

CADRE NORMATIF RÉPERTOIRE DES RESSOURCES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



Direction de la gestion intégrée de l'information

Version 1 Avril 2008

Le présent document a été réalisé par la Direction de la gestion intégrée de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux, sous la direction de :

Madame Hélène Robitaille, pilote d'orientation provincial du *Répertoire des ressources en santé et services sociaux*

Recherche et rédaction

Hélène Robitaille

Révision linguistique

Jocelyne Côté

Secrétariat

Johanne Tardif

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Ce document a été édité en quantité limitée et n'est maintenant disponible qu'en version électronique à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca, section Documentation, rubrique Publications.

Le genre masculin parfois utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN : 978-2-550-53569-0 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire québécois et à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2008

HISTORIQUE

Version	Page	Description	Auteur	Date
0.3		Ébauche originale	Hélène Robitaille	01 avril 2008
0.4		*Élimination type « Ambulance »	Hélène Robitaille	12 mai 2008
		*Précision sur bureau coordonnateur		
		*Corrections mot clé		
0.4		Entériné	Comité exécutif	13 mai 2008
1.0		Dépôt	Hélène Robitaille	23 mai 2008
1.6		• Corrections linguistiques	Jocelyne Côté	20 juin 2008
	1-10	• Encadrement législatif : l'appellation de l'application	Hélène Robitaille	25 juin 2008
	2-06	• Mise en garde : Saisie Clientèle	Hélène Robitaille	25 juin 2008
	3-48	• Élément 3050 Mot clé Ajout : Soins dentaires spécialisés	Hélène Robitaille	25 juin 2008
	3-51	• Élément 3060 Commentaires : retrait de saisie de la clientèle	Hélène Robitaille	25 juin 2008
	3-52	• Élément 3070 Clientèle : consignes à la saisie	Hélène Robitaille	25 juin 2008
	3-93	• Élément 6020 Spécialités médicales : ajout Orthopédie	Hélène Robitaille	25 juin 2008

PRÉAMBULE

On peut définir les normes relatives à l'environnement informationnel du domaine de la santé et des services sociaux comme des lignes directrices, claires et précises, qui servent à établir une uniformité en matière de développement des systèmes d'information. Ces normes assurent l'homogénéité du processus de collecte de données et des méthodes de travail et facilitent notamment le travail de maintenance et les activités relatives à l'évolution des systèmes d'information.

De cette recherche d'uniformité découle un langage commun, consigné dans un cadre normatif, qui vise à éliminer les problèmes d'interprétation et de compréhension. L'un des points forts des normes est de permettre l'expression non ambiguë des données saisies, facteur tout aussi essentiel à la réussite d'un système d'information sur les ressources en santé et services sociaux qu'à l'assentiment des utilisateurs de ce système.

DÉFINITION D'UN CADRE NORMATIF

Un cadre normatif est un document de référence constitué d'une information normalisée, saisie au moyen d'un système d'information, et facilitant l'utilisation des données qu'il contient à des fins informationnelles. Son contenu, qui doit être maintenu à jour, vise à documenter le contexte du système d'information, c'est-à-dire les données saisies, la nature de leur codification, les processus de validation et de transmission des données ainsi que les principaux rapports qui en sont tirés. La démarche constitutive d'un cadre normatif du réseau de la santé et des services sociaux comporte la création d'une base de données commune à tout le réseau. Dans le cas précis du *Répertoire des ressources*, ce qui importe avant tout est la qualité des données que les intervenants de différents niveaux ont à interpréter. Une partie de ces données pourront, un jour, être consultées par le grand public, d'où l'importance de l'uniformisation de ces données, pour en faciliter la consultation et la compréhension.

Minimum requis : Les données doivent être normalisées pour que les intervenants concernés aient la même information partout dans la province.

Maximum souhaité : Le cadre normatif régira l'ensemble des données du système d'information à l'intention des utilisateurs du *Répertoire des ressources*, y compris les données locales, régionales et provinciales qui s'arriment avec d'autres applications ministérielles.

TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE	III
PRÉAMBULE	IV
DÉFINITION D'UN CADRE NORMATIF	V
TABLE DES MATIÈRES.....	VI
AVANT-PROPOS.....	IX
INTRODUCTION	XI
CHAPITRE 1 PRÉSENTATION DU SYSTÈMES D'INFORMATION.....	1-1
1.1 Historique du système	1-1
1.2 Objectifs visés et finalités du système.....	1-2
1.3 Encadrement législatif ou clinico-administratif	1-10
CHAPITRE 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES	2-1
2.1 Terminologie et abréviations	2-1
2.1.1 Terminologie	2-1
2.1.2 Abréviations	2-3
2.2 Modalités particulières.....	2-5
2.2.1 Mises en garde	2-6
CHAPITRE 3 DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS	3-1
3.1 Liste alphabétique des éléments	3-1
3.2 Schéma des éléments	3-3
3.3 Description de chacun des éléments	3-4
0000 Guide de lecture.....	3-4
3.3.1 Identification de la ressource	3-5
1010 Nom de la ressource.....	3-6
1012 Abréviation	3-9
1020 Type de ressource	3-10
1030 Niveau de la ressource	3-11
1040 Catégorie de la ressource.....	3-12
1050 Type établissement, installations, points de service, points de chute	3-15
1070 Statut de la ressource en traitement.....	3-17
1080 Actions sur la ressource.....	3-19

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
(RRW)*

3.3.2	<i>Localisation de la ressource</i>	3-21
2010	Confidentialité	3-22
2020	Adresse	3-23
2030	Code postal	3-25
2040	Municipalité	3-27
2050	Territoire CLSC	3-29
2060	Région sociosanitaire.....	3-31
2080	Calendrier de mise à jour	3-33
3.3.3	<i>Informations sur la ressource</i>	3-37
3010	Téléphone	3-38
3011	Téléphone – Commentaire	3-39
3012	Type de téléphone	3-40
3020	Site Web.....	3-41
3030	Courriel.....	3-42
3040	Mots-clés.....	3-43
3050	Informations réservées aux intervenants du réseau.....	3-50
3060	Commentaires.....	3-51
3070	Clientèle	3-52
3080	Mission	3-53
3090	Objectif	3-55
3.3.4	<i>Horaire de la ressource</i>	3-56
4010	Horaire - Journée	3-57
4020	Horaire - Heure d'ouverture	3-59
4030	Horaire - Heure de fermeture.....	3-60
4040	Horaire avec rendez-vous.....	3-61
4041	Horaire sans rendez-vous.....	3-62
4042	Horaire – Commentaires.....	3-63
4050	Horaire 24/7	3-64
4051	Horaire 24/7 – Commentaires.....	3-65
4060	Horaire - Services sur rendez-vous	3-66
4070	Horaire - Services sans rendez-vous.....	3-67
3.3.5	<i>Accessibilité</i>	3-68
5010	Rampe d'accès	3-69
5011	Rampe d'accès – Précisions.....	3-70
5020	Ascenseur	3-71
5021	Ascenseur – Précisions	3-72
5030	Escaliers.....	3-73
5031	Escaliers – Précisions.....	3-74
5040	Stationnement	3-75
5041	Stationnement – Précisions	3-76
5050	Coûts.....	3-77
5051	Coûts – Précisions	3-78
5060	Rue transversale	3-79
5061	Rue transversale – Précisions	3-80
5070	Transport en commun.....	3-81
5071	Transport en commun – Précisions	3-82
5080	Services sur référence seulement	3-83
5081	Services sur référence seulement – Précisions.....	3-84
5090	Autres.....	3-85
5091	Autres – Précisions	3-86
5100	Langue	3-87
5200	Territoire couvert.....	3-89

3.3.6	<i>Spécialités</i>	3-90
6010	Services	3-91
6020	Spécialités médicales	3-92
6030	Spécialités paramédicales	3-94
3.3.7	<i>Professionnels</i>	3-96
7010	Professionnels – Prénom.....	3-97
7020	Professionnels – Nom.....	3-98
7030	Professionnels – Spécialité.....	3-99
7040	Responsables – Prénom.....	3-100
7050	Responsables – Nom.....	3-101
7060	Responsables – Fonction	3-102
7070	Responsables – Titre	3-103
3.3.9	<i>Département/Ressources</i>	3-104
9010	Département/Ressources.....	3-105
CHAPITRE 4 VALIDATION DES ÉLÉMENTS		4-1
4.1	Validation sur l'élément	4-1
4.1.1	Validation de présence	4-1
4.1.2	Validation de format.....	4-4
4.1.3	Valideur de valeur.....	4-5
4.1.4	Validation de position.....	4-6
4.2	Validation inter-élément.....	4-7
4.2.1	Correspondance simple	4-7
4.2.2	Correspondance verticale.....	4-8
4.2.3	Correspondance relationnelle.....	4-9
4.2.4	Correspondance hiérarchique	4-12
ANNEXE 1.1 MOT-CLÉ CLIENTÈLE DANS LES TYPES DE RESSOURCES		
ANNEXE 1.2 TYPE DE RESSOURCES ET LEURS MOTS-CLÉ ASSOCIÉS		
ANNEXE 1.3 MOT-CLÉ INDEX DANS LES TYPES DE RESSOURCES		
ANNEXE 2 DÉFINITION DE TYPE ÉTABLISSEMENT INSTALLATION POINT DE SERVICES POINT DE CHUTE		
ANNEXE 3 SERVICES		
ANNEXE 4 FICHES DE MISES À JOUR		
ANNEXE 5 SYNTHÈSE DE TRAVAIL POUR LES TYPES DE RESSOURCES		
ANNEXE 6 LISTES DES CODES HISTORIQUES À VENIR		

AVANT-PROPOS

Le cadre normatif du *Répertoire des ressources* est un document de référence visant à documenter le contexte de l'application. Régulièrement mis à jour selon l'évolution du système ou des besoins d'information de ses utilisateurs, le cadre normatif détermine les prescriptions servant à constituer un répertoire d'information sur les ressources qui ont un lien avec la santé et les services sociaux.

De façon générale, le cadre normatif définit l'ensemble des éléments permettant la saisie des données dans le système. De manière plus spécifique, les informations qui y sont consignées servent à présenter les éléments qui le composent et le processus de validation informatique de ces éléments.

Le présent cadre normatif découle du cadre de référence de juin 2004. Il est bon de rappeler que la version initiale de ce précieux document a été réalisée en 1995, par les professionnels suivants :

Jocelyne Gaudet, CLSC-CHSLD Montcalm
Lucie Giguère, CLSC de Hull
Yves Gingras, CLSC Beauce-Centre
Hélène Gravel, CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières

Compte tenu de l'évolution constante du réseau ainsi que du service Info-Santé CLSC, il apparaît important de réviser régulièrement le cadre normatif. Les mises à jour réalisées jusqu'à maintenant ont été possibles grâce au travail des personnes suivantes :

Marjolaine Bonneville, CLSC de Sherbrooke
Anne-Marie Brunet, CLSC Thérèse-De Blainville
Lovia Castilloux, CLSC Mer et Montagnes
Michelle Corriveau, pilote de système *Répertoire des ressources 2000-2005*
Chantal Côté, Centre de santé Les blés d'or
Diane Côté, Centre Mitis, mission de santé et de services communautaires
Anne Éthier, CLSC de Hull
Lucie Giguère, CLSC de Hull
Daniel Jacques, SOGIQUE
Kathleen Laliberté, MSSS
Diane Landry, CLSC-CHSLD d'Autray
Luc Langlois, CLSC du Richelieu
Claire Légaré, CLSC-CHSLD Thérèse-De Blainville
Hélène Levasseur, CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières
Carole Naud, CLSC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières
Christian Paquin, CLSC Métro
Constance Rondeau, CLSC et CHSLD Grande-Rivière
Marcelle Raymond, CLSC-CHSLD de Rosemont
Eileen Squires, CLSC-CHSLD du Marigot
Lise St-Hilaire, CLSC Beauce-Centre
Carole Vigneault, Centre de santé de la Minganie

AVANT-PROPOS (SUITE)

Nos sincères remerciements à toutes ces personnes, à l'équipe responsable de la mise à jour et à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la rédaction du présent cadre normatif.

Béatrice Bouchard, CSSS Vieille-Capitale
Marlène Champagne, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Rock Corriveau, SOGIQUE, pilote de système *Répertoire des ressources 2005-2006*
Chantal Côté, CSSS Bécancour – Nicolet-Yamaska
Michelle Lafortune, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Daniel Laroche, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Hélène Larose, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Michelle Mailloux, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Esther Otis, Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Marcelle Raymond, CSSS de la Montagne
Hélène Robitaille, SOGIQUE, pilote de système *Répertoire des ressources 2006-2007*
Josée Sauvageau, SOGIQUE, pilote de système *Répertoire des ressources 2007-2008*
Line Tardif, CSSS de la Mitis

Hélène Robitaille
Pilote d'orientation MSSS
Répertoire des ressources
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Tél. : 418 266-7529
Courrier électronique : Hélène.Robitaille@msss.gouv.qc.ca

INTRODUCTION

Le *Répertoire des ressources* est d'abord un référentiel, commun à l'ensemble des établissements du Québec, conçu pour répondre aux besoins d'intervention des intervenants du réseau, en matière de services bio-psycho-sociaux offerts sur le territoire québécois. Ces services peuvent être ceux du réseau, soit les services des établissements reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ils peuvent aussi être offerts par des ressources hors du réseau telles que les cliniques médicales, les pharmacies, les organismes communautaires. Les ressources hors du réseau n'ont pas de permis émis conformément au Référentiel établissements du ministère de la Santé et des services sociaux (M-02). (Attention : cette information est tirée de la section « Abréviations ») Le cadre normatif amène tous les intervenants du réseau à avoir une compréhension commune des informations véhiculées par le *Répertoire des ressources*, tant à la saisie des données qu'au moment de la consultation de ces dernières.

Le cadre normatif sert de référence aux différents pilotes responsables, dans leurs activités de formation, et aux utilisateurs du *Répertoire des ressources*. Il sert aussi de référence à l'équipe de pilotage (responsables de l'orientation et des opérations) lors de l'évolution la mise à jour du cadre normatif lui-même et du système du *Répertoire des ressources*.

Le système informatisé du *Répertoire des ressources* est conçu pour faciliter le travail de tous les intervenants du réseau. Il est aussi disponible aux intervenants travaillant dans les cliniques médicales GMF qui en font la demande.

Bien qu'il ne soit pas destiné exclusivement aux professionnels de la santé des centres Info-Santé et Info-Social, ses principaux utilisateurs, le cadre normatif tient compte spécifiquement des besoins de ces derniers, dans toutes les facettes de l'application ainsi que dans la définition des concepts qu'il propose pour en faciliter la compréhension.

Le présent cadre normatif vise à déterminer l'ensemble des prescriptions servant à constituer un répertoire commun, d'envergure provinciale, des ressources du réseau de la santé et des ressources hors du réseau. On y précise, entre autres, les processus de codification et de validation informatique des données saisies dans le *Répertoire des ressources* Web .

Il est important de réviser périodiquement l'ensemble du système et le cadre normatif, pour les adapter aux réalités du milieu. Le *Répertoire des ressources*, plus particulièrement, doit répondre aux besoins des différents acteurs qui le consulteront. Son évolution doit être validée par des acteurs du milieu et entérinée par un comité exécutif.

Dans le processus de développement du *Répertoire des ressources*, la rédaction du cadre normatif a été précédée de la publication d'un cadre de référence, duquel découle le présent document. L'acceptation, par le comité exécutif, du présent cadre normatif entérine donc le remplacement, par ce dernier, du cadre de référence datant de 2004.

Pour la personne qui saisit les informations ou qui supervise ce travail, les informations que le cadre normatif contient sont un complément au manuel de l'utilisateur et un outil de référence. Pour l'équipe de pilotage responsable de l'élaboration et de la mise à jour du cadre normatif, c'est l'outil de référence pour documenter le processus de saisie des données dans le système.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.1	HISTORIQUE DU SYSTÈME

Jusqu'à tout récemment, les CLSC, les services Info-Santé et même d'autres établissements constituaient séparément leur propre répertoire de ressources. Ils en assumaient la mise à jour et la gestion pour leur usage particulier.

Grâce à un comité de travail, composé de gestionnaires et d'intervenants de CLSC, de représentants de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec (ACCQ) et de SOGIQUE, le projet d'un répertoire commun à tous les CLSC et services Info-Santé CLSC a pu voir le jour en 1995. La plate-forme informatique utilisée à la base a été créée avec le logiciel Access et ensuite avec Lotus Notes.

Dans le *Répertoire des ressources*, les informations mises en commun permettent la gestion d'un répertoire unique à l'échelle du réseau. Il est donc possible de saisir et de consulter des informations sur des ressources aussi bien locales et régionales que provinciales. Le *Répertoire des ressources* permet d'orienter un client du réseau de la santé et des services sociaux vers les ressources de santé ou les ressources communautaires les plus appropriées à ses besoins.

La finalité première de ce projet étant la création d'un répertoire commun à tous les CLSC et services Info-Santé CLSC, l'évolution constante du *Répertoire* et des technologies le supportant a permis à d'autres organisations du RSSS d'y accéder, soit pour le consulter soit pour y inclure des données. Les prochaines étapes devraient permettre de diversifier les types d'utilisateurs du *Répertoire des ressources*.

Dans la perspective de services gouvernementaux en ligne, le MSSS désire présenter, sur son site Web, un outil permettant de rechercher, de sélectionner et de consulter rapidement des informations sur les ressources répertoriées. Cet outil à l'intention de la population en général doit s'alimenter à partir des informations colligées dans le *Répertoire des ressources*. Le type de ressources rendues disponibles par l'entremise d'un localisateur doit répondre aux critères fixés par le MSSS et aux règles qui régissent le présent cadre.

En 1995, une première version d'un cadre de référence a été réalisée par un groupe de professionnels provenant de divers CLSC. Depuis, différentes mises à jour ont été apportées au document initial.

Dans le cadre du projet provincial Info-Santé, SOGIQUE, l'Association des CLSC et CHSLD du Québec et les professionnels de plusieurs CLSC travaillent, depuis 1997, à la création et à la mise en œuvre du *Répertoire des ressources* comme référentiel commun à l'ensemble des CLSC du Québec. Toutefois, la capacité de fournir rapidement une information fiable et le besoin d'intégrer d'autres systèmes d'information entraînent une révision périodique des moyens technologiques utilisés.

Depuis novembre 2006, le *Répertoire des ressources* est devenu un actif d'intérêt commun et les agences ont à répondre de la qualité des informations qui y sont inscrites.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
SECTION	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME

Objectifs et finalités du système

Le *Répertoire des ressources* a pour premier objectif de répondre aux besoins de toute personne qui désire obtenir une information uniforme et de qualité sur les ressources couvrant tout le territoire du Québec. Les ressources qui apparaissent dans le *Répertoire des ressources* ont toutes un lien bio-psycho-social avec l'aide qui peut être accordée aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

D'abord conçu pour aider les services Info-Santé à répondre à leurs propres besoins (orienter les usagers vers les ressources souhaitées), le *Répertoire des ressources* est devenu un outil servant plusieurs types d'intervenants du réseau, notamment ceux d'Info-Social et du soutien à domicile.

Dans le futur, en suivant les orientations que le MSSS veut donner à ses systèmes informationnels, une partie des informations contenues dans le *Répertoire des ressources* sera mise à la disposition du grand public.

Objectifs opérationnels

Le *Répertoire des ressources* veut apporter une solution informatique aux problèmes d'information sur les ressources, en permettant la saisie de données sur des ressources du réseau de la santé ou sur des ressources communautaires. De plus, il permet la gestion et la consultation de ces informations par plusieurs types d'intervenants, en fonction de modalités administratives qui sont définies par les responsables locaux ou régionaux du système.

Objectifs informationnels

Dans le but d'offrir des informations les plus exhaustives possibles pour répondre adéquatement aux besoins et aux attentes des usagers dans leur communauté, le *Répertoire des ressources* alimente d'autres systèmes. Le localisateur de ressources du MSSS et RODIS en sont deux exemples. Inversement, le *Répertoire* doit aussi s'alimenter à diverses sources, afin de tenir à jour ses informations et d'en assurer la qualité. Le localisateur du MSSS, les référentiels territoriaux et le référentiel d'établissements du MSSS sont mis à contribution à cet égard. Cette intégration des systèmes, en constante évolution, doit permettre aux divers intervenants l'accès à un maximum d'informations, tout en évitant le piège de redondance de données et en facilitant l'interopérabilité des systèmes.

La nature des données recueillies

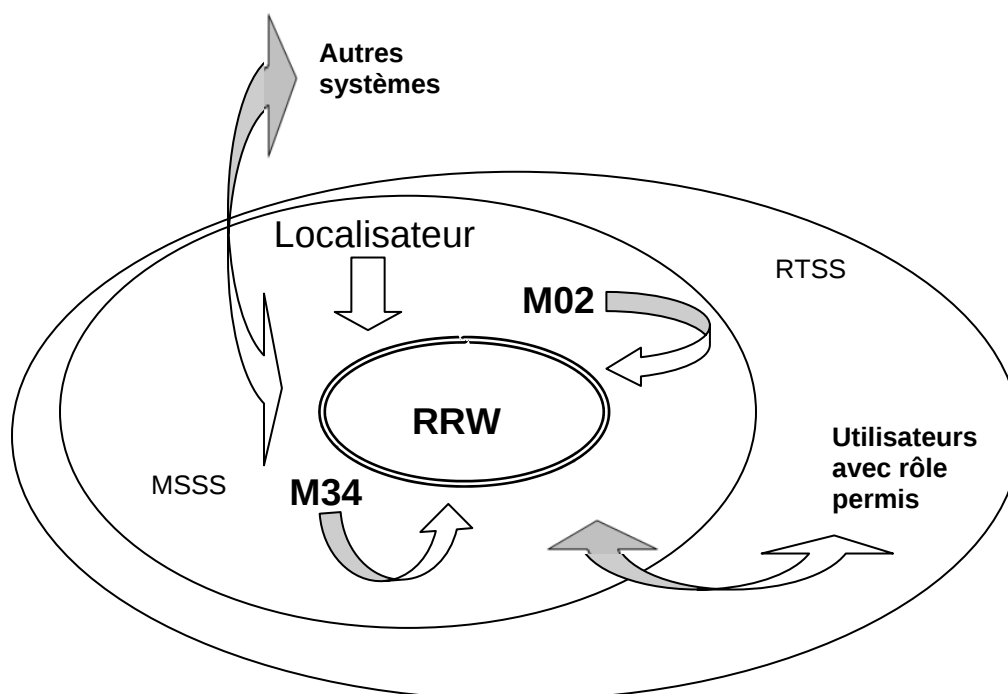
Les données recueillies par le *Répertoire des ressources* concernent les ressources pouvant offrir des services à la population qui ont trait à tous les aspects de la santé, soit physique, psychologique ou social. Ces ressources peuvent provenir du réseau de la santé ou de l'extérieur du réseau. Les informations concernant une ressource répertoriée dans le système sont des informations sur l'administration en général, les conditions d'accès aux services, les services offerts et le type de professionnel assumant ces services. Les horaires ainsi que les noms des responsables de ces ressources apparaissent aussi dans le *Répertoire des ressources*. Enfin, on y trouve une carte du Québec, afin de faciliter la localisation d'une ressource donnée.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Description des acteurs impliqués

Les activités administratives liées à l'application sont confiées à SOGIQUE. Ces activités incluent l'évolution de l'application - pour répondre aux besoins des utilisateurs du *Répertoire des ressources* -, les aspects technologiques, la gestion des organisations et l'arrimage de l'application propre au *Répertoire des ressources* avec d'autres applications. Présentement, le MSSS alimente le *Répertoire des ressources* à partir de référentiels territoriaux et de référentiels d'établissements. Il fournit également des indications pour accéder aux ressources. D'autres sources d'information pourraient être mises à profit, en raison de leur utilité au regard de la qualité des données du *Répertoire des ressources*.

Les informations d'ordre administratif contenues dans le *Répertoire des ressources* et qui concernent les ressources du réseau sont tirées de listes ministérielles provenant principalement de trois sources : M02, M34 et équipe de géodiffusion. Apparaissent également toutes les ressources pertinentes hors du réseau et qui sont décrites dans le présent cadre. Toutes les autres informations : spécificité, accessibilité, horaire, lieu, spécialités offertes, les professionnels sont saisies par les utilisateurs du réseau. Ces derniers s'assurent d'entrer les données pertinentes de la ressource, en respectant les prescriptions du cadre normatif. Les informations sur les établissements du RSSS de même que les données territoriales proviennent de référentiels disponibles sur le site Web du MSSS. D'autres systèmes pourront aussi alimenter le *Répertoire des ressources* à l'avenir, en tenant compte des orientations triennales du *Répertoire des ressources* et du développement de son application.



Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Gestion du système

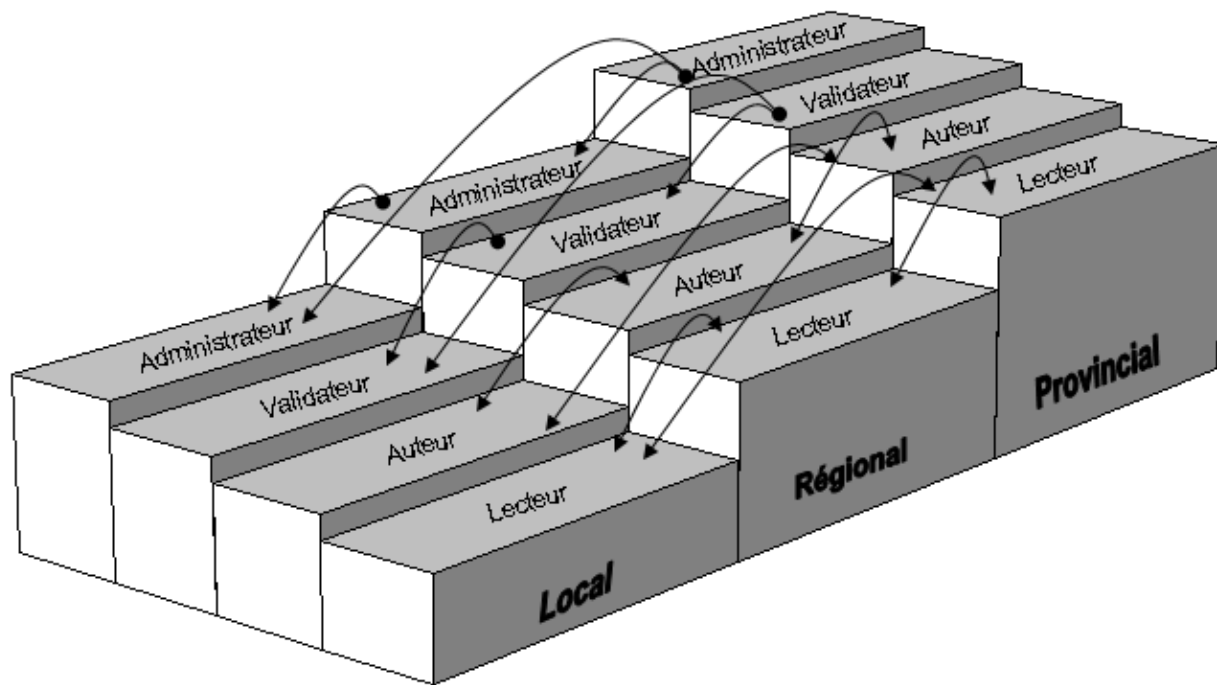
Les utilisateurs, en fonction de leur rôle, doivent alimenter le *Répertoire des ressources*. Ce rôle s'exerce aussi selon la hiérarchie prévue par la gestion du système. Les données contenues dans le *Répertoire des ressources* sont la propriété du ministre de la Santé et des Services sociaux. Les agences de la santé et des services sociaux sont, quant à elles, responsables de la qualité de ces données. Selon le type d'accès accordé aux utilisateurs concernés, ceux-ci peuvent soit consulter des informations soit inscrire des informations sur des ressources.

La gestion du *Répertoire des ressources* implique quatre types de rôle :

- administrateur,
- validateur,
- auteur,
- lecteur.

Chacun de ces rôles peut se retrouver aux trois paliers d'utilisation :

- provincial,
- régional,
- local.



Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Type de rôle

Administrateur

L'administrateur gère les utilisateurs de son palier ainsi que des paliers inférieurs, selon le cas, c'est-à-dire qu'il détermine à qui revient le droit d'accès au *Répertoire des ressources* et le type de rôle attribué aux détenteurs respectifs du droit d'accès ;

L'administrateur cumule les droits des autres profils d'utilisateur : lecteur, auteur, validateur, selon le niveau administratif auquel il se situe.

- L'administrateur local gère les utilisateurs de son organisation. De plus, il cumule toutes les fonctions de validateur de ressources au niveau local, sur le territoire du CLSC auquel il appartient.. Il assume, par défaut, les fonctions d'auteur et de lecteur.
- L'administrateur régional a droit de gestion sur les utilisateurs de toutes les organisations ainsi que tous les territoires de CLSC de sa région sociosanitaire. De plus, il cumule toutes les fonctions de validateur des ressources aux niveaux local et régional, sur les territoires des CLSC de sa région sociosanitaire.. Il assume, par défaut, les fonctions d'auteur et de lecteur.
- Seul un administrateur provincial a accès à tous les paliers et peut exercer tous les types de rôles à l'exception des autres administrateurs provinciaux.
- Seul le super-administrateur a tous les droits et tous les accès.

Validateur

Le validateur a la responsabilité de vérifier, lorsque des ressources sont modifiées ou nouvellement inscrites dans le *Répertoire des ressources*, si elles répondent aux exigences du cadre normatif.

- Le validateur local a la responsabilité d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout, de modification ou de suppression faites par les ressources de niveau local, sur le territoire de son CLSC. Il a la responsabilité d'éliminer les doublons des ressources de niveau local, sur le territoire de son CLSC. Il assume, par défaut, les fonctions d'auteur et de lecteur.
- Le validateur régional a la responsabilité d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout, de modification ou de suppression faites par les ressources de niveau régional, sur tous les territoires des CLSC de sa région sociosanitaire. Il a la responsabilité d'éliminer les doublons des ressources de niveau régional, sur tous les territoires des CLSC de sa région sociosanitaire. Il a également la responsabilité de valider toutes les ressources de niveau local, sur les territoires de CLSC de sa région sociosanitaire. Il assume, par défaut, les fonctions d'auteur et de lecteur.
- Le validateur provincial a la responsabilité d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout, de modification ou de suppression faites par les ressources de niveau provincial, sur tous les territoires de CLSC de toutes les régions sociosanitaires. Il a la responsabilité d'éliminer les doublons des ressources de niveau provincial, sur tous les territoires de CLSC de la province. Il peut également valider toutes les ressources aux niveaux local et régional des territoires des CLSC de toute la province. Il assume, par défaut, les fonctions d'auteur et de lecteur.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Auteur

- L'auteur fait les demandes de modification, les demandes de suppression, les demandes d'ajout des ressources, sans égard au niveau (local, régional ou provincial), dans le respect des règles énoncées dans le cadre normatif, pour tous les territoires de CLSC.

Lecteur

- Le lecteur consulte les informations du *Répertoire des ressources* à tous les niveaux et sur tous les territoires de CLSC.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Pilote d'orientation

Le pilote d'orientation du *Répertoire des ressources* voit à coordonner les activités liées à la gestion du cadre normatif et des informations contenues dans la banque, de même que les activités liées à la gestion de la qualité.

Afin d'assurer l'évolution du cadre normatif, le MSSS mettra sur pied un comité de travail. Ce comité sera composé des différents acteurs et partenaires du réseau, choisis pour leur expertise relative au *Répertoire des ressources*.

Un comité exécutif approuve les changements proposés pour le cadre normatif. Le comité exécutif devra entériner les priorités de développement et d'évolution de l'application.

Pilote de système

Le pilote de système prend en charge les problèmes éprouvés par les utilisateurs du *Répertoire des ressources*. Il effectue les validations nécessaires des données disponibles, de façon à assurer leur cohérence et leur conformité avec les prescriptions du cadre normatif. Il présente les résultats au pilote d'orientation et lui fait part de tout problème ou anomalie. Le pilote de système rend les données accessibles aux utilisateurs du *Répertoires des ressources*, selon les modalités d'accès et de diffusion établies par le pilote d'orientation, et conformément aux orientations ministérielles.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Maintenance du système

Administrateur local

- L'administrateur local voit à maintenir l'accès au *Répertoire des ressources*, pour les utilisateurs de son organisation.

Administrateur régional

- L'administrateur régional maintient l'accès au *Répertoire des ressources* pour les utilisateurs de sa région sociosanitaire lorsque le ou les administrateurs locaux ne sont pas en mesure d'assurer une relève.

Administrateur provincial

- L'administrateur provincial voit à maintenir l'accès au *Répertoire des ressources* pour les utilisateurs de toutes les régions sociosanitaires, lorsque les administrateurs ne sont pas en mesure d'assurer une relève.
- Le pilote de système voit à la mise à jour des tables.
- SOGIQUE et les fournisseurs assurent la maintenance du système, afin d'adapter celui-ci aux nouveaux besoins de ses utilisateurs et aux changements technologiques.
- SOGIQUE offre, avec l'aide des fournisseurs, tous les services de soutien à l'opération.

Les fournisseurs

Les fournisseurs pour la version 1.0 sont :

- KOREM ;
- MSSS : pour M02, M34 et équipe de géomatique.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.2	OBJECTIFS VISÉS ET FINALITÉS DU SYSTÈME (SUITE)

Diffusion des données

Responsable local

Le responsable local peut répondre à toutes les demandes d'information faites par son établissement et les différents partenaires du réseau. Il s'assure de diffuser le cadre normatif auprès de ses utilisateurs et aide ces derniers à le comprendre.

Responsables régionaux

Les responsables régionaux mandatés par les agences assurent un suivi avec les établissements, en ce qui concerne la qualité des données saisies dans le *Répertoire des ressources*. Ils s'assurent de diffuser le cadre normatif auprès des responsables locaux et aident ces derniers à le comprendre.

Responsable provincial

Le MSSS, par l'entremise du pilote de système, rend les données sur les ressources disponibles dans les applications concernées, selon les modalités d'accès et de diffusion établies par le pilote d'orientation du MSSS.

Chapitre	1	Présentation du système d'information
Section	1.3	ENCADREMENT LÉGISLATIF OU CLINICO-ADMINISTRATIF

Ententes administratives

Une directive a été émise par le MSSS, en novembre 2006, à l'intention de chaque région du Québec, les rendant responsables de la qualité des informations disponibles dans le *Répertoire des ressources*. Dans cette même communication, le MSSS indiquait que le *Répertoire des ressources* de SOGIQUE était la solution retenue pour la diffusion, au niveau provincial, des informations sur les ressources.

Une entente est intervenue entre le MSSS et SOGIQUE au sujet des services de gestion des opérations, qui incluent notamment les liens avec les fournisseurs de données, pour s'assurer de l'intégralité et de la qualité de ces données.

Données nominatives

Les informations contenues dans le *Répertoire des ressources* ne sont pas considérées comme des données nominatives. Il est cependant possible de signaler la confidentialité d'informations d'une ressource.

Propriété du Répertoire des ressources

Le ministre de la Santé et des Services sociaux est propriétaire du *Répertoire des ressources*.

Localisation du Répertoire des ressources

Le *Répertoire des ressources* est une application informatique, qui a été déposé dans l'environnement informationnel de SOGIQUE.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.1.	Terminologie et abréviations

Sous-section 2.1.1 TERMINOLOGIE

Ressource

Une ressource est un lieu physique ou virtuel où des services sont offerts à la population du territoire québécois. Ces services doivent avoir un lien avec les dimensions biologique, psychologique ou sociale des usagers de ces services.

Les ressources sont indépendantes dans le cadre du *Répertoire des ressources*. Elles peuvent, cependant, être regroupées sous différents onglets aux noms connus dans le réseau : établissement, installation, point de service, point de chute. Les ressources hors réseau qui sont regroupées peuvent aussi se servir de cette ventilation, mais doivent en respecter la nomenclature.

- **Ressources du réseau**

Les ressources du réseau apparaissant dans le *Répertoire des ressources* sont des entités juridiques dotées de pouvoirs et de responsabilités légales, qui détiennent un permis du MSSS, pour gérer des services correspondant aux cinq grandes missions définies dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou la Loi sur le ministère de la Santé (il faut ici préciser de quelle loi il s'agit, parce qu'on n'a pas parlé d'une loi en particulier antérieurement).

Dans les services du réseau sont inclus les points de service et les points de chute qui sont ouverts par les établissements et qui ne possèdent pas de permis délivré par le MSSS.

Les départements-services ne sont pas des ressources en eux-mêmes, mais se retrouvent à l'intérieur d'un établissement, d'une installation, d'un point de service ou d'un point de chute. Ils ont notamment des responsables ou des horaires différents de l'entité établissement.

- **Ressources hors réseau**

Les ressources hors réseau sont des entités offrant des services bio-psycho-sociaux, principalement sur le territoire de la province de Québec, aux différents types d'usagers de ces services. Ces ressources peuvent avoir des permis reconnus par des associations, des corporations, des sociétés, mais ne font pas partie du référentiel M02. Même lorsque les ressources font partie d'un réseau local de services (RLS), elles sont reconnues comme étant en dehors du réseau.

Mise à jour des ressources

La mise à jour est l'ajustement ponctuel des données relatives à une ressource inscrite dans le *Répertoire des ressources*, aux nouveaux renseignements disponibles. L'application fournit l'information de la dernière mise à jour. L'ajout de ressources se fait selon les procédures établies dans chaque région sociosanitaire et est indépendante du processus de mise à jour.

Validation des ressources

La validation des ressources est la vérification systématique de la validité des données relatives aux ressources respectives. Les données doivent répondre aux prescriptions du cadre normatif.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.1	Terminologie et abréviations
Sous-section 2.1.1 TERMINOLOGIE (SUITE)		

Calendrier de mise à jour

En ce qui concerne la fréquence de mise à jour des informations sur les ressources qui sont déjà inscrites dans le *Répertoire des ressources*, le calendrier se subdivise en quatre possibilités :

- la mise à jour ponctuelle ;
- la validation de toutes les données relatives à une ressource une fois l'an ;
- cette même validation de façon bisannuelle ;
- la validation du champ horaire des ressources inscrites au calendrier (voir point 2080, chapitre 3).

Catégorie de la ressource

Dans le *Répertoire des ressources* sur plate-forme Lotus Notes (RRLN), l'appellation « Catégorie de la ressource » présentait des regroupements de ressources en fonction des services offerts. Dans le cadre normatif créé avec la version 1.0 RRW, cette catégorie est nommée « Type de ressource ».

L'appellation « Catégorie de la ressource », dans le RRW, est réservée à la définition des établissements, des installations, des points de service et des points de chute. Cette nouvelle ventilation s'est avérée nécessaire à la suite des fusions des établissements du réseau.

Exemple : CR DE L'OUEST DE MONTRÉAL- FOYER MAYFAIR. La catégorie de ce foyer est une installation (code 200 du point 1040 « Catégorie de la ressource », chapitre 3), le type de ressource est un foyer de groupe (code 502 du point 1050 « Type de la ressource »).

État de la ressource

Les ressources connaissent deux phases : elles sont soit en traitement soit en production.

Les ressources qui sont en traitement sont en demande de modification ou en demande de suppression ou qui sont encore à l'étape de création. Pour l'application, une ressource qui est en demande d'ajout doit se faire valider ; elle est donc encore en traitement. Lorsque la validation est acceptée, la ressource est en production.

Une ressource en est en demande de modification ou en demande de suppression doit passer par un processus de validation pour pouvoir accéder à la phase de production.

Dès qu'une ressource est modifiée, elle crée une ressource clone, qui se place dans une section nommée « Mes ressources » (*case load*) pour y être traitée. La ressource originale, qui demeure en production, affiche un message qui indique l'état de la ressource clone.. L'apparition d'un tel message signifie que la ressource est en traitement. Ces nouvelles informations ne peuvent pas être consultée par les utilisateurs du *Répertoire des ressources*.

Les ressources disponibles lors d'une recherche sont définies comme des ressources en phase de production.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.1	Terminologie et abréviations

Sous-section 2.1.2 ABRÉVIATIONS

AGENCE	Agence de la santé et des services sociaux
cla	Centre d'activités
CJ	Centre de jour
CH	Centre hospitalier
CHPSY	Centre hospitalier de soins psychiatriques
CHSGS	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CHU	Centre hospitalier universitaire
CJ	Centre jeunesse
CLSC	Centre local de services communautaires (ancienne appellation)
CPEJ	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CR	Centre de réadaptation
CRPAT	Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres personnes toxicomanes
CRDI	Centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
CRDP	Centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience physique
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
DSP	Direction de santé publique
E-I-PS-PC	Établissement, installation, point de service, point de chute
GMF	Groupe de médecine familiale
HLM	Habitation à loyer modique
HRSSS	Ressource hors du réseau de la santé et des services sociaux
I-CLSC	Intégration-CLSC
ITSS	Infection transmissible sexuellement et par le sang

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.1	Terminologie et abréviations

Sous-section 2.1.2 ABRÉVIATIONS (SUITE)

INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISW	Info-Santé Web
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MGF	Manuel de gestion financière
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTS	Maladie transmissible sexuellement (ancienne dénomination)
M-34	Référentiel territorial du ministère de la Santé et des Services sociaux
M-02	Référentiel établissements du ministère de la Santé et des Services sociaux
NAM	Numéro d'assurance maladie du Québec
OC	Organisme communautaire
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
ORL	Oto-rhino-laryngologie
PSJP	Programme de soutien aux jeunes parents
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RNI	Ressource non institutionnalisée
RSSS	Ressource du réseau de la santé et des services sociaux
RRLN	Répertoire des ressources sur plate-forme Lotus Notes
RRW	Répertoire des ressources sur plate-forme Web
RTF	Ressource de type familial
SAD	Soutien à domicile
SOGIQUE	Société de gestion informatique du Québec
UDI	Utilisation de drogues injectables

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	MODALITÉS PARTICULIÈRES

Il est primordial de s'assurer que les informations contenues dans le *Répertoire des ressources* sont le reflet le plus juste possible des ressources disponibles sur le territoire de la province de Québec relativement aux services bio-psycho-sociaux.

Comme plusieurs types d'acteurs consultent le *Répertoire des ressources*, il est d'autant plus important de s'assurer que le vocabulaire, c'est-à-dire les termes spécifiques utilisés, sont bien compris par tous. Le chapitre 2 a pour but d'en faciliter la compréhension. Les différents chapitres constituant le présent cadre normatif reflètent les efforts d'uniformisation déployés à cet égard et cette uniformisation devra prévaloir dans l'utilisation du *Répertoire des ressources*.

Une ressource comprend les informations dites générales : accessibilité, spécialités, professionnels, localisation et départements/ressources s'il y a lieu.

Enfin, l'élaboration d'une terminologie précise permet de limiter les divergences d'interprétation relatives à certains éléments.

Le département/ressource est appelé à être modifié pour répondre à la réalité des différents services offerts par les ressources du réseau particulièrement. Une directive rendra cet élément obligatoire au moment de son activation par l'instance concernée.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE		

Éléments présents dans le cadre normatif, champs absents dans l'application

3070 Clientèle
3080 Mission
3090 Objectif

Compte tenu que l'application Web, dans sa version actuelle, ne comporte pas de champ prédéfini, relativement aux trois éléments : clientèle, mission et objectif, il est de toute première importance, pour la saisie manuelle des données se rapportant à chacun de ces éléments, de respecter les indications respectives qui sont fournies. Cette rigueur dans la saisie facilitera le transfert de ces informations, dans les champs appropriés, quand ces derniers seront activés dans les versions ultérieures.

Ces trois éléments doivent se retrouver obligatoirement dans le champ « Commentaires » (élément 3060).

Exemple :

ABC j'apprends bien.

Mission : N/A (effectuer un retour de clavier) :

Objectif : permet la formation de personnes analphabètes (effectuer un retour de clavier) ;

Clientèle : Les mots-clés qui les représentent doivent être saisis.

Élément présent dans le cadre normatif et présent dans l'application

Élément 9010 « Département/ressource »

Les informations sur l'élément « département/ressource » peuvent être inscrites, mais cet élément n'a pas fait l'objet de normalisation relativement à sa saisie. Une directive sera envoyée pour activer le champ correspondant, par l'instance concernée, le moment venu.

Tous les champs relatifs à cet élément sont repérables par les mêmes moteurs de recherche qu'une ressource et chapeautés par les mêmes paramètres.

Pertinence de la présence d'une ressource

De façon générale, on serait tenté de croire que toutes les ressources qui offrent des services bio-psycho-sociaux pourraient se retrouver dans le *Répertoire des ressources* en ligne. Il importe de garder à l'esprit qu'une ressource répertoriée doit avoir de l'information qui n'apparaît pas dans un bottin téléphonique général.

Aucune allégeance religieuse particulière n'est privilégiée, si la ressource répond aux critères de services à la population (voir critère ci-dessous). C'est le service ou les services offerts par la ressource et qui correspondent aux types de ressource admises dans le *Répertoire des ressources* qui justifient son inscription dans ce dernier.

Chapitre 2 Informations générales

Section 2.2 Modalités particulières

Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)

Il se peut, cependant, que des ressources associées à un site religieux, apparaissent dans le *Répertoire des ressources*. Leur inscription est justifiée par les services qu'elles offrent à la communauté et qui répondent aux différents types de ressources admis (voir élément 1050).

Exemple : PAROISSE JACQUES BUTEUX pour ses services de comptoir familial.

Critères pour juger de la pertinence d'une ressource

Ressources dont l'inscription dans le *Répertoire des ressources* est obligatoire

*Les ressources du réseau

Toutes les ressources du réseau doivent obligatoirement être inscrites dans le *Répertoire des ressources*. Les critères d'exclusion des établissements et des installations du réseau seront étudiés dans une version ultérieure. C'est le cas, par exemple, des établissements ou des installations du réseau qui n'offrent que des services administratifs et les entrepôts.

*Les ressources hors du réseau

Les ressources hors du réseau comprennent :

- toutes les cliniques médicales ou GMF (RSSS ou HRSSS) ;
- toutes les cliniques spécialisées ;
- toutes les pharmacies ;
- toutes les cliniques laboratoires (prélèvements ou analyses) ;
- toutes les cliniques d'imagerie médicale ;
- toutes les cliniques dentaires.

Ressources dont l'inscription dans le *Répertoire des ressources* n'est pas obligatoire

*Les ressources dont l'inscription dans le *Répertoire des ressources* n'est pas obligatoire sont des ressources hors du réseau

Pour apparaître dans le *Répertoire des ressources*, une ressource hors réseau doit offrir un ou des services ayant une orientation biologique, psychologique ou sociale et elle doit correspondre aux types de ressource présentés à l'élément 1050 « Définition des types de ressource ».

- Les professionnels membres de l'un ou l'autre des 45 ordres professionnels du Québec, peuvent être inscrits dans le *Répertoire des ressources* comme membres du personnel d'une clinique médicale, d'une clinique spécialisée ou d'une des cliniques regroupées sous l'appellation « Autres cliniques ». (Bien entendu, tous ces professionnels n'ont pas à se retrouver au *Répertoire des ressources*).

Chapitre 2 Informations générales

Section 2.2 Modalités particulières

Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)

- Tous les autres professionnels membres d'une association professionnelle pourront être inscrits dans le *Répertoire des ressources*, sous l'appellation correspondant à leur association régionale ou provinciale respective, ceci dans le but d'éviter la création d'une ressource pour chaque professionnel.

Exemple : ASSOCIATION DES MASSOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC.

- Les ressources qui ne font pas partie d'une association reconnue doivent obligatoirement répondre aux critères de l'élément 1050 « Type établissement, installation, point de service, point de chute.

Les critères suivants servent de guide pour justifier la pertinence de l'inscription d'une ressource hors du réseau dans le *Répertoire des ressources* :

- services offerts à domicile ;
- services sans rendez-vous ;
- gratuité des services ;
- services offerts en dehors des heures ouvrables habituelles pour le type de ressource ;
- spécialisation du ou des services.

Statu quo pour certains types de ressource (élément 1050, Annexe 2)

Le *statu quo* est maintenu pour les ressources de type média d'information : police (621) , pompier (622), camp de vacances (803), HLM (809). Une directive sera émise par les instances concernées relativement au maintien ou au retrait de ces ressources.

Retrait de certains types de ressource (élément 1050, Annexe 2)

Le type de ressource « bibliothèque » a été retiré. Cependant, le mot *bibliothèque* peut apparaître comme mot-clé dans les différents types de ressource offrant ce service. Le type de ressource « ambulance » est retiré. Seuls les bureaux de coordination du travail des ambulanciers doivent être inscrits.

Responsabilité des agents orienteurs

- La qualité des services offerts par une ressource ne tombe pas sous la responsabilité de l'agent orienteur. Celui-ci doit en aviser le public lorsqu'il donne de l'information sur une ressource.
- Il est de la responsabilité de l'usager des services de santé et des services sociaux de vérifier la disponibilité ou l'accessibilité de la ressource vers laquelle il a été orienté.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

Niveau de services d'une ressource et niveau administratif des responsables de mise à jour

Dans le présent cadre normatif, les notions de niveau de services d'une ressource et de niveau administratif des responsables de mise à jour se définissent comme suit :

- **Niveau de services d'une ressource (élément 1030)**

Le niveau de services d'une ressource doit indiquer aux agents orienteurs à quel niveau les services sont offerts à la population.

Le niveau local indique que les services sont offerts dans un périmètre plus ou moins restreint, soit dans une ville, une municipalité, un quartier.

Exemples : POPOTE ROULANTE (LA), ÉPICERIE SAUCIER (livraison au domicile des personnes à déplacements limités), CLSC AVIGNON.

Le niveau régional indique que les services sont offerts à la population d'un territoire plus élargi. Ce territoire peut correspondre à une région sociosanitaire ou à une portion de celle-ci, par exemple le territoire d'un CSSS.

Le niveau provincial indique que les services sont offerts au-delà d'une région sociosanitaire. La ressource sert la population en général ou une population cible au niveau provincial.

- **Responsables de mise à jour**

Les responsables de mise à jour et les responsables de validation des ressources sont nommés sans égard au niveau de services des ressources. Les processus respectif de mise à jour et de validation sont déterminés par les orientations privilégiées par les agences, qui sont responsables de la qualité de l'information fournie sur les ressources.

Il est possible de répartir la responsabilité de ces deux processus de travail : mise à jour et validation. Les deux processus peuvent relever chacun de personnes différentes ou relever d'une seule.

Un responsable provincial met à jour toutes les ressources de niveau administratif provincial.

Exemple de scénario possible : Des responsables, dits locaux, travaillant dans un CLSC qui relève d'un CSSS donné peuvent être nommés pour mettre à jour et créer les ressources locales et régionales, sur les territoires des différents CLSC chapeautés par leur établissement. Un responsable nommé par l'agence valide les ressources locales et régionales de toutes les ressources de sa région sociosanitaire.

Quant à la fréquence de mise à jour, elle est précisée à l'élément 2080, chapitre 3 « Calendrier des mises à jour ».

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

La création d'une ressource « installation », « point de service » ou « point de chute » tombe sous la responsabilité de l'établissement concerné, et ce, pour tous les champs décrivant la ressource.

La mise à jour des données sur cette même ressource revient au CLSC servant le territoire dans lequel se situe la ressource.

Exemple : La création d'un point de service dans la région 01 avec son établissement-mère dans la région 03. La création de la ressource sera faite par le responsable de la région 03, sa mise à jour sera faite par le responsable du territoire de CLSC concerné de la région 01.

Type « établissement, installation, point de service, point de chute » (élément 1050)

Point 600 « Cliniques »

Comme il a été dit antérieurement, une des préoccupations des responsables du cadre normatif est de s'assurer de la compréhension commune du vocabulaire utilisé et des réalités auxquelles il fait référence et d'éviter la création de cliniques de tout acabit. Les cliniques admises dans le *Répertoire des ressources* en ligne sont désormais :

- les cliniques médicales³ ;
- les cliniques GMF³ ;
- les cliniques ayant des services de médecine spécialisée³ (auparavant « cliniques spécialisées » ;
- les cliniques dentaires¹ ;
- les cliniques d'imagerie médicale¹ ;
- les cliniques laboratoires¹.

L'appellation « Autre clinique¹ » comprendra toutes les autres cliniques, qu'il s'agisse de services paramédicaux ou de toute autre spécialité (tenir compte des critères énumérés au numéro 617 de l'élément 1050).

Les cliniques médicales, les cliniques ayant des services de médecine spécialisée et les autres cliniques doivent actuellement se retrouver, au moment de leur inscription dans le *Répertoire des ressources*, sous l'appellation « Clinique » (élément 1050 « Type : établissement, installation, point de service, point de chute »). Dans une version ultérieure, cette notion sera ventilée.

Les spécialistes (des domaines médical et paramédical) seront inscrits comme professionnels au sein de ce type de ressource. Le mot-clé les représentant est nécessaire à une recherche efficace.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

Services (élément 6010)

Historiquement, les services étaient signalés en mode texte dans les champs correspondant aux éléments suivants : « Mission » ou « Objectifs », « Clientèle » et « Services spécifiques ». Ils apparaissaient aussi dans les formulaires envoyés par télécopieur, pour effectuer les mises à jour. Un travail de révision s'avère nécessaire pour uniformiser sa saisie. Ce travail s'appuiera sur une analyse en profondeur des éléments « Mots-clés » (élément 3040) et « Département/Ressource » (élément 9010), dans le but de clarifier leur définition et d'éviter la double saisie d'information.

L'Annexe 3 peut quand même servir de guide pour inclure les services dédiés aux ressources ; dans l'application. Les services ne sont présentement pas disponibles dans les moteurs de recherche de l'application.

Territoire couvert (élément 5200)

Il faut tenir compte du fait que les informations saisies au sujet de l'élément « Territoire couvert » constituent une zone texte. : Pour cette raison, il est difficile de garantir la qualité du résultat de la recherche. Un travail de révision s'avère nécessaire pour uniformiser la saisie d'informations sur cet élément.

Les anciennes appellations de ville (antérieures aux fusions municipales) ont été inscrites dans ce champ par le fournisseur Korem.

Adresse (élément 2020)

Les adresses reconnues par le *Répertoire des ressources* sont dans la province de Québec. Ces adresses permettent de localiser une ressource. Pour les ressources qui sont à l'extérieur de la province et qui sont pertinentes pour le *Répertoire des ressources*, indiquer la province, si la ressource est canadienne, ou le pays, si elle est à l'extérieur du Canada. Vous pourrez ainsi trouver, grâce à l'élément « Adresse », une ressource, notamment de l'Ontario.

Dans une version ultérieure, des codes précis seront donnés pour permettre la saisie des codes postaux canadiens.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

En ce qui a trait aux ressources locales et régionales limitrophes de l'Ontario, ce sont les responsables du territoire du CLSC de Hull et du territoire du CLSC de Témiscamingue qui doivent les inscrire dans le *Répertoire des ressources* et en faire la mise à jour. Le code postal utilisé sera celui identifiant le territoire du CLSC responsable, en attendant l'activation des codes postaux.

Exemple : **URGENCE DENTAIRE**
 ADRESSE : 50, rue Rideau, Bureau 204, OTTAWA, ONTARIO
 CODE POSTAL : J8X 4E6

Pour les ressources de niveau provincial, seule la personne responsable au niveau provincial peut faire les mises à jour des ressources ontariennes. Elle indiquera le code postal Z0Z 0Z0.

Exemple : **CENTRE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES MALADIES INFECTIEUSES**
 LABORATOIRES DE VIH ET DE RÉTROVIROLOGIE/AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU
 CANADA ADRESSE : (ONTARIO)
 CODE POSTAL : Z0Z 0Z0

Confidentialité (élément 2010)

RSSS

La notion de confidentialité ne s'applique pas aux ressources du réseau. Seuls les coordonnées des services Info-Santé et Info-Social sont assujettis à la mesure de confidentialité.

HRSS

- En ce qui a trait aux ressources hors du réseau, dans les cliniques médicales ou les cliniques ayant des services de médecine spécialisée, l'obligation de confidentialité ne concerne que les seuls médecins chercheurs spécialistes qui n'assurent aucun suivi auprès des usagers peuvent se servir de la notion confidentielle.
- Un numéro de téléphone confidentiel s'affiche dans le champ dédié aux numéros de téléphone et non pas dans le champ « Confidentialité ».
- Pour les ressources qui ne désirent pas que leur adresse apparaisse, il est possible d'indiquer CONFIDENTIELLE au début du champ « Adresse ».
Exemple :
Centre d'hébergement pour femmes violentées.

Lorsque le code postal doit aussi demeurer confidentiel, indiquer le code postal du CLSC du territoire sur lequel est situé la ressource. La localisation ne sera donc pas la bonne, mais affichera une localisation dans le bon territoire de CLSC.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

Saisie du 9-1-1

La saisie informatique manuelle est différente d'une région à l'autre. En effet, dans certaines régions ce numéro apparaît sans traits d'union : 911 et dans d'autres, avec traits d'union : 9-1-1, c'est pourquoi il est difficile de garantir la qualité du résultat d'une recherche.

Un travail de révision s'avère nécessaire à cet égard et il tiendra compte des façons de faire dans les services Info-Santé et Info-Social.

Délai d'attente pour la validation des ressources

Le délai d'attente prescrit pour la validation doit être respecté.

Demande d'ajout

Une demande d'ajout d'une ressource doit être traitée dans la semaine qui suit la demande.

Demande de modification

Une demande de modification doit être traitée dans la semaine qui suit la demande.

Demande de suppression

Une demande de suppression doit être traitée dans la semaine qui suit la demande.

Demande de validation

Une demande de validation doit être traitée le plus rapidement possible. Le délai maximum permis sera la semaine qui suit la demande.

Ressources inactives

Dans la version actuelle de l'application, les ressources rendues inactives doivent être supprimées par les validateurs, selon le niveau administratif de la ressource, pour chacun des territoires de CLSC, dans un délai maximum d'un mois.

Moteur et paramètres de recherche

Voir la note à ce sujet à la fin de la section « Vocabulaire ».

Un moteur de recherche est un élément de logiciel avec lequel il est possible de remplir les champs correspondant aux paramètres de la recherche de l'utilisateur. En ce qui concerne le *Répertoire des ressources*, il y a cinq moteurs : mots-clés, horaire d'ouverture, langues, géographie, recherche par champ. Ces moteurs permettent aux utilisateurs du *Répertoire*, de bonifier leur recherche de renseignements, en accédant à quantité d'informations précises contenues dans le *Répertoire des ressources*.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

1. Mots-clés

Les« mots-clés » sont un des principaux « moteurs » de recherche d'informations dans le *Répertoire des ressources*. Il est possible de sélectionner jusqu'à trois mots-clés. Les trois champs correspondant aux trois mots-clés sélectionnés sont inclusifs. Par exemple, si deux mots-clés sont sélectionnés, le résultat de la recherche présentera les ressources qui comporteront minimalement ces deux mots-clés.

2. Horaire d'ouverture

L'« horaire d'ouverture » constitue un autre « moteur » principal de recherche d'informations. Il permet de sélectionner six champs inclusifs : « Journée », « Samedi », « Dimanche », « 24/7 », « Soir », « Sans rendez-vous ».

3. Accessibilité

4. Géographie

Un autre « moteur » est la « géographie », qui permet de sélectionner quatre champs inclusifs : « Région sociosanitaire », « Territoire de CLSC », « Municipalité », « Code postal ».

5. Recherche par champ

Enfin, le cinquième et dernier « moteur » principal est la « recherche par champ ». Il permet la recherche texte dans un des huit champs suivants : « Nom », « Abréviation », « Adresse civique », « Nom du responsable », « Nom du professionnel », « Commentaires », « Territoire couvert », « Téléphone ».

Avec la version actuelle de l'application, un raffinement est disponible dans le résultat obtenu d'une recherche. C'est seulement dans les ressources présentées dans le résultat d'une recherche qu'il est possible d'activer un moteur de recherche qui rend disponible une précision dans les champs « Nom », « Abréviation », « Adresse civique », « Nom du responsable », « Nom du professionnel », « Commentaires », « Territoire couvert », « Téléphone ».

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

Mots-clés (élément 3040)

Pour la version 1.0 du cadre normatif, tout comme anciennement dans le guide de référence, nous avons l'obligation de retrouver un mot-clé définissant la clientèle, lorsqu'elle est **spécifique** à un type de ressource. Quant au mot clé « Toute clientèle » il a été retiré puisqu'il ne définit pas de spécification dans le service offert.

Le cadre normatif statue sur les mots-clés obligatoires, sur d'autres mots-clés pertinents à inclure, ainsi que sur les mots-clés à proscrire selon le type de ressource. Il n'y aura pas de limitation de mots-clés par ressource. Une restriction s'impose toutefois quant à la surutilisation de mots-clés. Il faut garder en mémoire que les mots-clés servent de « moteur » de recherche dans l'application autant que de caractérisation de la ressource. Il en va de la qualité et de la pertinence du résultat de la recherche. L'Annexe 1 intitulée *Mots-clés* sert de guide à la correction ou la mise à jour de la ressource.

Exemple : Dans l'Annexe 1, au paragraphe « Mots-clés index dans les types », en ce qui a trait au mot « Radiologie », il est obligatoire de l'inclure dans les ressources privées d'imagerie médicale ; il est pertinent de l'inclure dans les ressources ayant une mission de CLSC, lorsque celles-ci offrent le service.

Toutes les ressources ayant une mission de CH offrent des services de radiologie. Il n'est donc pas pertinent de le retrouver dans les ressources hospitalières.

- **Mot-clé « Type établissement-installation-point de service ou point de chute »**

Il faut dorénavant utiliser le mot-clé « Type de ressource » plutôt que le mot-clé « Catégorie de ressource ». (La définition de catégorie de ressource sert dans la version 1.0 à préciser si la ressource est un établissement, une installation, un point de service ou un point de chute).

Une révision complète des types d'e-i-ps-pc des ressources a été faite pour la version 1.0 du cadre normatif.

L'Annexe 1 donne la liste des mots-clés à lier manuellement à ces ressources. Elle répertorie les mots-clés obligatoires, les mots pertinents à utiliser et les mots proscrits. La normalisation fournira, dans les futures versions de l'application, la liste automatisée des mots-clés liés à ces types.

Les nouveaux mots-clés suivi d'un astérisque à l'élément 3040. Leur utilisation sera annoncée, après le déploiement sur le Web de la version 1.3, par les instances concernées.

Chapitre 2 Informations générales

Section 2.2 Modalités particulières

Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)

- **Mots-clés « index »**

Les mots-clés index sont appelés ainsi parce qu'ils désignent notamment les maladies, les spécialisations, les services.

Il n'est pas pertinent d'inclure des mots-clés mentionnant des éléments inclus d'office dans la pratique d'un professionnel. Pour leur utilisation, il faut s'assurer que le professionnel en a fait une spécialisation.

Exemple : Une clinique d'acupuncture ne doit pas avoir comme mot-clé : acouphène, allergie, anémie, anorexie, apnée, asthme, bégaiement, blépharospasme, etc.

Les nouveaux mots-clés sont surlignés à l'élément 3010.

Seules les ressources reconnues par le Service des activités de sécurité civile pourront avoir le mot-clé « Pandémie ».

- **Mot-clé « Clientèle »**

Adolescent
Adulte
Bébé
Couple
Enfant
Famille
Femme
Homme
Jeunesse
Personne âgée

La décision de supprimer le mot-clé : « Toute clientèle » a pris effet le 1^{er} avril 2008.

Demande d'ajout de mots-clés

Il faut tenir compte du fait que chaque demande d'ajout de mots-clés implique une mise à jour rapide des ressources concernées et l'acceptation de ces demandes sera annoncée par la pilote d'orientation.

Toutes les demandes d'ajout doivent lui être signalées avec les informations suivantes :

- le type d'e-i-ps-pc dans lequel les mots-clés doivent être ajoutés (obligation) ou peuvent être ajoutés (pertinence) ;
- la raison de cet ajout ;
- le nombre de ressources potentiellement concernées.

Chapitre	2	Informations générales
Section	2.2	Modalités particulières
Sous-section 2.2.1 MISES EN GARDE (SUITE)		

Transport en commun (élément 5070)

La notion de transport en commun est subjective. En effet, en région urbaine, indiquer l'existence d'un service de transport en commun près de la ressource a une signification différente de l'indication de la même information en région rurale. À interpréter avec réserve.

Une directive sera émise par les instances concernées sur le maintien ou le retrait de cet élément.

Exemple : Indiquer qu'il existe un moyen de transport en commun, autobus par exemple, à 3 km d'une ressource, en région rurale, peut être pertinent. Le responsable d'une ressource en région urbaine pourrait penser que 3 km, ce n'est pas suffisamment près pour le signaler comme un moyen de transport possible pour se rendre à la ressource.

Site Web (élément 3020)

Il faudra modifier la sécurité d'accès à Internet sur certains postes de travail, afin de pouvoir consulter les sites Web inscrits dans les ressources. Les équipes techniques des divers établissements sont gouvernées par des règles de sécurité sur lesquelles le *Répertoire des ressources* n'a pas préséance.

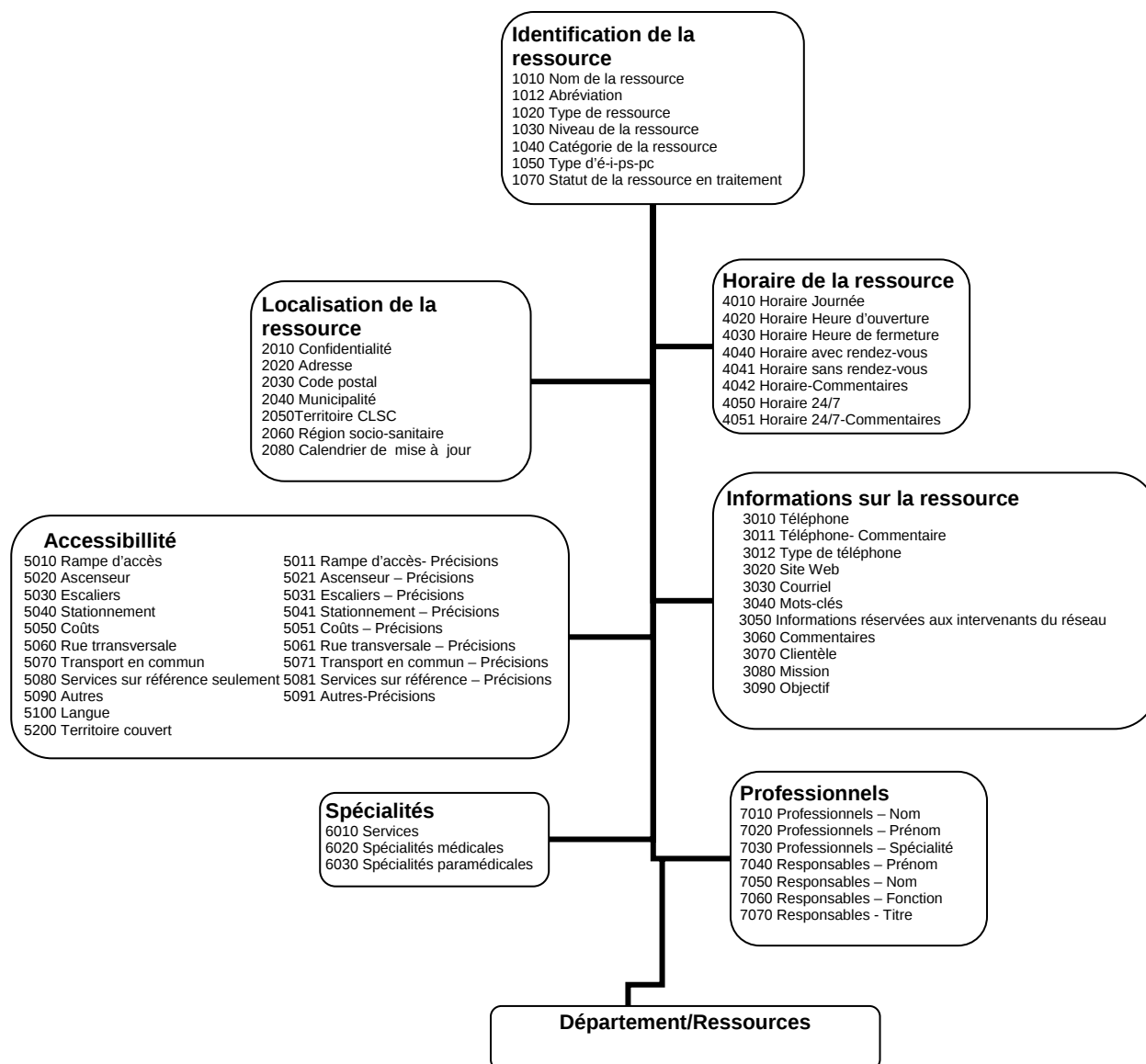
Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.1	LISTE ALPHABÉTIQUE DES ÉLÉMENTS

NOM DE L'ÉLÉMENT	SOUS-SECTION	NUMÉRO
Abréviation	3.3.1	1012
Actions sur la ressource	3.3.1	1080
Adresse	3.3.2	2020
Ascenseur – Précisions	3.3.5	5021
Ascenseur	3.3.5	5020
Autres – Précisions	3.3.5	5091
Autres	3.3.5	5090
Calendrier de mise à jour	3.3.2	2080
Catégorie de la ressource	3.3.1	1040
Clientèle	3.3.3	3070
Code postal	3.3.2	2030
Commentaires	3.3.3	3060
Confidentialité	3.3.2	2010
Courriel	3.3.3	3030
Coûts – Précisions	3.3.5	5051
Coûts	3.3.5	5050
Département/Ressources	3.3.8	9010
Escaliers – Précisions	3.3.5	5031
Escaliers	3.3.5	5030
Horaire – Commentaires	3.3.4	4042
Horaire - Heure d'ouverture	3.3.4	4020
Horaire - Heure de fermeture	3.3.4	4030
Horaire - Journée	3.3.4	4010
Horaire - Services sans rendez-vous	3.3.4	4070
Horaire - Services sur rendez-vous	3.3.4	4060
Horaire 24/7 – Commentaires	3.3.4	4051
Horaire 24/7	3.3.4	4050
Horaire avec rendez-vous	3.3.4	4040
Horaire sans rendez-vous	3.3.4	4041
Informations réservées aux intervenants du réseau	3.3.3	3050
Langue	3.3.5	5100
Mission	3.3.3	3080
Mots-clés	3.3.3	3040
Municipalité	3.3.2	2040
Niveau de la ressource	3.3.1	1030
Nom de la ressource	3.3.1	1010
Objectif	3.3.3	3090
Professionnels – Nom	3.3.7	7020
Professionnels – Prénom	3.3.7	7010
Professionnels – Spécialité	3.3.7	7030
Rampe d'accès – Précisions	3.3.5	5011
Rampe d'accès	3.3.5	5010
Région sociosanitaire	3.3.2	2060

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.1	LISTE ALPHABÉTIQUE DES ÉLÉMENTS (SUITE)

NOM DE L'ÉLÉMENT	SOUS-SECTION	NUMÉRO
Responsables – Fonction	3.3.7	7060
Responsables – Nom	3.3.7	7050
Responsables – Prénom	3.3.7	7040
Responsables – Titre	3.3.7	7070
Rue transversale – Précisions	3.3.5	5061
Rue transversale	3.3.5	5060
Services sur référence seulement – Précisions	3.3.5	5081
Services sur référence seulement	3.3.5	5080
Services	3.3.6	6010
Site Web	3.3.3	3020
Spécialités médicales	3.3.6	6020
Spécialités paramédicales	3.3.6	6030
Stationnement – Précisions	3.3.5	5041
Stationnement	3.3.5	5040
Statut de la ressource en traitement	3.3.1	1070
Téléphone – Commentaire	3.3.3	3011
Téléphone	3.3.3	3010
Territoire CLSC	3.3.2	2050
Territoire couvert	3.3.5	5200
Transport en commun – Précisions	3.3.5	5071
Transport en commun	3.3.5	5070
Type de ressource	3.3.1	1020
Type de téléphone	3.3.3	3012
Type établissement, installations, points de service, points de chute	3.3.1	1050

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.2	SCHÉMA DES ÉLÉMENTS



Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	0000	GUIDE DE LECTURE

Chacun des éléments contenus dans le cadre normatif est décrit de la façon suivante :

- ❖ **FORMAT** Type, longueur du système *Répertoire des ressources*. : X
Gabarit si nécessaire, ex : AAAA-MM-DD
- ❖ **DÉFINITION** S'assurer que la définition est la plus précise possible.
- ❖ **DESCRIPTION** *Caractéristiques (obligatoire, mesure ou catégorie, provenance avec référence)
*Valeurs (construction de l'élément, étendue des valeurs, valeurs par défaut et attribution)
*Exceptions ou réserves
- ❖ **PRÉCISIONS** *Consignes à la saisie
*Pratiques acceptées
*Contexte particulier
- ❖ **VALIDATION** Décrire la ou les règles de validation en vigueur.
- ❖ **REQUIS PAR** Par le MSSS, les agences, l'établissement, etc.
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES** Puisque de plus en plus de systèmes d'information puisent des éléments dans d'autres systèmes, en vue d'une intégration des éléments.
- ❖ **TRANSMISSION** Cette description sera présente dans certains cas où il est nécessaire d'apporter une précision concernant la transmission.
(*exemple* : transfert d'information du répertoire vers RODIS)
- ❖ **VALEURS PERMISES** Liste des valeurs permises (code, libellé ou étiquette)
Liste des codes historiques

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE

Cette sous-section représente les éléments qui identifient la ressource. Ces éléments sont de nature administrative.

- 1010 Nom de la ressource
- 1012 Abréviation
- 1020 Type de ressource
- 1030 Niveau de la ressource
- 1040 Catégorie de la ressource
- 1050 Type établissement, installations, points de service, points de chute

Ces sous-sections comprennent aussi la définition des éléments qui ont un lien avec les actions à poser sur l'application. Malgré le fait que ce sont des informations applicatives, il a été jugé pertinent d'en faire une définition commune à tous les utilisateurs.

- 1070 Statut de la ressource en traitement
- 1080 Actions sur la ressource

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1010	NOM DE LA RESSOURCE

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 256
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte identifiant la ressource par son nom tel que défini dans la raison sociale, son enregistrement, sa carte d'affaire ou défini par le groupe.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est obligatoire.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

 - Le nom doit s'inscrire manuellement en majuscule.
 - Tout article au début du nom doit être inscrit à la fin du nom, entre parenthèses.
*Exemple : OFFICE DES PERSONNE HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (L')
ROSEMÈRE (MUNICIPALITÉ)
AFFAIRE DE FAMILLE INC. (UNE)*
 - Pour toute ressource portant le nom d'un individu, inscrire le Nom en majuscule, suivi du prénom la virgule suit le prénom si information supplémentaire
Exemple : CLOUTIER,DORVAL ET VEILLEUX, ORTHODONTISTES
 - Évitez l'emploi des caractères spéciaux tels que &, *.
 - Les seules abréviations reconnues et obligatoires dans le nom sont celles reconnues dans le réseau et qui sont énumérées ici :
CSSS Centre de santé et de services sociaux
CPEJ Centre de la protection de la jeunesse
CRPAT Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres personnes toxicomanes
CRDI Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDP Centre de réadaptation en déficience physique
CH Centre hospitalier
CHU Centre hospitalier universitaire
CLSC Centre local de services communautaires
CHSLD Centre d'hébergement et de soins de longue durée

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1010	NOM DE LA RESSOURCE (SUITE)

➤ **Municipalité**

Inscrire le nom suivi, entre parenthèses, du statut, (municipalité, ville, village, paroisse). Ex. : *ROSEMÈRE (VILL)*, *LA PATRIE (MUNICIPALITÉ)*. Inscrire comme mot-clé « Municipalité » afin de faciliter la recherche pour toutes les ressources de cette catégorie. À inscrire dans une ressource de catégorie « Municipalité » : ambulance, pompiers et police, bibliothèque de son territoire.

➤ **9-1-1**

L'accès au **9-1-1** doit être noté dans les mots-clés de la ressource « Municipalité ». Dans le but de permettre l'impression de listes téléphoniques bien structurées, **ne pas inscrire le 9-1-1 dans l'agenda téléphonique** : le 9-1-1 n'est pas un numéro de téléphone standard et l'information est déjà notée dans les mots-clés. **Ne pas créer à part de ressource 9-1-1**. L'inscrire dans les services données par la ressource. (élément 6010 Services)

➤ **St ou Saint ?**

Si le nom de la municipalité inclut **Saint ou Sainte**, inscrire le mot en entier.

Exemple : *SAINTE-MONIQUE (MUNICIPALITÉ)*

➤ **Ressources du même nom, localisations différentes**

Il est laissé au libre arbitre de la responsable de la création ou de la mise à jour de la ressource d'ajouter une précision comme la municipalité ou le territoire entre parenthèses à la suite du nom. Pour certaines régions, cet ajout peut être significatif. On comprend que d'ajouter la ville à une chaîne de pharmacies dans les grands centres n'apportera pas suffisamment de précision.

Exemples : *AL-ANON (MONTRÉAL)*, *ACTION-CHÔMAGE (SHAWINIGAN)*, *PHARMACIE JEAN COUTU (REPENTIGNY)*

➤ **Cliniques médicales, spécialisées ou autres**

Ne pas créer de ressource unique pour les médecins qui pratiquent en clinique médicale. Créer plutôt la ressource au nom de la clinique et inscrire plutôt la liste des médecins de la clinique dans l'onglet « Professionnel » disponible dans l'application. Cette consigne s'applique à tous les professionnels travaillant dans cette clinique.

Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1010	NOM DE LA RESSOURCE (SUITE)

❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

Validation de présence automatique à la saisie.
Validation de format manuel à la saisie.

Validation inter-éléments :

❖ **REQUIS PAR**

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

VALEURS PERMISES

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1012	ABRÉVIATION

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 256
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte identifiant l'abréviation ou l'acronyme reconnu et utilisé pour identifier la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

Aucun point ne doit séparer les lettres (OPHQ, OIIQ, CSSS). Inscrire en majuscule et sans accent. Les abréviations reconnues au chapitre 2, section 2.1.1; sous-section 2.1.2 ont préséance sur tout autre type d'abréviation pour les ressources du réseau. Toutes les autres abréviations sont permises pour les ressources hors réseau.

Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuel à la saisie.

Validation inter-éléments
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

RSSS

CSSS Centre de santé et de services sociaux
CPEJ Centre de la protection de la jeunesse
CRPAT Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres personnes toxicomanes
CRDI Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDP Centre de réadaptation en déficience physique
CH Centre hospitalier
CHU Centre hospitalier universitaire
CLSC Centre local de services communautaires
CHSLD Centre d'hébergement et de soins de longue durée

HRSS

Toutes abréviations permises

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-10

- 3-11

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1040	CATÉGORIE DE LA RESSOURCE

❖ **FORMAT**

Alphabétique

Longueur : 25

❖ **DÉFINITION**

Code identifiant la catégorie de la ressource dans le réseau de la santé (RSSS)

Pour les organismes relevant du MSSS : « La distinction entre les entités « établissement » et « installation » est la conséquence de considérations pratiques. En fait, les deux entités ne peuvent exister séparément l'une de l'autre. En effet, une entité ayant uniquement une existence légale (établissement) ne peut fonctionner si elle ne possède pas au moins une unité concrète (installation) de production de biens ou de services. À l'inverse, une unité de production ne peut exister que si elle est régie par une entité ayant une existence juridique et dotée de responsabilités légales. Alors qu'un établissement peut gérer ou être responsable de plusieurs installations (parfois situées sur des territoires différents), à l'inverse, une installation doit dépendre d'un et un seul établissement. Dans le répertoire, la distinction entre ces deux types d'entités facilite la recherche de l'utilisateur selon son besoin. Ainsi, les préoccupations administratives (achats, ventes, plaintes, réclamations, données financières ou statistiques, etc.) porteront sur l'entité «établissement», alors que celles relatives à la dispensation des services feront appel à l'entité « installation ».

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/m02/M02Distinction.asp>

- **Établissement RSSS** : Entité juridique dotée de capacités et responsabilités légales, qui détient un permis du MSSS pour gérer des services correspondant aux cinq grandes missions définies dans la loi.

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/m02/>

Exemple : CSSS DU PONTIAC

- **Installation du RSSS** : Lieu physique où sont dispensés des soins de santé et de services sociaux à la population du Québec dans le cadre d'une ou plusieurs missions.

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/m02/>

Exemple : CLSC QUYON (installation du CSSS du Pontiac)

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1040	CATÉGORIE DE LA RESSOURCE (SUITE)

- **Point de service RSSS** : Installation figurant au permis de l'établissement, où l'on trouve des ressources matérielles et humaines permanentes qui donnent des services continus de même nature, en totalité ou en partie, du siège social afin de rendre des services plus accessibles à la population.

Chapitre 2.1.1 Terminologie, Cadre normatif du système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC)

Exemple : CLSC FORT COULONGE (point de service du CSSS du Ponctiac)

- **Point de chute RSSS** : Local sans aménagement permanent mis à la disposition du CSSS (mission CLSC) pour que des intervenants viennent y dispenser des services réguliers ou occasionnels.

Chapitre 2.1.1 Terminologie, Cadre normatif du système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC)

Code identifiant la catégorie de la ressource hors réseau de la santé (HRSSS)

Pour les organismes ne relevant pas du réseau de la santé ; aucun code n'est reconnu officiellement pour la version 1 du cadre normatif.

- **Établissement HRSSS**: Entité qui prend ici la définition d'une ressource offrant des services de nature bio-psycho-social pouvant aider tous les types de clientèle nécessitant ces services. Elle peut aussi prendre la définition d'une maison-mère où se situent les services administratifs d'un établissement et de ses installations.

Exemple : PHARMACIE BIEN SOIGNÉE est l'établissement dont est propriétaire M. Langevin ; ses services administratifs sont regroupés dans son établissement. Il est propriétaire de 5 pharmacies BIEN SOIGNÉE qui elles deviennent ses installations.

Exemple : PHARMACIE BIEN SOIGNÉE

- **Installation HRSSS** : Entité qui prend ici la définition d'un lieu où sont dispensés les services offerts à la population. Voir exemple dans la définition de son établissement.
- **Point de service HRSSS** : Installation disponible à l'applicatif mais non reconnu au cadre normatif

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1040	CATÉGORIE DE LA RESSOURCE (SUITE)

➤ **Point de chute HRSSS**

Local sans aménagement permanent disponible à l'applicatif, mais non reconnu au cadre normatif.

❖ **DESCRIPTION**

Cette catégorisation est obligatoire. Elle est normalisée et saisie sous un format de liste prédéfinie lors de la création d'une ressource.

❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

Pour les organismes hors réseau, nous reconnaissons qu'ils sont créés en suivant la même structure que les établissements du réseau.

Les différents départements d'une installation, d'un point de service, d'un point de chute ne sont pas des ressources. Ces informations doivent être saisies avec l'élément 9010 Département/Ressources

Exemple : La radiologie d'une installation Centre hospitalier doit être inscrite dans l'onglet « Département/Ressources » et non pas être une ressource autonome.

❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

Validation de présence automatique à la saisie.

Validation de format automatique à la saisie.

Validation inter-éléments

❖ **REQUIS PAR**

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

❖ **VALEURS PERMISES**

- 100 Établissement
- 200 Installation
- 300 Point de service
- 400 Point de chute

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1050	TYPE ÉTABLISSEMENT, INSTALLATIONS, POINTS DE SERVICE, POINTS DE CHUTE

- ❖ **FORMAT**

Numérique
Longueur : 3

- ❖ **DÉFINITION**

Champ texte identifiant le type d'établissement, que ce soit des ressources RSSS ou HRSSS. Dans une version ultérieure, il sera obligatoire d'identifier le type d'installation, point de service, point de chute.

- ❖ **DESCRIPTION**

Cette information est obligatoire. Elle est normalisée et saisie sous un format de liste prédéfinie. La liste des valeurs permises sera bonifiée dans une version ultérieure.

- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
L'activation de nouvelles valeurs sera signalée par écrit aux intervenants concernés par les instances autorisées.

Les types d'établissement non reconnus dans la liste des valeurs permises doivent se retrouver sous la ventilation Autres types (900)
S'assurer de répondre aux règles d'association définies à l'élément et Type de ressource (1030) et Catégorie de la ressource (1040)

Des tableaux sont disponibles en annexe 1 afin de se procurer la liste de l'élément mots-clés (3050) leur étant rattachés.

- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
La validation de présence est manuelle à la saisie.
La validation de format est automatique à la saisie.

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1050	TYPE ÉTABLISSEMENT, INSTALLATION, POINTS DE SERVICE, POINTS DE CHUTE (SUITE)

Validation inter-éléments :

Validation relationnelle automatique à la saisie du code
100 Établissement de l'élément Catégorie de la ressource (1020).
Une ventilation en utilisant un des codes 300-200-600-619-601-900-110 est obligatoire.

Lorsqu'il y a saisie du code 200 Installation - 300 Point de services ou 400 Point de chute de l'élément Catégorie de la ressource (1020) la version 1.0 de l'application ne demande **pas de validation au type d'établissement**

❖ **REQUIS PAR**

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

Référentiel établissement (M-02)

❖ **VALEURS PERMISES**

Les valeurs reconnues à la création d'une ressource avec la version 1.2 de l'application sont :

- (300) Hôpital (centre hospitalier)
- (200) CLSC
- (600) Clinique
- (650) Pharmacie
- (601) Clinique de médecine familiale GMF
- (900) Autres types
- (110) CSSS

La liste complète des valeurs permises et leur définition sont disponibles à l'annexe 2 « Définition des types d'établissement, d'installations, points de service, points de chute »

- 3-17

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1070	STATUT DE LA RESSOURCE EN TRAITEMENT (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

100 Ressource en ajout
Nouvelle ressource ne faisant pas encore l'objet d'une demande d'approbation.

200 Ressource en modification
Ressource existante et ne faisant pas encore l'objet d'une demande d'approbation.

Ressource existante faisant l'objet d'une demande de suppression.

400 Ressource en demande d'approbation
Nouvelle ressource ou ressource existante faisant l'objet d'une demande d'approbation

500 Ressource refusée
Nouvelle ressource ou ressource existante ayant reçu un refus de la part du validateur lors d'une demande d'approbation

600 Ressource inactive
Historique d'une ressource ayant reçu une approbation

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-19

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.1	Identification de la ressource
Élément	1080	ACTION SUR LA RESSOURCE (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

100 Annuler
200 Ajouter
300 Modifier
400 Sauvegarder
500 Soumettre pour approbation
501 Valider
502 Accepter
503 Refuser
600 Restaurer
700 Supprimer
800 Visualiser
900 Imprimer

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	LOCALISATION DE LA RESSOURCE

Cette sous-section définit ce qui touche à la géographie de la ressource.

2010 Confidentialité
2020 Adresse
2030 Code postal
2040 Municipalité
2050 Territoire de CLSC
2060 Région sociosanitaire

Elle comprend aussi la définition de la fréquence de la mise à jour d'une ressource.

2080 Calendrier de mise à jour

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2010	CONFIDENTIALITÉ

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher permettant de signaler à l'utilisateur du répertoire quelles informations doivent être gardées confidentielles aux clients lors de la consultation de la ressource. Le champ ne fait pas référence à la confidentialité qu'une ressource assure à sa clientèle. Les ressources pouvant utiliser cette fonctionnalité sont notamment les centres d'hébergement pour femmes violentées, les centres de crise en santé mentale, les centres d'hébergement de crise, les ressources servant aux professionnels du réseau, les services Info-Santé et Info-Social. On ne peut se servir de la fonction « Confidentialité » pour signaler une porte d'entrée unique de services dans les ressources du réseau.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est facultative.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie Tous les champs obligatoires prescrits au cadre normatif doivent être complétés même si la ressource est jugée confidentielle. Inscrire en lettre majuscule « CONFIDENTIELLE » dans le champ « Adresse ». Si une case postale est disponible l'inscrire dans le champ « Adresse ». Inscrire le code postal du CSSS où se situe physiquement la ressource. Attention, la localisation qui sera disponible sera celle du CSSS. Éviter d'inscrire toute donnée pouvant compromettre la vie privée d'individus ou la sécurité d'une organisation.	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

- Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-23

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2020	ADRESSE (SUITE)

L'élément « Adresse » est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.

❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

La validation de présence automatique à la saisie.
Validation de format manuel à la saisie.

Validation inter-éléments

Validation verticale automatique avec l'élément Nom (1010)

❖ **REQUIS PAR**

Par le MSSS, les instances régionales et les instances locales.

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

❖ **TRANSMISSION**

❖ **VALEURS PERMISES**

Toutes adresses légales
Site Web

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2030	CODE POSTAL (SUITE)

❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

Validation de présence automatique à la saisie.

Validation de format automatique à la saisie.

Validation de valeur automatique à la saisie.

Validation inter-éléments

Validation verticale automatique à la saisie avec l'élément Nom (1010)

Validation verticale automatique à la saisie, à l'établissement et au central avec une valeur du Référentiel territorial M34 en vigueur pour l'année financière couverte.

Validation relationnelle automatique à la saisie avec élément RSS (2060), territoire de CLSC (2050) et Municipalité (2040).

Le code postal doit être Z0Z 0Z0 si la municipalité est dans un territoire hors Québec (THQ) du Référentiel M34.

Le code postal doit être Z0Z 0Z1 si la municipalité, le RSS, le territoire de CLSC sont inexistants lors de la saisie de la ressource. Il est utilisé aussi lors que la ressource est un site Web.

Le code postal peut être Z0Z 0Z1 si la ressource est une page Internet.

❖ **REQUIS PAR**

Le MSSS

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

Référentiel territorial M34

❖ **TRANSMISSION**

❖ **VALEURS PERMISES**

Référentiel territorial M34

Z0Z 0Z0

Z0Z 0Z1

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-27

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2040	MUNICIPALITÉ (SUITE)

Validation verticale automatique à la saisie, avec l'élément code postal. L'élément municipalité prendra une valeur correspondante à un territoire hors Québec (THQ) du Référentiel M34 si le code postal est égal à Z0Z 0Z0.

Validation relationnelle automatique à la saisie avec l'élément code postal : l'élément municipalité prendra la valeur correspondante à un territoire inconnu connu du Référentiel M34 si le code postal est égal à Z0Z 0Z1.

- ❖ **REQUIS PAR** Par le MSSS
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES** Référentiel territorial M34
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES** Les municipalités du référentiel M34

La seule valeur permise pour « Municipalité » hors Québec est : Hors Québec

Les valeurs qui seront permises dans une version ultérieure pour les municipalités hors Québec :

00080 Alberta
 00081 Colombie-Britannique
 00082 Île-du-Prince-Édouard
 00083 Manitoba
 00084 Nouveau-Brunswick
 00085 Nouvelle-Écosse
 00086 Ontario
 00087 Saskatchewan
 00088 Terre-Neuve
 00089 Territoires du Nord-Ouest
 00090 Yukon
 00091 États-Unis d'Amérique
 00092 Autres pays
 00093 Nunavut

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2050	TERRITOIRE DE CLSC

- ❖ **FORMAT** Numérique Longueur : 5
- ❖ **DÉFINITION** Code servant à indiquer l'entité territoriale couverte par le CLSC où est situé physiquement la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION**
- Cette catégorisation est obligatoire. Elle est normalisée et saisie sous un format de liste prédéfinie lors de la création d'une ressource.
- Les valeurs de territoire de CLSC sont celles consignées dans le Référentiel territorial M34 en vigueur pour l'année financière en cours.
- Pour les ressources situées à l'extérieur du Québec, les codes des territoires hors Québec (THQ) du Référentiel territorial M34 en vigueur pour l'année financière couverte doivent être utilisés.
- Ce référentiel est mis à jour annuellement et est disponible au MSSS pour le 1^{er} avril de chaque année.
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.**
- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
- La validation de présence est automatique à la saisie.
Validation de format automatique à la saisie.
- Validation inter-éléments**
- Validation simple automatique à la saisie avec l'élément Nom : l'élément Territoire de CLSC est obligatoire si l'élément Nom est présent.
- Validation verticale automatique à la saisie, avec une valeur du Référentiel territorial M34 en vigueur pour l'année financière en cours.
- Validation relationnelle automatique à la saisie avec l'élément Code postal : l'élément Territoire de CLSC prend une valeur correspondante à un territoire hors Québec (THQ) du Référentiel M34 si le code postal est égal à Z0Z 0Z1.

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2050	TERRITOIRE CLSC (SUITE)

Validation relationnelle automatique avec l'élément Code postal (2030). L'élément Territoire CLSC s'accorde à la valeur la plus plausible si le code postal est Z0Z 0Z1. L'utilisateur devrait être en mesure de guider correctement le client avec l'onglet « Localisation de l'application ».

Validation relationnelle automatique avec l'élément Région socio-sanitaire (2060) du Référentiel M34

❖ **REQUIS PAR**

❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES** Référentiel territorial M34

❖ **TRANSMISSION**

❖ **VALEURS PERMISES** Les territoires du Référentiel territorial M34

La notion de territoire CLSC n'appartient qu'au Québec. Pour répondre aux différentes validations manuelles et automatiques, **la seule valeur permise pour « Territoire CLSC » hors Québec est : Hors Québec**

3-31

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Localisation de la ressource
Élément	2060	RÉGION SOCIO SANITAIRE (SUITE)

Validation relationnelle automatique à la saisie avec l'élément Code postal (2030) : l'élément Région sociosanitaire prend une valeur correspondante à une Région « **Inconnue** » si le code postal est égal à Z0Z 0Z1.

- ❖ **REQUIS PAR** Par le MSSS
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES** Référentiel territorial M34
Référentiel établissement M02
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**
 - 01 Bas-Saint-Laurent
 - 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
 - 03 Capitale-Nationale
 - 04 Mauricie et Centre-du-Québec
 - 05 Estrie
 - 06 Montréal
 - 07 Outaouais
 - 08 Abitibi-Témiscamingue
 - 09 Côte-Nord
 - 10 Nord-du-Québec
 - 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 - 12 Chaudière-Appalaches
 - 13 Laval
 - 14 Lanaudière
 - 15 Laurentides
 - 16 Montérégie
 - 17 Nunavik
 - 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James
 - 19 Ressource sans code postal (non activé)
 - 20 Hors Québec
 - 21 Inconnu

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Identification de la ressource
Élément	2080	CALENDRIER DE MISE À JOUR

❖ **FORMAT**

Longueur :

❖ **DÉFINITION**

Fréquence à laquelle les ressources doivent être révisées de façon systématique. Cette notion n'est pas présente dans l'application pour la version 1.2 du RRW.

- Mise à jour annuelle : Une révision sur tous les champs. La date de création pouvant être la date déterminant la première validation. Le code utilisé dans grille de référence prend la valeur¹.
- Mise à jour biannuelle : Deux révisions annuelles sur tous les champs. La date de création pouvant être la date déterminant la première date de la validation. Le code utilisé dans la grille de référence prend la valeur².
Exemples : 5 juin, 15 décembre
- Mise à jour des fériés : Dates multiples de révision qui tiennent compte des horaires des jours fériés où la ressource est **ouverte**. La date de validation annuelle doit être identifiée à la création de la ressource. Les dates présentement reconnues à la version 1.0 du cadre normatif comme obligatoires sont reconnues à l'élément 4010 Journée. Le code utilisé dans la grille de référence prend la valeur³.

❖ **DESCRIPTION**

Cette catégorisation est un processus manuel obligatoire pour la version 1.0 du cadre normatif. Selon l'évolution de l'application, il devrait être possible d'en faire une catégorisation obligatoire automatique.

❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

Pour les installations, points de service, points de chute du RSSS qui ont des départements-services avec des horaires d'**ouverture** lors des jours fériés indépendants de l'unité administrative ; vous pouvez dans la version 1.0 mettre à jour les champs « Horaire » selon les prescriptions du cadre normatif.

Une ressource installation, point de service, point de chute à créer est sous la responsabilité de l'établissement mis en cause, et ce, pour tous les champs constituant la ressource.

Cette même ressource est sous la responsabilité du territoire de CLSC dans lequel se situe la ressource pour ce qui est de sa mise à jour.

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Identification de la ressource
Élément	2080	CALENDRIER DE MISE À JOUR (SUITE)

Exemple : Création point de services dans la région 01 avec son établissement-mère dans la région 03. La création de la ressource sera faite par la responsable de la région 03, sa mise à jour se fera sous la responsabilité du territoire CLSC concerné de la région 01.

Les pharmacies seront de nature à avoir une mise à jour annuelle dans le calendrier. Les jours fériés étant facilement identifiables lors des appels de mise à jour.

Les valeurs en surlignées sont en statu quo quant à la pertinence de leur présence au répertoire. Une directive sera émise par les instances en autorité pour clarification.

❖ VALIDATION

Validation sur l'élément

La validation de présence n'est pas possible en version 1.0 de l'application. Elle sera automatique à la saisie dans une version ultérieure.

La validation de format sera manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments

❖ REQUIS PAR

❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES

❖ TRANSMISSION

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Identification de la ressource
Élément	2080	CALENDRIER DE MISE À JOUR (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

Mise à jour annuelle¹ :

562	Agence de la santé et des services sociaux
623	Ambulance*
701	Association santé
702	Association sociale
617	Autres cliniques
742	Bureau coordonnateur
803	Camp de vacances
631	CEGEP
741	CPE Centre de la petite enfance
703	Centre de bénévolat
706	Centre de crise
570	Centre antipoison
704	Centre d'écoute téléphonique
661	Centre d'emploi
401	Centre d'hébergement
450	Centre de jour
501	Centre de réadaptation (CR) (tous les types)
707	Centre de recherche
708	Centre de références
110	Centre de santé et des services sociaux (CSSS)
709	Centre de travail adapté
301	Centre hospitalier et départements (CH)
100	Centre Jeunesse (CPEJ)
403	Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
303	Centre hospitalier universitaire (CHU) et départements
613	Clinique spécialisée
614	Clinique dentaire
615	Clinique d'imagerie médicale
616	Clinique laboratoire
200	CLSC et départements ³
632	Commission scolaire
805	Compagnie pharmaceutique
711	Comptoir familial
662	Curatelle publique
561	Direction régionale de la santé publique (DSP)
633	École primaire et secondaire
806	Épicerie
502	Foyer de groupe
743	Garderie
664	Gouvernement fédéral
665	Gouvernement provincial
712	Groupe d'entraide

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.2	Identification de la ressource
Élément	2080	CALENDRIER DE MISE À JOUR (SUITE)

Mise à jour annuelle¹ :

744	Halte garderie
809	HLM Habitation à loyer modique
713	Maison des jeunes
810	Média d'information*
663	Milieu judiciaire
811	Municipalité
670	Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement
714	Organisme communautaire
715	Organisme économique
716	Organisme humanitaire
812	Organisme privé/agence
621	Policier*
622	Pompier*
650	Pharmacie ³
401	Résidence pour personnes âgées
745	Service de garde en milieu scolaire
563	Service régional Info-Santé et Info-Social
634	Université

Mise à jour biannuelle²

612	Clinique médicale ³
611	GMF ³
901	Site Web

Mise à jour des horaires fériés³

612	Clinique médicale ²
611	GMF ²
200	CLSC ¹

*Nouveaux mots-clés pour 2007-2008

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.3	INFORMATIONS SUR LA RESSOURCE

Cette sous-section contient les éléments qui donnent de l'information sur les différentes spécificités de la ressource.

- 3010 Téléphone
- 3011 Téléphone - Commentaires
- 3012 Type de téléphone
- 3020 Site Web
- 3030 Courriel
- 3040 Mots-clés
- 3050 Informations réservées aux intervenants du réseau
- 3060 Commentaires
- 3070 Clientèle
- 3080 Mission
- 3090 Objectif

- 3-38

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.3	Information sur la ressource
Élément	3011	TÉLÉPHONE - COMMENTAIRE

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 250
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'apporter des précisions pour le numéro de téléphone correspondant.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
Occurrence :

 - Il peut y avoir qu'une seule précision de saisie pour un même numéro de téléphone.
 - Le commentaire inscrit doit être en lien avec l'information inscrite à l'élément Téléphone.
 - Inscrire « CONFIDENTIEL » dans le champ « Commentaire » si le téléphone saisi se définit comme tel.
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence automatique à la saisie.
Validation de format manuel à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation verticale manuelle avec élément Téléphone (3010). Si élément Téléphone est complété, il est possible de compléter le champ « Commentaire » (3011).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

- 3-40

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.3	Information sur la ressource
Élément	3020	SITE WEB

- ❖ **FORMAT** Lien hypertexte Longueur : 250

- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire le lien hypertexte du site Web de la ressource.

- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.

- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
Aviser qu'il est de la responsabilité du consultant de la ressource de s'assurer qu'il ait les accès et le mot de passe réseau pour accéder aux ressources le nécessitant notamment dans les GMF.

- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments

- ❖ **REQUIS PAR**

- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**

- ❖ **TRANSMISSION**

- ❖ **VALEURS PERMISES** L'hyperlien débute par la chaîne de caractère suivante :
http://

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.3	Information sur la ressource
Élément	3030	COURRIEL

- ❖ **FORMAT** Lien hypertexte Longueur : 250

- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire l'adresse de courriel (sous forme de lien hypertexte) de la ressource.

- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.

- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
Garantir en tout temps un service à l'adresse de courriel inscrite.

- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments

- ❖ **REQUIS PAR**

- ❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

- ❖ **TRANSMISSION**

- ❖ **VALEURS PERMISES** L'adresse courriel saisie doit contenir un arobas (@) et un point (.) après un minimum de 2 caractères suivant l'arobas (@).

Exemple : hrobitaille@msss.gouv.qc.ca

- 3-43

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0001	Abus	0051	Ataxie de Friedreich
0002	Abus sexuel	0052	Audimutité
0003	Accident cérébro-vasculaire	0053	Audiologie
0004	Accident de la route	0054	Autisme
0005	Accident de travail	0055	Autochtone
0006	Accompagnement	0056	Aveugle
0007	Accouchement	0057	Avortement
0008	Acouphène	0058	Autres cliniques*
0009	Acte criminel	0059	Audioprothésiste*
0010	Acuponcteur	0060	Anesthésiologie*
0011	Adolescent	0061	Bail
0012	Adoption	0062	Banque de sang
0013	Adulte	0063	Bébé (nourrisson)
0014	Agence de la santé et des services sociaux	0064	Bégalement
0015		0065	Bénévolat
0016		0066	
0017	Agression physique	0067	Béquille
0018	Agression sexuelle	0068	Bibliothèque
0019	Aidant naturel	0069	
0020	Aide à domicile	0070	Boulimie
0021	Aide alimentaire	0071	Brûlé
0022	Aide financière	0072	Budget
0023	Aide juridique	0073	Burnout/stress
0024	Aide matérielle	0074	Bureau coordonnateur*
0025	Aide sociale	0075	Biochimie médicale*
0026	Aide technique	0076	Camp de vacances
0027	Aide téléphonique	0077	Cancer
0028	Aide vestimentaire	0078	Cardiologie
0029	Alcoolisme	0079	Cégep
0030	Alimentation	0080	
0031	Allaitement	0081	Centre d'abandon tabagique (CAT)
0032	Allergie	0082	Centre antipoison
0033	Alphabétisation	0083	
0034	Alzheimer	0084	Centre d'écoute téléphonique
0035	Ambulance	0085	Centre d'emploi
0036	Amputé	0086	Centre d'entraide
0037	Ancien combattant	0087	Centre d'hébergement
0038		0088	Centre de bénévolat
0039	Angoisse/anxiété	0089	Centre de crise
0040	Anorexie	0090	Centre de formation
0041	Aphasie	0091	Centre de jour
0042	Apnée	0092	Centre de la petite enfance
0043	Arthrite/arthrose	0093	Centre de réadaptation
0044	Association ou corporation professionnelle	0094	Centre de recherche
0045	Association santé	0095	Centre de références
0046	Association sociale	0096	Centre de santé
0047	Assurance automobile	0097	Centre de travail adapté
0048	Assurance-emploi	0098	CH (centre hospitalier)
0049	Assurance maladie	0099	Cérébrolésé
0050	Asthme	0100	Chaise roulante

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0101		0151	Déficient auditif
0102	Chambre hyperbare	0152	Déficient intellectuel
0103	CHCD	0153	Déficient moteur
0104	Chimiothérapie	0154	Déficient visuel
0105	Chiropraxie	0155	
0106	Chirurgie	0156	Dentiste
1107	Chirurgie mineure	0157	Denturologie
0108	CHSLD	0158	Dépannage
0109	CHU	0159	Dépression
0110	Cholestérol	0160	Dermatologie
0111	Clinique dentaire	0161	Désintoxication
0528	Clinique d'imagerie médicale*		
0112	Clinique médicale	0162	Deuil/décès
0113		0163	Diabète
0114		0164	Dialyse
0115	Clinique spécialisée	0165	Diététique
0116	CLSC	0166	Disparition
0117	Clinique laboratoire	0167	Divorce/séparation
0118	Cœur	0168	Documentation
0119	Coiffure	0169	Don d'organe
0120	Colite	0170	Dos
0121	Commission scolaire	0171	Douleur
0122	Communauté multiethnique	0172	DSP
0123	Compagnie pharmaceutique	0173	Dyslexie
0124	Comptoir familial	0174	Dystonie
0125	Conseiller d'orientation	0175	Dystrophie musculaire
0126	Consommation	0176	Dépendances
0127	Contraception	0177	
0128	Contrevenant	0178	
0129	Convalescence	0179	Échographie
0527	COOP de santé*		
0130	Coroner	0180	École
0131	Couple	0181	École primaire
0132	Cours prénataux	0182	École primaire/secondaire
0133	CPEJ	0183	École secondaire
0134	Criminalité	0184	Économie sociale
0135	Criminologie	0185	Éducation
0136	Crise	0186	Électrocardiogramme (ECG)
0137	Croix-Rouge	0187	
0138	CSSS	0188	Emploi
0139	Cuisine collective	0189	Encéphalomyélite
0140	Curatelle publique	0190	Endocrinologie
0141		0191	Enfant
0142	Coloscopie*	0192	Entraide
0143		0193	Entretien ménager
0144		0194	Enurésie
0145		0195	Environnement
0146		0196	Épicerie
0147		0197	Épilepsie
0148		0198	Équipement spécialisé
0149	Déclaration de naissance	0199	Ergothérapie
0150	Défense des droits	0200	Esthétique

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0201	État civil	0251	Hôpital de jour
0202	Ethnie	0252	Horaire de garde
0203	Ex-détenu	0253	Huntington
0204	Ex-psychiatisé	0254	Hydrocéphalie
0205		0255	Hygiéniste dentaire
0206		0256	Hyperactivité
0207		0257	Hypoglycémie
0208		0258	Hors RAMQ*
0209	Famille	0259	
0210	Famille d'accueil	0260	Iléite
0211	Fatigue chronique	0261	Immigrant
0212	Femme	0262	Immunisation
0213	Fertilité	0263	Immunologie
0214	Fibromyalgie	0264	Inceste
0215	Fibromyosite	0265	Incontinence
0216	Fibrose kystique	0266	Infirmière
0217	Fissure labio-palatine	0267	Infirmière auxiliaire
0218	Foie	0268	Inhalothérapie
0219	Formation	0269	Insomnie
0220	Foyer de groupe	0270	Interprète
0221	Fugue	0271	Itinérant
0222		0272	ITSS
0223		0273	IVG*
0224	Garderie	0274	Isolement*
0225	Gardiennage	0275	Jeunesse
0226	Gastroentérologie	0276	Joueur compulsif
0227	Gérontologie	0277	Jumeau
0228	Gluten	0278	Jumelage
0229	GMF	0279	
0230	Gouvernement fédéral	0280	
0231	Gouvernement provincial	0281	
0232	Grefe	0282	
0233	Grossesse	0283	
0234	Grossesse adolescence	0284	Laboratoire
0235	Groupe d'entraide	0285	Laryngectomie
0236	Gynécologie	0286	Laser
0237	Génétique*	0287	Leucémie
0238		0288	Ligne sans frais
0239	Halte-garderie	0289	
0240	Handicapé	0290	Loisir
0241	Harcèlement sexuel	0291	Lupus
0242	Hébergement	0292	Livraison
0243	Hématologie	0293	Logement
0244	Hémophilie	0294	
0245	Hépatite	0295	Maintien à domicile
0246	HLM	0296	Maison des jeunes
0247	Homéopathie	0297	Maison des naissances
0248	Homosexualité	0298	Malentendant
0249	Homme	0299	Maladie coeliaque
0250	Hôpital	0300	Maladie du coeur

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0301	Maladie du foie	0351	Ostéo-densitométrie
0302	Maladie du rein	0352	Ostéopathie
0303	Maladie inflammatoire de l'intestin	0353	Ostéoporose
0304	Maladie pulmonaire	0354	Oxygène
0305	Mammographie	0355	
0306	Mangeur compulsif	0356	
0307	Maniaco-dépressif	0357	
0308	Massothérapeute	0358	Pandémie
0309	Médecin	0359	Pathologie*
0310	Médecine familiale	0360	Panique
0311	Médecine sportive	0361	Paralysie cérébrale
0312	Média d'information	0362	Paraplégie
0313	Médiation	0363	Parent
0314	Ménière	0364	Parkinson
0315	Ménopause	0365	Paternité
0316	Migraine/céphalée	0366	Pauvreté
0317		0367	Pédiatrie
0318	Monoparental	0368	Pédodontie
0319	Milieu judiciaire*	0369	Pédophilie
0320	Municipalité	0370	Périnatalité
0321	Musicothérapie	0371	Personne âgée
0322	Médecine interne*	0372	Perte d'autonomie
0323	Microbiologie*	0373	Peur/phobie
0324		0374	Pharmacie
0325	Naissance	0375	Phase terminale
0326	Nanisme	0376	Physiatre
0327	Néphrologie	0377	Physiothérapie
0328	Neurologie	0378	Pied
0329	Nouveau client*	0379	Placement
0330	Nucléaire*	0380	Plainte
0331		0381	Plastie
0332		0382	Pneumologie
0333		0383	Podiatre
0334	Obésité	0384	Podologie
0335	Obstétrique	0385	Police
0336	Oncologie	0386	Poliomyélite
0337	Ophthalmologie	0387	Pompier
0338	Optométrie	0526	Prélèvement*
		0388	Popote roulante
0339	Organisme communautaire	0389	Prématernelle
0340	Organisme économique	0390	Prison
0341	Organisme humanitaire	0391	Prostate
0342	Organisme privé/agence	0392	Prostitution
0343		0393	Psoriasis
0344	ORL	0394	Psychiatrie
0345	Orthèse/prothèse	0395	Psychologie
0346	Orthodontie	0396	Physiatrie*
0347	Orthopédagogie	0397	
0348	Orthopédie	0398	
0349	Orthophonie	0399	
0350	Orthothérapie	0400	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0401		0451	Sommeil
0402		0452	Soupe populaire
0403		0453	Soutien civique
0404	Quadruplégie	0454	Spina bifida
0405		0455	
0406		0456	Services Info-Santé et Info-Social*
0407		0457	Suivi*
0408		0458	Stomie
409		0459	Suicide
0410	Radiologie	0460	Syndrome de la tourette
0411	Radiothérapie	0461	Syndrome de mort subite
0412	Réadaptation	0462	Scintigraphie*
0413	Référence	0463	Scopie*
0414	Réfugié	0464	Soins dentaires spécialisés*
0415	Rein	0465	
0416	Réinsertion	0466	
0417	Répît	0467	
0418	Résonance magnétique	0468	
0419	Retraite/préretraite	0469	
0420	Rhumatologie	0470	
0421	Ronflement	0471	
0422	Résidence pour personne âgée*	0472	
0423		0473	
0424	Santé communautaire	0474	
0425	Sage-femme	0475	Tabagisme
0426	Sang	0476	Taxi
0427	Santé au travail	0477	
0428	Santé mentale	0478	Télésurveillance
0429	Santé physique	0479	Testament
0430	Santé publique	0480	Thérapie alternative
0431	Santé voyage	0481	Tire-lait
0432	Schizophrénie	0482	Tomographie*
0433	Sclérose en plaques	0483	Toxicologie
0434	Sclérose latérale amyotrophique	0484	Transport
0435	Secourisme	0485	Transport adapté
0436	Secte	0486	Traumatisme crânien
0437	Seins	0487	Travailleur de rue
0438	Seringues	0488	Travailleur social
0439	Seringues souillées	0489	Trisomie
0440	Séropositif	0490	Trouble d'apprentissage
0441	Services à domicile	0491	Trouble de comportement
0442	Services de garde en milieu scolaire	0492	Trouble sexuel
0443	Sexologie	0493	Troubles envahissants du développement
0444	Sexualité	0494	Tuberculose
0445	Sida	0495	
0446	Siège d'auto pour enfant	0496	
0447	Sinistre	0497	
0448	Soins à domicile	0498	
0449	Soins palliatifs	0499	Université
0450	Solitude	0500	Urgence

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

0501	Urgence sociale	0513	Victime d'acte criminel
0502	Urologie	0514	Victime d'agression sexuelle
0503		0515	Viol
0504		0516	Violence
0505		0517	Violence conjugale
0506		0518	Virus du Nil
0507		0519	
0508		0520	
0509	Vaccination	0521	
0510	Varice	0522	
0511	Vétérinaire	0523	
0512	Veuf/veuve	0524	Visite à domicile
		0525	Zoothérapie

*Nouveaux mots-clés pour 2007-2008

- 3-51

- Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-52

- 3-53

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.3	Information sur la ressource
Élément	3080	MISSION (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

Mission RSSS :

CH

Centre hospitalier

CLSC

Centre local de services communautaires

CHSLD

Centre hébergement de soins de longue durée

CR

Centre de réadaptation

CPEJ/CJ

Centre jeunesse

N/A à utiliser si la notion de mission ne s'accorde pas avec la nature de la ressource.

Mission HRSSS :

Champ texte non normalisé

N/A à utiliser si la notion de mission ne s'accorde pas avec la nature de la ressource.

- 3-55

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.4	HORAIRE DE LA RESSOURCE

Cette sous-section tient compte de tout ce qui constitue les horaires d'une ressource.

- 4010 Horaire - Journée
- 4020 Horaire - Heure d'ouverture
- 4030 Horaires - Heure de fermeture
- 4040 Horaire avec rendez-vous
- 4041 Horaire sans rendez-vous
- 4042 Horaire - Commentaires
- 4050 Horaire 24/7
- 4051 Horaire 24/7 - Commentaires
- 4060 Services sur rendez-vous
- 4070 Services sans rendez-vous

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-57

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.4	Horaire de la ressource
Élément	4010	HORAIRE - JOURNÉE (SUITE)

❖ **REQUIS PAR**

❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**

❖ **TRANSMISSION**

❖ **VALEURS PERMISES**

100	Lundi
101	Lundi AM
102	Lundi PM
110	Mardi
111	Mardi AM
112	Mardi PM
120	Mercredi
121	Mercredi AM
122	Mercredi PM
130	Jeudi
131	Jeudi AM
132	Jeudi PM
140	Vendredi
141	Vendredi AM
142	Vendredi PM
150	Samedi
151	Samedi AM
152	Samedi PM
160	Dimanche
161	Dimanche AM
162	Dimanche PM

200	Noël
201	Veille de Noël
202	Lendemain de Noël
210	Jour de l'An
211	Veille du jour de l'An
212	Lendemain du jour de l'An
220	Fête nationale du Québec
230	Action de grâces
240	Fête nationale des patriotes
250	Confédération
260	Fête du Travail
270	Pâques
271	Vendredi saint
272	Lundi de Pâques

- 3-59

- 3-60

3-61

3-62

- 3-63

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-64

- 3-65

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.4	Horaire de la ressource
Élément	4060	HORAIRE - SERVICES SUR RENDEZ-VOUS

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher indiquant qu'il est nécessaire de prendre rendez-vous pour l'accès aux services en tout temps.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est obligatoire s'il y a occurrence réelle et lorsque toutes les plages horaires nécessitent un rendez-vous pour avoir accès aux services de la ressource.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie Lorsque les services sur rendez-vous s'appliquent sur toutes les plages horaires, le signalement se fait par cette case à cocher. Il n'est pas nécessaire de cocher l'élément 4040 Horaire avec rendez-vous.	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.4	Horaire de la ressource
Élément	4070	HORAIRE - SERVICES SANS RENDEZ-VOUS

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher indiquant qu'il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour l'accès aux services en tout temps.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est obligatoire s'il y a occurrence réelle et lorsque toutes les plages horaires ne nécessitent pas un rendez-vous pour avoir accès aux services de la ressource.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie Lorsque les services sans rendez-vous s'appliquent sur toutes les plages horaires, le signalement se fait par cette case à cocher. Il n'est pas nécessaire de cocher l'élément 4041 Horaire sans rendez-vous. Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	ACCESSIBILITÉ

Cette sous-section fait référence aux éléments décrivant les façons d'accéder aux services de la ressource.

5010 Rampe d'accès
5011 Rampe d'accès - Précisions
5020 Ascenseur
5021 Ascenseur - Précisions
5030 Escaliers
5031 Escaliers - Précisions
5040 Stationnement
5041 Stationnement - Précisions
5050 Coûts
5051 Coûts – Précisions
5060 Rue transversale
5061 Rue transversale – Précisions
5070 Transport en commun
5071 Transport en commun – Précisions
5080 Services sur référence seulement
5081 Services sur référence seulement – Précisions
5090 Autres
5091 Autres - Précisions
5100 Langue
5200 Territoire couvert

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5010	RAMPE D'ACCÈS

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher servant à indiquer la présence d'une rampe d'accès facilitant l'accès à la ressource.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est obligatoire à l'inscription de la ressource pour la version 1.0 du cadre normatif et doit être cochée s'il y a occurrence réelle. L'absence de données sera jugée comme ayant été validée par le ou la responsable des mises à jour de cette ressource.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie pour la version 1.0 du cadre normatif. Elle sera en validation automatique à la saisie dans une version ultérieure. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments Il y aura une validation verticale automatique avec l'élément Nom (1010) dans une version ultérieure.	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

- 3-70

3-71

- 3-72

3-73

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5031	ESCALIERS - PRÉCISIONS

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 250
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'apporter des précisions concernant le nombre d'escaliers ainsi que le nombre de marches composant ces escaliers pour donner accès à la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est obligatoire s'il y a occurrence de saisie de l'élément Escalier (5030).
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie. Il y aura validation de présence automatique à la saisie dans une version ultérieure.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation verticale manuelle avec l'élément Escalier (5030)
Il y aura ventilation verticale automatique avec les éléments Escalier (5030) et Nom (1010) dans une version ultérieure.
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5040	STATIONNEMENT

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher indiquant la disponibilité de stationnement autour de la ressource.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est obligatoire à l'inscription de la ressource pour la version 1.0 du cadre normatif et doit être cochée s'il y a occurrence réelle. L'absence de données sera jugée comme ayant été validée par le ou la responsable des mises à jour de cette ressource.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie Le coût (\$) ou la gratuité du stationnement doit toujours être signalé dans Précision du stationnement (5061). <i>Exemple : Stationnement disponible : Oui Précision : \$</i>	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie pour la version 1.0 du cadre normatif. La donnée sera en validation automatique à la saisie dans une version ultérieure. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments Il y aura une validation verticale automatique avec l'élément Nom (1010) dans une version ultérieure.	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

- 3-76

- 3-77

- 3-78

3-79

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5061	RUE TRANSVERSALE - PRÉCISIONS

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 250
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'apporter des précisions concernant la présence de rues transversales à proximité de la ressource. Elles peuvent aussi donner l'information pour l'accès à la ressource par une ou des portes autres que celles ayant pignon sur rue.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative même s'il y a occurrence de saisie de l'élément Rue transversale (5060).
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
Exemple : Ressource au coin de Sherbrooke et Papineau, porte secondaire sur Papineau
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence manuelle à la saisie. Il y aura validation de présence automatique à la saisie dans une version ultérieure.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation verticale manuelle avec l'élément Rue transversale (5060).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5070	TRANSPORT EN COMMUN

❖ FORMAT	Numérique	Longueur : 3
❖ DÉFINITION	Case à cocher servant à indiquer si un transport en commun est disponible pour se rendre à la ressource.	
❖ DESCRIPTION	Cette catégorisation est facultative. L'absence de données sera jugée comme ayant été validée par le ou la responsable des mises à jour de cette ressource.	
❖ PRÉCISIONS	Consignes à la saisie Attention, l'interprétation de ce champ peut être subjectif. Pour une ressource en territoire urbain, un transport en commun à 1 km n'est pas nécessairement jugé comme accessible. Pour une ressource en milieu rural, cette même distance pourrait vouloir dire que le transport en commun est effectivement disponible. La précision aiderait à définir correctement cette interprétation.	
❖ VALIDATION	Validation sur l'élément Validation de présence manuelle à la saisie. Validation de format automatique à la saisie. Validation inter-éléments	
❖ REQUIS PAR		
❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES		
❖ TRANSMISSION		
❖ VALEURS PERMISES	100	Oui
	200	Non

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5071	TRANSPORT EN COMMUN - PRÉCISIONS

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 250
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'apporter des précisions concernant le type de transport en commun disponible pour se rendre à la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative même s'il y a occurrence de saisie de l'élément Rue transversale (5070).
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
Il peut s'avérer nécessaire d'indiquer la distance à parcourir à pied du transport en commun à la ressource. *Exemple : lorsque le transport en commun est disponible, vous pouvez indiquer station d'autobus 1 km de la ressource.*
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence manuelle à la saisie. Il y aura validation de présence automatique à la saisie dans une version ultérieure.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation verticale manuelle avec l'élément Transport en commun (5070).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

- 3-83

Ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2008 3-84

- 3-85

3-86

- 3-87

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5100	LANGUE (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

Albanais	Farsi	Montagnais
Algonquin	Français	Naskapi
Allemand	Grec	Perse
Anglais	Gujrati	Philipino
Arabe	Hébreu	Polonais
Arménien	Hindi	Portugais
Attikamek	Hollandais	Roumain
Autres langues	Hongrois	Russe
Autres langues autochtones	Information non disponible	Rwanda
Bengali	Inuktitut	Slave
Bosniaque	Italien	Slovaque
Bulgare	Japonais	Swahili
Cambodgien	Kirundi	Tagalog
Créole	Langage signé (ASL)	Tchèque
Cantonais	Langage signé (LSQ)	Thaï
Chinois	Lingala	Ukrainien
Coréen	Lituanien	Urdu
Cri	Macédonien	Vietnamien
Croate	Mandarin	Yiddish
Égyptien	Micmac	
Espagnol	Mohawk	

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.5	Accessibilité
Élément	5200	TERRITOIRE COUVERT

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 250
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte indiquant le territoire couvert par les services de la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION**

Cette catégorisation est facultative.
L'élément Territoire couvert peut notamment servir à indiquer les codes postaux, le CLSC d'appartenance, la ou les municipalités, la MRC, la région, où il est possible que des services soient dispensés par la ressource.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
Il serait nécessaire de voir les codes postaux couverts par la ressource. Cette notion sera traitée ultérieurement au dépôt du cadre normatif. Elle sera normalisée et activée par les instances en autorité au moment venu.
Aucune abréviation non reconnue n'est tolérée. Référez au chapitre 2, sous-section 2.1.2 Abréviation

Éviter les descriptions vagues telles que environ, alentour
Exemple : MRC XX et ses environs

Inscrire l'ancienne appellation de la municipalité fusionnée.
Exemple : Beauport(V) pour certaines ressources de Québec
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuel à la saisie.

Validation inter-éléments
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	SPÉCIALITÉS

Cette sous-section traite des éléments précisant les services, spécialités médicales et paramédicales offerts dans la ressource.

6010 Services

6020 Spécialités médicales

6030 Spécialités paramédicales

3-91

- | | |
|----|-----------------------------------|
| 01 | Anatomie et pathologie |
| 02 | Anesthésiologie |
| 03 | Cardiologie |
| 04 | Biochimie médicale |
| 05 | Chirurgie générale |
| 06 | Chirurgie orthopédique |
| 07 | Chirurgie plastique |
| 08 | Chirurgie thoracique |
| 09 | Dermatologie |
| 10 | Électroencéphalographie |
| 11 | Endocrinologie |
| 12 | Gastro-entérologie et hépatologie |
| 13 | Génétique médicale |
| 14 | Gériatrie |
| 15 | Gynécologie et obstétrique |
| 16 | Hématologie |
| 17 | Hygiène et santé publique |
| 18 | Immunologie clinique et allergie |
| 19 | Médecine générale/omnipraticien |

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialités
Élément	6020	SPÉCIALITÉS MÉDICALES (SUITE)

20	Médecine interne
21	Médecine d'urgence
22	Médecine nucléaire
23	Microbiologie médicale et infectiologie
24	Neuro-psychiatrie
25	Neurochirurgie
26	Néphrologie
27	Neurologie
28	Obstétrique
29	Oncologie médicale
30	Ophtalmologie
31	Orthopédie
32	Oto-rhino-laryngologie (ORL)
33	Pédiatrie
34	Physiatrie
35	Pneumologie
36	Psychiatrie
37	Radio-oncologie
38	Radiologie diagnostique
39	Rhumathologie
40	Santé communautaire
41	Urologie

Spécialités reconnues par le Collège des médecins du
Québec

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialités
Élément	6030	SPÉCIALITÉS PARAMÉDICALES

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ❖ FORMAT | Alphanumérique Longueur : 2 |
| ❖ DÉFINITION | Case à cocher permettant de choisir les spécialités paramédicales offertes dans les ressources. |
| ❖ DESCRIPTION | Cette catégorisation est facultative.
Cette catégorisation est facultative pour les ressources RSSS et HRSSS avec la version 1.0 du cadre normatif. |
| ❖ PRÉCISIONS | <p>Consignes à la saisie</p> <p>Les professionnels reconnus par les ordres professionnels et inscrits à l'Office des professions du Québec peuvent être inscrits comme personne ayant pignon sur rue ou par regroupement de plusieurs professionnels reconnus.</p> <p>Pour les professionnels non reconnus par l'Office des professions du Québec, seul le nom de l'association régionale ou provinciale est reconnu au répertoire. C'est à cette association de faire la référence à l'un de ses membres.</p> |
| ❖ VALIDATION | <p>Validation sur l'élément</p> <p>Validation de présence manuelle à la saisie.</p> <p>Validation de format automatique à la saisie.</p> <p>Validation inter-éléments :</p> |
| ❖ REQUIS PAR | |
| ❖ SOURCE DE DONNÉES EXTERNES | |
| ❖ TRANSMISSION | |

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialités
Élément	6030	SPÉCIALITÉS PARAMÉDICALES (SUITE)

❖ **VALEURS PERMISES**

01	Acupuncture
02	Audiologiste
03	Audioprothésiste
04	Chiropratique
05	Dentiste
06	Denturologiste
07	Diététiste
08	Ergothérapie
09	Hygiéniste dentaire
10	Infirmières
11	Infirmières auxiliaires
12	Inhalothérapie
13	Opticien d'ordonnance
14	Optométriste
15	Orthophoniste
16	Pharmacien
17	Physiothérapeute
18	Podiatre
19	Psychologue
20	Sage-femme
21	Technique dentaire
22	Technologie médicale
23	Technique radiologie
24	Travailleurs sociaux

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	PROFESSIONNELS

Cette sous-section tient compte des éléments décrivant les professionnels qui travaillent pour la ressource.

7010 Professionnels - Prénom
7020 Professionnels - Nom
7030 Professionnels - Spécialité
7040 Responsables - Prénom
7050 Responsables - Nom
7060 Responsables - Fonction
7070 Responsables - Titre

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7010	PROFESSIONNELS-PRÉNOM

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire le prénom du professionnel travaillant dans l'organisme ou de l'établissement et qui offre des services à la population.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments :
Validation relationnelle automatique avec l'élément
Nom du responsable (8020)
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7020	PROFESSIONNELS – NOM

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire le nom du professionnel oeuvrant dans un organisme ou un établissement et qui offre des services à la population.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation relationnelle automatique avec l'élément Prénom du responsable (7010).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7030	PROFESSIONNELS - SPÉCIALITÉ

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire la spécialité du professionnel travaillant dans un organisme ou un établissement et qui offre des services à la population.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est obligatoire s'il y a occurrence de saisie du nom du professionnel (élément 7020).
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation relationnelle automatique avec l'élément
Nom du responsable (8020).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES** Référence à l'élément 6020 Spécialités médicales ou 6030 Spécialités paramédicales.

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7040	RESPONSABLES – PRÉNOM

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire le prénom du responsable de l'organisme ou de l'établissement.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est obligatoire.
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION** **Validation sur l'élément**
Validation de présence automatique à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation relationnelle automatique avec l'élément
Nom du responsable (7050).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES
EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7050	RESPONSABLES – NOM

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire obligatoirement le nom du responsable de la mise à jour de l'organisme ou de l'établissement. Il est possible d'inscrire le nom des différents responsables dans la ressource.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est obligatoire pour le responsable des mises jour. Cette catégorisation est facultative pour les autres types de responsables.
- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie
Il sera possible d'ajouter tous les autres types de responsabilités. *Exemple : le directeur de l'établissement, le responsable d'un service ou d'un département, le propriétaire de la pharmacie.*

Cet élément est un moteur de recherche dans les paramètres de l'application.
- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie.

Validation inter-éléments
Validation relationnelle automatique avec l'élément Prénom du responsable (7040).
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7060	RESPONSABLES – FONCTION

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire la fonction du responsable de l'organisme ou de l'établissement.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION**
 - Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de valeur manuelle à la saisie.
 - Validation inter-éléments**

Validation verticale manuelle à la saisie avec l'élément Nom du responsable pour la version 1.0 du cadre normatif.
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES** « Mise à jour » obligatoire si une seule occurrence du responsable Nom (8020).

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.7	Professionnels
Élément	7070	RESPONSABLES – TITRE

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 50
- ❖ **DÉFINITION** Champ texte permettant d'inscrire le titre du responsable de l'organisme ou de l'établissement.
- ❖ **DESCRIPTION** Cette catégorisation est facultative.
- ❖ **PRÉCISIONS** **Consignes à la saisie**
- ❖ **VALIDATION**
 - Validation sur l'élément**
Validation de présence manuelle à la saisie.
Validation de valeur manuelle à la saisie.
 - Validation inter-éléments**

Validation verticale manuelle à la saisie avec l'élément Nom du responsable pour la version 1.0 du cadre normatif.
- ❖ **REQUIS PAR**
- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**
- ❖ **TRANSMISSION**
- ❖ **VALEURS PERMISES** « Mise à jour » si une seule occurrence du responsable Nom (8020).

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.8	DÉPARTEMENT/RESSOURCES

Cette sous-section traitera des éléments précisant les services dans un « département » à l'intérieur d'un établissement, d'une installation, d'un point de services, d'un point de chute.

Les champs similaires constituant cet onglet dans l'application ont les mêmes définitions que dans les éléments du cadre.

Le champ « Nom » offre deux possibilité, soit une liste prédéfinie et qui correspond aux valeurs du Manuel de gestion financière, soit que le nom est inscrit selon le besoin de l'utilisateur.

Une évaluation des besoins s'avère nécessaire et tiendra compte des besoins de tous les types d'utilisateurs.

L'activation de ces valeurs seront signalées par écrit aux utilisateurs concernés par les instances en autorité.

Une moteur de recherche tient compte des valeurs inscrites dans cet onglet.

9010 Département/Ressources

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.8	Département/Ressources
Élément	9010	DÉPARTEMENT/RESSOURCES NOM

- ❖ **FORMAT** Alphanumérique Longueur : 25

- ❖ **DÉFINITION** Champ texte indiquant à quel département est rattaché le service offert dans une ressource du réseau.

- ❖ **DESCRIPTION** Les valeurs seront définies au moment de l'activation de cette variable. Elle devrait devenir obligatoire dans une version ultérieure pour les ressources provenant du RSSS.
Elle sera normalisée et saisie sous un format de liste prédéfinie lors de la création d'un département.

- ❖ **PRÉCISIONS**

Consignes à la saisie

Pour définir un département ressources, prendre en compte que les valeurs inscrites peuvent être indépendantes de la ressource et de ses informations principales. *Exemple : Ressource CLSC, département radiologie.* Ce département offre des services avec des horaires différents, la personne responsable est différente. Cette définition facilitera la création de ressource qui devaient auparavant avoir une identité propre pour donner les informations essentielles à ce département.

- ❖ **VALIDATION**

Validation sur l'élément

Validation de présence automatique à la saisie.
Validation de format manuelle à la saisie pour la version 1.0 du cadre normatif.

Validation inter-éléments

- ❖ **REQUIS PAR**

- ❖ **SOURCE DE DONNÉES EXTERNES**

- ❖ **TRANSMISSION**

- ❖ **VALEURS PERMISES**

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.1	VALIDATION DE PRÉSENCE

Lorsque la validation s'effectue en ne tenant compte que de l'information propre à l'élément, on parle de validation sur l'ÉLÉMENT.

La présence de l'élément est vérifiée. À la saisie, cette validation se traduit par des champs obligatoires dont on ne peut sortir à moins d'ajouter une information valide.

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
1010	Nom	☐	☒	☐	☐
1012	Abréviation	☒	☐	☐	☐
1020	Type de ressource	☐	☐	☐	☒
1030	Niveau de la ressource	☐	☒	☐	☐
1040	Catégorie de la ressource	☐	☒	☐	☐
1050	Type établissements, installations, points de service, points de chute	☐	☒	☐	☐
1070	Statut de la ressource en transaction	☐	☒	☐	☐
1080	Action sur la ressource	☐	☒	☐	☐
2010	Confidentialité	☒	☐	☐	☐
2020	Adresse	☐	☒	☐	☐
2030	Code postal	☐	☒	☐	☐
2040	Municipalité	☐	☒	☐	☐
2050	Territoire de CLSC	☐	☒	☐	☐
2060	Région sociosanitaire	☐	☒	☐	☐
2080	Calendrier de mise à jour	☐	☐	☐	☒
3010	Téléphone	☒	☐	☐	☒
3011	Téléphone commentaire	☒	☐	☐	☐
3012	Type de téléphone	☐	☒	☐	☐
3020	Site Web	☒	☐	☐	☐
3030	Courriel	☒	☐	☐	☐
3040	Mots-clés	☒	☐	☐	☒
3050	Informations RSSS	☒	☐	☐	☐
3060	Commentaires	☒	☐	☐	☐
3070	Clientèle	☒	☐	☐	☐
3080	Mission	☒	☐	☐	☐
3090	Objectifs	☒	☐	☐	☐
4010	Journée	☒	☐	☐	☐
4020	Heure ouverture	☐	☒	☐	☐
4030	Heure fermeture	☐	☒	☐	☐
4040	Horaire avec rendez-vous	☒	☐	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.1	VALIDATION DE PRÉSENCE

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
4041	Horaire sans rendez-vous	☒	☐	☐	☐
4042	Horaire Commentaires	☒	☐	☐	☐
4050	Horaire 24/7	☒	☐	☐	☐
4051	Horaire 24/7 Commentaire	☒	☐	☐	☐
4060	Services sur rendez-vous	☒	☐	☐	☐
4070	Services sans rendez-vous	☒	☐	☐	☐
5010	Rampe d'accès	☒	☐	☐	☐
5011	Rampe d'accès - Précisions	☒	☐	☐	☐
5020	Ascenseur	☒	☐	☐	☐
5021	Ascenseur - Précisions	☒	☐	☐	☐
5030	Escaliers	☒	☐	☐	☐
5031	Escaliers - Précisions	☒	☐	☐	☐
5040	Stationnement	☒	☐	☐	☐
5041	Stationnement - Précisions	☒	☐	☐	☐
5050	Coût	☒	☐	☐	☐
5051	Coût - Précisions	☒	☐	☐	☐
5060	Rue transversale	☒	☐	☐	☐
5061	Rue transversale - Précisions	☒	☐	☐	☐
5070	Transport en commun	☒	☐	☐	☐
5071	Transport en commun - Précisions	☒	☐	☐	☐
5080	Services sur référence seulement	☒	☐	☐	☐
5081	Services sur référence seulement - Précisions	☒	☐	☐	☐
5090	Autres	☒	☐	☐	☐
5091	Autres - Précisions	☒	☐	☐	☐
5100	Langue	☒	☐	☐	☐
5200	Territoire couvert	☒	☐	☐	☐
6010	Services	☒	☐	☐	☐
6020	Spécialités médicales	☒	☐	☐	☐
6030	Spécialités paramédicales	☒	☐	☐	☐
7010	Professionnel prénom	☒	☐	☐	☐
7020	Professionnel nom	☒	☐	☐	☐
7030	Professionnel spécialité	☒	☐	☐	☐
7040	Responsable prénom	☒	☐	☐	☐
7050	Responsable nom	☒	☐	☐	☐
7060	Responsable fonction	☒	☐	☐	☐
7070	Responsable titre	☒	☐	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.1	VALIDATION DE PRÉSENCE

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
8050	Localisateur				
9010	Départements/Ressources	☒	☐	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.2	VALIDATION DE FORMAT

Lorsque la validation s'effectue en ne tenant compte que de l'information propre à l'élément, on parle de validation sur l'ÉLÉMENT.

L'élément doit prendre un format particulier. À la saisie, cette validation s'accompagne d'un gabarit propre au format de l'élément (ex. : code postal X9X 9X9).

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
1010	Nom	☒	☐	☐	☐
2010	Confidentialité	☐	☒	☐	☐
2020	Adresse	☒	☐	☐	☐
2030	Code postal	☐	☒	☐	☐
3010	Téléphone	☐	☒	☐	☐
3020	Site Web	☒	☐	☐	☐
3030	Courriel	☒	☐	☐	☐
3040	Mots-clés	☐	☒	☐	☐
4040	Horaire avec rendez-vous	☐	☒	☐	☐
4041	Horaire sans rendez-vous	☐	☒	☐	☐
4050	Horaire – 24/7	☐	☒	☐	☐
4060	Services sur rendez-vous	☐	☒	☐	☐
4070	Services sans rendez-vous	☐	☒	☐	☐
5010	Rampe d'accès	☐	☒	☐	☐
5020	Ascenseur	☐	☒	☐	☐
5030	Escaliers	☐	☒	☐	☐
5040	Stationnement	☐	☒	☐	☐
5050	Coût	☐	☒	☐	☐
5060	Rue transversale	☐	☒	☐	☐
5070	Transport en commun	☐	☒	☐	☐
5080	Services sur référence seulement	☐	☒	☐	☐
5090	Autres	☐	☒	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.3	VALIDATION DE VALEUR

Lorsque la validation s'effectue en ne tenant compte que de l'information propre à l'élément, on parle de validation sur l'ÉLÉMENT.

L'élément ne peut prendre que certaines valeurs prédéfinies. À la saisie, cette validation se caractérise par une gamme autorisée de valeurs ou par l'utilisation d'une sélection sur menu déroulant.

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
1020	Type de ressource	☐	☐	☒	☐
1030	Niveau de la ressource	☒	☐	☐	☐
1040	Catégorie de la ressource	☒	☐	☐	☐
1050	Type établissements, installations, points de service, points de chute	☒	☐	☐	☐
1070	Statut de la ressource en transaction	☐	☒	☐	☐
1080	Action sur la ressource	☐	☒	☐	☐
2040	Municipalité	☐	☒	☐	☐
2050	Territoire de CLSC	☐	☒	☐	☐
2060	Région sociosanitaire	☐	☒	☐	☐
2080	Calendrier de mise à jour	☐	☐	☒	☐
3012	Type de téléphone	☒	☐	☐	☐
3040	Mots-clés	☒	☐	☐	☐
3070	Clientèle	☒	☐	☐	☐
4010	Journée	☒	☐	☐	☐
4020	Heure ouverture	☒	☐	☐	☐
4030	Heure fermeture	☒	☐	☐	☐
5100	Langue	☒	☐	☐	☐
6010	Services	☒	☐	☐	☐
6020	Spécialités médicales	☒	☐	☐	☐
6030	Spécialités paramédicales	☒	☐	☐	☐
7030	Professionnels - Spécialité	☒	☐	☐	☐
7060	Responsables - Fonction	☒	☐	☐	☐
7070	Responsables - Titre	☒	☐	☐	☐
9010	Départements/Ressources nom	☒	☐	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.1	Validation sur l'élément
Sous-section	4.1.4	VALIDATION DE POSITION

Lorsque la validation s'effectue en ne tenant compte que de l'information propre à l'élément, on parle de validation sur l'ÉLÉMENT.

Le code de l'élément doit se trouver à une position précise dans l'espace qui lui est réservé. À la saisie, cette validation peut s'accompagner de l'ajout automatique d'un préfixe ou d'un suffixe.

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.1	CORRESPONDANCE SIMPLE

Les validations inter-éléments sont effectuées en mettant en relation l'information fournie par plusieurs éléments. Ces validations peuvent prendre une ou plusieurs formes.

Le code de l'élément est validé par une correspondance directe avec le code ou une partie du code d'un autre élément (exemple : sexe et le 5^e caractère du NAM).

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
4010	Journée (Avec entre les valeurs de cet élément par exemple si 100 est choisi, 101 et 102 ne peuvent être choisis. Si 101 est choisi, seul 102 peut être choisi. Si 102 est choisi seul 101 peut être choisi. Le même principe s'applique pour l'ensemble des codes 110, 120, 130, 140, 150, 160) Heure ouverture (Valeur par défaut 09 :00 pour les jours de semaine (100-110-120-130-140-150-160) pour les jours semaine AM (101-111-121-131-141-151-161) et les jours fériés (200 à 272) Valeur par défaut 13 :00 pour les jours de semaine PM (102-112-122-132-142-152-162)	☐	☒	☐	☐
4020	Heure fermeture (Valeur par défaut 17 :00 pour les jours de semaine (100-110-120-130-140-150-160) pour les jours semaine PM (102-112-122-132-142-152-162) et les jours fériés (200 à 272) Valeur par défaut 12 :00 pour les jours de semaine PM (101-111-121-131-141-151-161)	☐	☒	☐	☐
4030		☐	☒	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.2	CORRESPONDANCE VERTICALE

Les validations inter-éléments sont effectuées en mettant en relation l'information fournie par plusieurs éléments. Ces validations peuvent prendre une ou plusieurs formes.

Le code de l'élément est validé par son inclusion dans les codes appartenant à un autre élément (exemple : code de CLSC 04401 fait partie du code RSS 04).

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
2030	Code postal (Avec le référentiel territorial M34)				
2040	Municipalité (Avec l'élément 2060 RSS)	☐	☒	☐	☐
2050	Territoire de CLSC (Avec l'élément 2060 RSS)	☐	☒	☐	☐
2060	Région sociosanitaire (Avec le référentiel M34)	☐	☒	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.3	CORRESPONDANCE RELATIONNELLE

Les validations inter-éléments sont effectuées en mettant en relation l'information fournie par plusieurs éléments. Ces validations peuvent prendre une ou plusieurs formes.

Le code de l'élément est validé en relation logique avec le code d'un autre élément (exemple : l'heure du début peut être supérieure à l'heure de fermeture).

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
1020	Type de ressources (Avec l'élément 1040)	☐	☐	☒	☐
1080	Statut de la ressource en traitement (Avec l'élément 1070)	☐	☒	☐	☐
2030	Code postal (Avec les éléments 2040, 2050, 2060)	☐	☒	☐	☐
2040	Municipalité (Avec l'élément 2030)	☐	☒	☐	☐
2050	Territoire de CLSC (Avec l'élément 2030)	☐	☒	☐	☐
2060	Région sociosanitaire (Avec l'élément 2030)	☐	☒	☐	☐
3011	Téléphone commentaire (Avec l'élément 3010)	☐	☒	☐	☐
3012	Type de téléphone (Avec l'élément 3010)	☐	☒	☐	☐
3040	Mots-clés (Avec l'élément 1050)	☒	☐	☐	☐
4010	Journée (Avec les éléments 4042 et 4050)	☐	☒	☐	☐
4020	Heure ouverture (Avec l'élément 4010)	☐	☒	☐	☐
4030	Heure fermeture (Avec l'élément 4010)	☐	☒	☐	☐
4050	Horaire 24/7 (Avec l'élément 4010)	☐	☒	☐	☐
4051	Horaire 24/7 Commentaire (Avec l'élément 4050)	☒	☐	☐	☐
5010	Rampe d'accès (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5011	Rampe d'accès - Précision (Avec l'élément 5010)	☒	☐	☐	☐
5020	Ascenseur (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5021	Ascenseur - Précision (Avec l'élément 5020)	☒	☐	☐	☐
5030	Escaliers (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5031	Escaliers - Précision (Avec l'élément 5030)	☒	☐	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.3	CORRESPONDANCE RELATIONNELLE

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
5040	Stationnement (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5041	Stationnement – Précisions (Avec l'élément 5040)	☒	☐	☐	☐
5050	Coût (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5051	Coût – Précisions (Avec l'élément 5050)	☒	☐	☐	☐
5060	Rue transversale (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5061	Rue transversale – Précisions (Avec l'élément 5060)	☒	☐	☐	☐
5070	Transport en commun (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5071	Transport en commun – Précisions (Avec l'élément 5070)	☒	☐	☐	☐
5080	Services sur référence seulement (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5081	Services sur référence seulement – Précisions (Avec l'élément 5080)	☒	☐	☐	☐
5090	Autres (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
5091	Autres – Précisions (Avec l'élément 5090)	☒	☐	☐	☐
6010	Services (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
6020	Spécialités médicales (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
6030	Spécialités paramédicales (Avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
7010	Professionnel prénom (Avec l'élément 7020 ainsi qu'avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
7020	Professionnel nom (Avec l'élément 7010 ainsi qu'avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
7030	Professionnel spécialité (Automatique avec les éléments 7010 et 7020 ainsi que manuelle avec les codes 6020 et 6030)	☒	☒	☐	☐
7040	Responsable prénom (Avec l'élément 7050 ainsi qu'avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐
7050	Responsable nom (Avec l'élément 7040 ainsi qu'avec les éléments 1010 et 2020)	☐	☒	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.3	CORRESPONDANCE RELATIONNELLE

		Validation version 1.0		Validation version ultérieure	
		Manuelle	Automatique	Manuelle	Automatique
7060	Responsable fonction (Avec les éléments 7030 et 7040)	☐	☒	☐	☐
7070	Responsable titre (Avec les éléments 7030 et 7040)	☐	☒	☐	☐

Chapitre	4	Validation des éléments
Section	4.2	Validation inter-élément
Sous-section	4.2.4	CORRESPONDANCE HIÉRARCHIQUE

Les validations inter-éléments sont effectuées en mettant en relation l'information fournie par plusieurs éléments. Ces validations peuvent prendre une ou plusieurs formes.

Le code de l'élément doit précéder le code d'un autre élément de même nature (exemple : le type d'établissement CR 500 et le type d'établissement ventilé CRPAT 550).

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES

Pour permettre une recherche de qualité, des mots-clés représentant les types de clientèle particuliers. La nécessité de prendre compte de la spécialisation du service pour le type de clientèle vient du fait que le résultat de la recherche dans l'application sera de meilleure qualité. Pour cette même raison, le type de clientèle « Toute clientèle » a été retiré du cadre normatif.

La présente annexe se concentre sur les mots-clés « Clientèle » qui se répartissent dans les différents types de ressources.

Les tableaux affichent trois réalités qui servent de guide pour les responsables de mises à jour et aux consultants de l'application.

- Les **mots-clés obligatoires** sont reconnus comme devant faire partie de la liste de mots-clés la définissant.
- Les **mots-clés pertinents** servent d'indicateur. Ils ne sont pas une liste exhaustive des services disponibles. Porter une attention spéciale aux mots-clés qui représentent des maladies ou des spécialisations. Ils ne sont pas inclus dans les tableaux afin d'alléger le contenu de ceux-ci. Les inclure à la ressource uniquement s'ils sont des spécificités de la ressource.
Exemple : il n'est pas nécessaire d'inscrire toutes les maladies dans une clinique médicale, lorsque le médecin se spécialise dans les soins associés au diabète, ce mot-clé devient donc pertinent.

- Les **mots-clés non pertinents** servent aussi d'indicateur. Logiquement, ces mots-clés ne devraient pas se retrouver dans les types de ressources cités. Il y a deux possibilités de se retrouver dans les mots-clés non pertinents. Premièrement, après l'analyse faite du répertoire, plusieurs mots-clés ont été utilisés sans raison. Ces mots-clés sont donc mentionnés dans cette colonne pour vous le signaler. Deuxièmement, les mots-clés pourraient être présents, mais ne sont pas nécessaires dans la réalité puisqu'ils sont de toute évidence dans ce type de ressource.
Exemple : Lorsque vous saisissez un type de ressource « Garderie » vous ne devriez pas signaler le mot-clé clientèle « Enfant » puisque ce n'est pas ce qui définit spécifiquement la ressource et ce n'est pas par ce mot-clé que l'intervenant fera sa recherche.

La possibilité d'inclure les mots-clés « Clientèle » dans un type de ressources non reconnu dans les tableaux est permise. Il faut aviser les responsables régionaux qui assureront le suivi auprès de la pilote d'orientation du cadre normatif pour valider cette utilisation et faire normaliser l'information lorsque nécessaire. Des travaux sont à venir afin de vérifier la pertinence de tous les mots-clés dans les types de ressources.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

À titre informatif, pour la première version du cadre normatif, le nombre de ressources utilisant le mot-clé est inscrit à chaque tableau (référence en date de sept. 2007).

Il est aussi possible de voir un commentaire apportant des précisions à un tableau.

Tenir compte que les nouveaux mots-clés sont identifiés dans les tableaux en surligné jaune.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

Adolescent (cli) 2574 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre Jeunesse CPEJ	Camp de vacances	
Maison des jeunes	Centre d'écoute téléphonique	
	CRPAT	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Adulte (cli) 2495 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CRPAT	Centre de crise
	École	Groupe d'entraide
	Foyer de groupe	Organisme communautaire

Comme ce mot-clé peut toucher plusieurs types de ressources, porter une attention particulière à la spécialisation offerte par la ressource.

Bébé (Nourrisson) (cli) 874 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Services de garde en milieu scolaire
	Autres cliniques	
	Clinique spécialisée	
	Bénévolat	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Centre de la petite enfance	
	Garderie	
	Halte-garderie	
	Services de garde	

Dans la présente version, peut être ajouté lorsque le mot-clé « Clinique pédiatrique » est sélectionné.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

Couple (cli) 243 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Psychologue
	Association santé	
	Association sociale	
	Clinique spécialisée	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	

Enfant (cli) plus de 5000

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Camp de vacances	Autres cliniques	Centre de la petite enfance
	Clinique spécialisée	CPEJ
		École
		Garderie
		Halte-garderie
		Services de garde

Famille (mot) 1636 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Centre jeunesse
	Bénévolat	Centre de la petite enfance
	Camp de vacances	Clinique médicale
	CLSC	Clinique spécialisée
	Groupe d'entraide	Comptoir familial
		CRDI

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

Famille (cli) suite

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		CRPAT
		GMF
		Gouvernement provincial
		Psychologie

Les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Femme (mot) 1427 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Centre d'hébergement	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

Homme (cli) 507 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Centre de jour	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.1
Section	Mots-clés
Sous-section	Clientèle dans les types de ressource

Jeunesse (cli) 2467 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre Jeunesse CPEJ	Camp de vacances	
Maison des jeunes	Centre d'écoute téléphonique	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Personne âgée (cli) 3522 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Bénévolat	Centre d'hébergement
	Gardiennage	CHSLD
	Groupe d'entraide	Hébergement
	Services de garde	Hôpital de jour
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Historique

Version	Description	Auteur	Date
0.3	Ébauche originale	Hélène Robitaille	Avril 2008
0.4	Élimination type « Ambulance » Précision sur bureau coordonnateur	Hélène Robitaille	Mai 2008
0.4	Entériné	Comité exécutif	Mai 2008

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

DIRECTIVES ET COMMENTAIRES

La présente annexe se concentre sur les mots-clés « Catégorie ». Ces catégories sont définies dans ce cadre normatif comme étant des types de ressources (voir élément 1050).

Les tableaux affichent trois réalités qui servent de guide pour les responsables de mises à jour et aux consultants de l'application.

- Les **mots-clés obligatoires** sont reconnus comme devant faire partie de la liste de mots-clés définissant la ressource.
- Les **mots-clés pertinents** servent d'indicateur. Ils ne sont pas une liste exhaustive des services disponibles. Porter une attention spéciale aux mots-clés qui représentent des maladies ou des spécialisations. Ils ne sont pas inclus dans les tableaux afin d'alléger le contenu de ceux-ci. Les inclure à la ressource uniquement s'ils sont des spécificités de la ressource.

Exemple : il n'est pas nécessaire d'inscrire toutes les maladies dans une clinique médicale, mais si le médecin se spécialise dans les soins associés au diabète, ce mot-clé devient donc pertinent.

- Les **mots-clés non pertinents** servent aussi d'indicateur. Logiquement, ces mots-clés ne devraient pas se retrouver dans les types de ressources cités. Il y a deux possibilités de se retrouver dans les mots-clés non pertinents. Premièrement, après l'analyse faite du répertoire, plusieurs mots-clés ont été utilisés sans raison. Ces mots-clés sont donc mentionnés dans cette colonne pour vous le signaler. Deuxièmement, les mots-clés pourraient être présents mais ne sont pas nécessaires dans la réalité puisqu'ils sont de toute évidence dans ce type de ressource.

Exemple : Lorsque vous saisissez un type de ressource « Garderie » vous ne devriez pas signaler le mot-clé clientèle « Enfant » puisque ce n'est pas ce qui définit spécifiquement la ressource et ce n'est pas par ce mot-clé que l'intervenant fera sa recherche.

La possibilité d'inclure les mots-clés dans un type de ressources non reconnu dans les tableaux est permise. Il faut aviser les responsables régionaux qui assureront le suivi auprès de la pilote d'orientation du cadre normatif pour valider cette utilisation et faire normaliser l'information lorsque nécessaire. Des travaux sont à venir afin de vérifier la pertinence de tous les mots-clés dans les types de ressources.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Il est primordial de comprendre l'utilisation des mots-clés comme étant une représentation d'une spécification, d'une spécialisation offerte par la ressource.

Exemple : les allergies sont traitées par tous les médecins. Doit-on pour autant ajouter ce mot-clé dans toutes les cliniques médicales ? Non, mais il sera essentiel de voir une clinique spécialisée qui offre les services d'un médecin allergologue.

Les psychologues offrent des services pour toutes les affections psychologiques reconnues au répertoire, doit-on pour autant utiliser tous ces mots-clés ?

À titre informatif, pour la première version du cadre normatif, le nombre de ressources utilisant le mot-clé est inscrit à chaque tableau (référence en date de sept. 2007).

Il est aussi possible de voir un commentaire apportant des précisions à un tableau.

Tenir compte que les nouveaux mots-clés sont identifiés dans les tableaux en surligné jaune.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Autres cliniques* (nouveau mot-clé cat)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Nouveau client*	Clinique médicale
	Suivi*	Clinique spécialisée
		CH
		CLSC
		CR
		CJ

Jumelé les mots-clés définissant le type de clinique. Exemple : Autres cliniques, ergothérapie et physiothérapie indique que la ressource est un bureau de professionnel ergo et physio.

Les tableaux suivants tiennent compte des professions reconnues par les ordres professionnels de l'Office des professions du Québec. Ils sont identifiés ci-dessous avec des astérisques. Tous les mots-clés qui définissent une **spécialisation** peuvent être inclus comme étant pertinent.

***Acupuncteur (cat) 210 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Acupuncteur	Clinique médicale	CH
Autres cliniques	Nouveau client*	CJ
	Suivi*	Clinique spécialisée
		CLSC
		CR

Attention particulière sur l'ajout des mots-clés qui sont des références à des maladies traitées. Ne devons retrouver que les spécialisations.

***Audiologie (cat) 151 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Audiologie	CH	Association santé
Autres cliniques	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CR	
	GMF	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Audiologie (cat) 151 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Nouveau client*	
	Suivi*	

***Audioprothésiste (nouveau mot-clé cat)*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Clinique médicale	CH
Audioprothésiste	Clinique spécialisée	CR
	GMF	
	Nouveau client*	
	Suivi*	

***Chiropratique (cat) 272 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CH	
Chiropractie	Cliniques médicales	
	GMF	
	Nouveau client*	
	Suivi*	

***Diététique (cat) 399 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association santé	
Diététique	Centre de jour	
	CH	
	CHSLD	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Diététique (cat) 399 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Nouveau client*	
	Suivi*	

***Denturologie (cat) 655 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CH	
Denturologie	CHSLD	
	Clinique dentaire	
	CLSC	
	Nouveau client*	
	Suivi*	
	Université	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, regroupement	

Les services offerts dans les ressources du réseau doivent démontrer une spécialisation en lien avec la santé dentaire.

Les écoles, cégeps, universités doivent démontrer une spécialisation dans les services offerts à la population dans le cadre de la formation donnée dans leurs établissements.

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

***Ergothérapie (cat) 278 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Clinique médicale	CSSS
Ergothérapie	Nouveau client*	CH
	Suivi*	CHSLD
		CLSC
		CR

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Infirmière (cat) 473 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association ou corporation professionnelle	CH
Infirmière	CEGEP	CLSC
	École	CR
	Hébergement	
	Organisme privé/agence	
	Pharmacie	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	
	Université	

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

***Infirmière auxiliaire (cat) 41 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association ou corporation professionnelle	CHSLD
Infirmière auxiliaire		CLSC
		CR

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

***Inhalothérapie (cat) 111 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CLSC	CSSS
Inhalothérapie	CHSLD	CH
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CR	
	GMF	

« Autres types » ici signifie tous les commerces se spécialisant dans la vente et l'entretien d'équipement touchant l'inhalothérapie.

Les CLSC, CHSLD et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Optométrie (cat) 344 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Nouveau client*	CH
Optométrie	Suivi*	Clinique médicale
		CR
		GMF

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

***Orthophonie (cat) 145 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CH	Association santé
Orthophonie	CLSC	Clinique médicale
	CR	Clinique spécialisée
	École	Commission scolaire
	Nouveau client*	
	Suivi*	

Les CH, CLSC et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.
Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

***Physiothérapie (cat) 635 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CHSLD	CH
Physiothérapie	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	CR	
	GMF	
	Nouveau client*	
	Suivi*	

Les CH, CLSC et CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Podiatre (cat) 58 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CH	Association santé
Podiatre	Clinique médicale	Clinique spécialisée
	CLSC	
	CR	
	Nouveau client*	
	Suivi*	

Attention aux ressources qui offrent des services de soins de pieds ou de pédicure. Ils ne sont pas reconnus ici. Seules leurs associations professionnelles sont référées.

***Psychologie (cat) 702 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association santé	Bénévolat
	Centre de jour	Entraide
	CH	Ergothérapie
	CHSLD	Groupe d'entraide
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	CR	
	GMF	
	Nouveau client*	
	Suivi*	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	
	Sexologie	

Les CH, CLSC, CRDI et centres de jour qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés. Attention spéciale pour ne pas intégrer des professionnels non reconnus par l'Ordre des psychologues du Québec.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

***Podologie (cat) 148 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Podiatre	Clinique spécialisée	
Pied	CR	
	GMF	
	Hébergement	
	Nouveau client*	
	Suivi*	

Lorsque ce mot-clé est utilisé, s'assurer que le mot-clé « Pied » soit ajouté.

***Sage-femme (cat) 19 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	CH	Hébergement
Sage-femme	CLSC	
	Nouveau client*	
	Suivi*	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

***Travailleur social (cat) 197 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association sociale	CH
Travailleur social	Autres cliniques	CLSC
	Bénévolat	CPEJ
	Clinique médicale	CR
	École	Physiothérapie
	Maison des jeunes	
	Organisme communautaire	

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Agence de la santé et des services sociaux (cat) 22 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Agence de la santé et des services sociaux		

Association ou corporation professionnelle (cat) 197 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	Cancer	Clinique médicale
	Défense des droits	Clinique spécialisée
	Déficient auditif	Autres cliniques
	Déficient moteur	Aide juridique
	Esthétique	Disparition
	Famille d'accueil	Incontinence
	Homéopathie	
	Hyperactivité	
	Infirmière	
	Malentendant	
	Massothérapeute	
	Médecin	
	Ménière	
	Orthopédagogie	
	Pied	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Association ou corporation professionnelle (cat) 197 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Plainte	
	Réadaptation	
	Référence	
	Services à domicile	
	Sexualité	
	Thérapie alternative	
	Trouble sexuel	

Cette catégorie englobe tous les ordres professionnels, corporations, fédérations, regroupements. Associer les deux mots-clés définissant la spécialisation de cette association ou corporation. Exemple : Association et ostéopathie

Association santé (cat) 629 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Association santé	Accompagnement	Autres cliniques
		Clinique médicale
		Clinique spécialisée

Tous les mots-clés représentant une maladie peuvent avoir une association associée à cette cause.

Association sociale (cat) 2899 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Association sociale	Accompagnement	Autres cliniques
		Clinique médicale
		Clinique spécialisée

« Association sociale » peut signifier ici les ambulances Saint-Jean. Tous les mots-clés représentant une maladie peuvent avoir une association attachée à cette cause.

Bureau coordonnateur* (nouveau mot-clé cat)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Bureau coordonnateur	Ambulance	Agence
	Centre de la petite enfance	Municipalité

Cette même catégorie sert pour définir les bureaux coordonnateurs gérant les places en centre de la petite enfance et les répartitions pour les services ambulatoires. C'est le deuxième mot clé qui définit la différence. Type de ressource qui remplace le type « Ambulance ». Voir à ce que les bureaux de coordination régionaux soient inscrits pour chaque région. Y ajouter le mot-clé : Ambulance. Aucune ambulance ne doit figurer au Répertoire.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Camp de vacances (cat) 172 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Camp de vacances	Association santé	CSSS
	Association sociale	École
		Organisme communautaire
		Pharmacie

Associer ici le camp de vacances qui vient en aide aux gens atteints d'un problème ou d'une maladie spécifique.

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Cégep (cat) 64 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Cégep	Clinique dentaire	Adulte
	Clinique médicale	Éducation
	Centre de formation	Clinique spécialisée
	Conseiller d'orientation	École
		Éducation
		Tabagisme

Centre antipoison (cat) 2 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre antipoison		Aide téléphonique
Ligne sans frais		CH

Centre d'écoute téléphonique (cat) 210 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Aide téléphonique	Acte criminel	Dépannage
Centre d'écoute téléphonique	Centre de crise	Dépression
	Groupe d'entraide	Deuil/décès

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Centre d'écoute téléphonique (cat) 210 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Victime d'acte criminel	Entraide
	Violence	Hébergement
	Violence conjugale	Maison des jeunes
		Organisme santé
		Organisme social
		Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement
		Veuf/veuve

Centre de bénévolat (cat) 131 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de bénévolat	Accompagnement	
Bénévolat		

Peut signifier ici les centres d'action bénévoles. Ces ressources sont dédiées uniquement à du bénévolat. L'association avec un autre mot-clé ne devrait pas être possible.

Un autre type de ressource qui offre des services de bénévoles, mais qui n'est pas sa vocation première utilisera le mot-clé « Bénévolat » avec un ou des mots-clés associés souvent en lien avec les associations santes ou sociales.

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

Centre de crise (cat) 69 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de crise	Association santé	CSSS
Crise	Association sociale	Maison d'hébergement
Santé mentale		Psychologue

Centre d'entraide (cat) 439 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'entraide	Association sociale	Association santé
Entraide	Accompagnement	Comptoir familial
		Groupe d'entraide

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Centre d'emploi (cat) 439 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'emploi	Aide financière	Aveugle
Emploi	Aide sociale	
	Assurance-emploi	
	Centre de formation	
	Formation	
	Pauvreté	

Centre d'hébergement (cat) 1751 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'hébergement	Alcoolisme	Crise
Hébergement	Contrevenant	CSSS
	Convalescence	Loisir
	CHSLD	
	Handicapé	
	Résidence pour personne âgée	

Centre de jour (cat) 505 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de jour	Déficient intellectuel	Aidant naturel
	Ex-psychiatisé	Association santé
	Perte d'autonomie	Association sociale
	Réadaptation	Centre d'hébergement
	Schizophrénie	CHSLD
	Trouble d'apprentissage	CSSS
	Trouble de comportement	CR
		Crise

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Centre de jour (cat) 505 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Diabète
		Hôpital de jour
		Organisme communautaire
		Orthèse/prothèse
		Parkinson
		Maintien à domicile

Les centres de jour qui n'ont pas de permis M02 doivent se retrouver comme des ressources « point de service » de l'établissement auxquels ils sont rattachés.

Centre de la petite enfance (cat) 899 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de la petite enfance	Autisme	Gardiennage
Garderie	Bébé	Éducation
	Enfant	Ethnie
	Bureau coordonnateur	Parent
	Déficit intellectuel	Schizophrénie
	Déficit moteur	
	Déficit visuel	
	Prématurité	
	Trisomie	
	Trouble d'apprentissage	
	Trouble de comportement	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Centre de réadaptation (cat) 612 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de réadaptation	Alcoolisme	Aide technique
Réadaptation	Déficient auditif	Association santé
	Déficient moteur	Centre d'hébergement
	Déficient visuel	Centre hospitalier (CH)
	Déficient intellectuel	Centre jeunesse
	Dépendances	Équipement spécialisé
	Handicapé	Hébergement
	Joueur compulsif	
	Toxicologie	

Toutes les maladies traitées en centre de réadaptation n'ont pas à se retrouver ici à moins de spécialisation spécifique. Les mots-clés qui définissent la spécialisation du centre de réadaptation se retrouvent dans la colonne « Pertinent ».

Centre de recherche (cat) 48 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de recherche	Allergie	Centre d'emploi local
	Asthme	Formation
	Aide téléphonique	
	Hépatite	
	Peur/phobie	
	Secte	

Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services spécialisés sont offerts dans la ressource.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Centre de références (cat) 167 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de référence	Aide téléphonique	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

Organisme dont la principale vocation est d'orienter la clientèle vers les ressources pouvant répondre à ses besoins. Ne devrait pas être utilisé pour un organisme qui offre des services de références parmi une série d'autres services. On devrait alors seulement sélectionner le mot-clé « Référence ».

Centre de santé (CSSS) (cat) 624 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CSSS		CJ
Plainte		Clinique dentaire
		Diététiste
		CH
		CHSLD
		CLSC

Centre de travail adapté (cat) 105 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de travail adapté	Amputé	Association santé
	Aveugle	Association sociale
	Déficient intellectuel	Centre de jour
	Déficit moteur	CR
	Emploi	
	Handicapé	
	Organisme communautaire	
	Malentendant	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

CH (Centre hospitalier) (cat) 337 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre hospitalier (CH)	Avortement	Association santé
CHCD	Bénévolat	Association sociale
CHU	Chimiothérapie	CSSS
Hôpital	IVG*	Médecin
	Laboratoire	Ostéopathie
	Maison des naissances	Panique
	Mammographie	Parent
	Médecine sportive	Perte d'autonomie
	Naissance	Peur/phobie
	Phase terminale	Prélèvement*
	Résonance magnétique	Radiologie
	Seringues	Soins à domicile
	Seringues souillées	Trouble de comportement
	Soins palliatifs	Victime d'agression sexuelle
	Suivi	Viol

Les fondations pourraient utiliser ce mot-clé si la fondation est pour le CH uniquement. La fondation qui œuvre uniquement pour un établissement du réseau pourrait être reconnue comme un point de service.
Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services spécialisés sont offerts dans la ressource.
Tous les mots-clés décrivant une spécialisation médicale peuvent être utilisés lorsque ces services sont offerts dans la ressource.

CHCD (cat) 59 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CHCD	Centre hospitalier (CH)	CSSS
	Hôpital	

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

CHSLD (cat) 427 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CHSLD	Association santé	CSSS
	Bénévolat	Personnes âgées
	Centre d'hébergement	
	CH	
	Prélèvement*	

Les fondations pourraient utiliser ce mot-clé si la fondation est pour le CHSLD uniquement. La fondation qui œuvre uniquement pour un établissement du réseau pourrait être reconnue comme un point de service.

CHU (cat) 28 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CHU	Centre hospitalier (CH)	
	Hôpital	

Clinique dentaire (cat) 1177 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique dentaire	Cégep	CSSS
	Chirurgie	
	CH	
	CHU	
	CLSC	
	CR	
	Denturologie	
	École	
	Orthodontie	
	Pédodontie	
	Réfugié	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Clinique dentaire (cat) 1177 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Séropositif	
	Soins à domicile	
	Université	
	Urgence	
	Visite à domicile	

Clinique d'imagerie médicale* (nouveau mot-clé cat)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique d'imagerie médicale*	Cancer	CH
Radiologie	Coloscopie*	
	Échographie	
	Gastroentérologie	
	Mammographie	
	Ostéo-densimétrie	
	Radiothérapie	
	Résonance magnétique	
	Référence	
	Réfugié	
	Scintigraphie*	
	Scopie*	
	Tomographie*	

Clinique Laboratoire* (nouveau mot clé cat)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Laboratoire	Prélèvement*	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Clinique médicale (cat) 1229 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique médicale	Avortement	CH
Omnipraticien	COOP de santé*	
	CLSC	
	Chirurgie mineure	
	GMF	
	IVG*	
	Nouveau client*	
	Prélèvement*	
	Suivi*	

Lorsque la clinique médicale offre des services d'un médecin spécialiste, ajouter le mot-clé définissant la spécialité médicale.

Clinique spécialisée (cat) 919 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique spécialisée	Avortement	Acupuncture
	Clinique médicale	Autres cliniques
	IVG*	CH
	Nouveau client*	
	Suivi*	

Ce mot-clé est réservé uniquement pour les médecins spécialistes qui pratiquent en clinique médicale ou ayant pignon sur rue. Inscrire le mot-clé qui décrit la spécialité médicale.

CLSC (cat) 571 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CLSC	Avortement	Centrale Info-Santé
	Naissance	CSSS
	IVG*	Groupe d'entraide

Inscrire le mot-clé « Naissance » quand une maison des naissances est rattachée au CLSC.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Commission scolaire (cat) 128 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Commission scolaire		École

Les centres de formation professionnels sont inscrits dans la section Commentaires.

Compagnie pharmaceutique (cat) 16 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Compagnie pharmaceutique	Association santé	
	Aide téléphonique	

Certaines compagnies se spécialisent dans les informations à donner aux intervenants du milieu de la santé ; inscrire dans ce cas dans la section Commentaires que les coordonnées sont confidentielles.

Comptoir familial (cat) 464 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Aide alimentaire	Aide technique	Association sociale
Aide matérielle	Bénévolat	Entraide
Aide vestimentaire	Dépannage	Groupe d'entraide
Comptoir familial	Économie sociale	
Pauvreté	Sinistre	
	Soupe populaire	
	Soutien civique	

CPEJ (cat) 237 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CPEJ	Centre d'hébergement	
	Foyer de groupe	
	Milieu judiciaire	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Curatelle publique (cat) 31 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Curatelle publique	Abus	Association sociale
	Gouvernement provincial	CLSC
	Testament	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

DSP : Direction régionale de la santé publique (cat) 28 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
DSP		Agence de la santé et des services sociaux

École (cat) 2145 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École	École Primaire	Commission scolaire
	École primaire/secondaire	
	École secondaire	

Malgré le doublon de saisie sur la notion d'école, il est nécessaire de les entrer afin de ventiler les résultats de recherche.

École primaire (cat) 1438 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École primaire	École	Commission scolaire

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

École primaire/secondaire (cat) 130 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École primaire/secondaire	École	Commission scolaire

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

École secondaire (mot) 446 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École secondaire	École	Commission scolaire

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Épicerie (cat) 78 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Alimentation	Aide alimentaire	Allergie
	Gluten	Maladie coeliaque
	Livraison	

Les commerces inscrits doivent absolument avoir un lien bio-psycho-social, soit la livraison à domicile, soit la vente de produits très spécialisés.

Foyer de groupe (cat) 90 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Foyer de groupe	Association sociale	
	CPEJ	
	CRDI	
	Hébergement	

Garderie (cat) 1565 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de la petite enfance		
Garderie		
Halte-garderie		

Gouvernement fédéral (cat) 139 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Gouvernement fédéral	Centre d'emploi	
	Centre de formation	
	Centre de référence	
	Consommation	
	Communauté multiethnique	
	Criminalité	
	Documentation	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Gouvernement fédéral (cat) 139 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Environnement	
	Formation	
	Immigrant	
	Laboratoire	

« Gouvernement fédéral » prend ici la signification du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Agences d'inspection des aliments, Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence de santé publique du Canada.

Le mot « Consommation » est ici reconnu comme notion de consommation/produit.

Gouvernement provincial (cat) 629 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Gouvernement provincial	Centre d'emploi	Agence
	État civil	Ex-psychiatrisé
	Ethnie	
	Ex-détenu	
	Formation	
	Immigrant	
	Itinérant	
	Ligne sans frais	
	Parent	
	Paternité	
	Placement	
	Plainte	
	Santé au travail	
	Santé publique	
	Victimes d'actes criminels	

Les aides juridiques, bureaux de députés, carrefours jeunesse-emploi, centres locaux d'emploi, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Communication Québec, Conseil du statut de la femme, Conseil de la santé et du bien-être, Conseil permanent de la jeunesse, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, etc.

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques, ministère de la Justice, palais de justice, Directeur de l'état civil, Commission québécoise des libérations conditionnelles, palais de justice et ministère de la Sécurité publique, les Commissions de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Groupe d'entraide (cat) 1510 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Groupe d'entraide	Association sociale	Association santé
Entraide	Aide téléphonique	Aide matérielle
	Assurance-emploi	Aide sociale
	Bénévolat	Aide vestimentaire
	Emploi	Convalescence
	Oncologie	
	Radiothérapie	
	Seringues	

Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services sont offerts dans la ressource.

Tous les mots-clés décrivant un besoin social peuvent être utilisés lors des services sont offerts dans la ressource.

GMF (cat) 232 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique de médecine familiale (GMF)	Clinique médicale	
	Prélèvement*	

Halte-garderie (cat) 133 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Halte-garderie	Association sociale	
	Centre de la petite enfance	
	CLSC	
	École	
	Garderie	
	Organisme communautaire	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

HLM (cat) 412 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
HLM	Municipalité	Association santé
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

« Municipalité » signifie ici les offices municipaux d'habitation.

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Hôpital (cat) 310 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Hôpital	Association santé	CSSS
CH	Avortement	CHSLD
CHCD	Bénévolat	CR
CHU	IVG*	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

Hôpital de jour (cat) 48 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Hôpital de jour		Centre de jour
		CSSS
		CH
		CHSLD
		Clinique spécialisée

Maison des jeunes (cat) 435 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Maison des jeunes	Contraception	Consommation
	Réinsertion	Éducation
	Seringues	Homosexualité
	Solitude	Inceste
	Travailleur de rue	Itinérant

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Maison des jeunes (cat) 435 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		ITSS
		Loisir
		Municipalité

Massothérapeute (cat) 362 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement		

Cette profession n'est pas reconnue par l'Ordre des professions du Québec. Nous ne devrions pas voir de ressources ayant pignon sur rue. La référence donnée doit être les associations régionales ou provinciales. Si le service est offert dans un autre type de ressource tel que les cliniques médicales ou autres cliniques, l'inscrire dans l'onglet « Spécialité/Services ».

Média d'information (cat) 209 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Média d'information		

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Milieu judiciaire* (nouveau mot-clé cat)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Police	Contrevenant	Actes criminels
Prison	CPEJ	Adoption
	Défense des droits	Aide juridique
	Ex-détenu	Aide sociale
	Médiation	Autochtone
	Testament	Criminalité
	Victime d'actes criminels	
	Violence	
	Violence conjugale	

« Milieu judiciaire » peut signifier ici les palais de justice, les services correctionnels, bureaux d'avocat, Barreau du Québec.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Municipalité (cat) 1022 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Municipalité	Bibliothèque	
	Environnement	Urgence
	Loisir	Centre d'action bénévole
	Police	
	Pompier	
	Sinistre	
	Seringues souillées	
	Travailleur de rue	

« Municipalité » comprend les ressources qui définissent les ressources de quartier. On peut les voir intégrées comme des installations ou des points de services.

Organisme communautaire (cat) 2480 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme communautaire	Entraide	Accouchement
		Alzheimer
		Assurance-emploi
		Cancer
		Conseiller d'orientation
		Maison des jeunes
		Groupe d'entraide

Entité juridique constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives, dont les affaires sont gérées par un conseil d'administration composé majoritairement de membres utilisant les services offerts par l'organisme ou de membres de la communauté qu'il dessert et dont les activités sont reliées au domaine des services sociaux et de la santé. Une fondation est une personne morale à but non lucratif créée par un ou plusieurs donateurs, eux-mêmes pouvant être des personnes physiques ou morales, pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Tous les mots-clés servant à définir l'organisme peuvent servir à son identification.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Organisme économique (cat) 126 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme économique	Budget	Organisme humanitaire
	Économie sociale	Aide juridique
		Aide matérielle
		Aide technique

Les centres locaux de développement, les corporations de développement économique et communautaire ainsi que les sociétés de développement doivent se retrouver sous cette catégorie.

Organisme humanitaire (cat) 219 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme humanitaire	Aide matérielle	
Centre d'entraide	Aide sociale	
	Défense des droits	

On signifie ici les ambulances Saint-Jean, l'Armée du Salut, Centraide, Les Chevaliers de Colomb, la Croix-Rouge, paroisses et presbytères, la Société canadienne de la Croix-Rouge, la Société Saint-Vincent de Paul et les tablées populaires. Il est préférable d'inscrire la ressource comme regroupement régional ou provincial. Il faut éviter d'inscrire les ressources locales dont les responsables et les coordonnées changent trop fréquemment.

Organisme privé/agence (cat) 1026 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme privé/agence		

Souvent utilisé pour définir les commerces. Ceux-ci doivent répondre aux besoins spécifiques d'une maladie ou d'une spécialisation. Voir aussi les mises en garde (chap. 2) Pertinence de la ressource au répertoire.

Pharmacie (cat) 1254 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Pharmacie	CH	Compagnie pharmaceutique
	CLSC	Clinique médicale
	Contraception	GMF
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Police (cat) 721 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Police	Municipalité	

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Pompier (cat) 952 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Pompier	Municipalité	

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Prison (cat) 24 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Prison	Gouvernement provincial	
	Milieu judiciaire	
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

Services de garde en milieu scolaire (cat) 424 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Services de garde en milieu scolaire	École primaire	Centre de la petite enfance
	École secondaire	Garderie

Les services de garde doivent avoir pignon sur rue dans une école. Les garderies ou haltes-garderies peuvent être utilisées ici uniquement si elles sont à l'intérieur d'une école.

Service régional Info-Santé et Info-Social (cat) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Services Info-Santé		CLSC
		Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

Ne pas surenchérir avec le mot-clé « Aide téléphonique ».

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.2
Section	Mots-clés
Sous-section	Types de ressources et leurs mots-clés associés

Université (cat) 40 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Université	CEGEP	Centre de formation
	Clinique dentaire	Formation
	Clinique médicale	Trouble sexuel
	Conseiller d'orientation	
	Contraception	
	Denturologie	
	Infirmière	
	Orthodontie	
	Tabagisme	

Ce mot clé index devient un mot clé type (cat)

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES

La présente annexe se concentre sur les mots-clés qui se répartissent dans les différents types de ressources. On les nomme mot-clé index parce qu'ils représentent notamment les maladies, les spécialisations, les services. Il est primordial de comprendre l'utilisation de ces mots-clés comme étant une représentation d'une spécification, d'une spécialisation offerte par la ressource. Lorsque dans les fiches d'inscription ou de mise à jour une spécialité médicale, paramédicale est cochée, il faut inclure ces mots-clés dans la ressource. Pour faciliter le travail des saisies de mots-clés qui sont des services, la fiche l'indique dans la colonne « Usage interne ».

Exemple : Une clinique médicale spécialisée indique chirurgie cardiaque, on devrait voir les mots-clés « Clinique spécialisée », « Chirurgie » et « Cœur ». Un médecin signale qu'il est orthopédiste, inscrire les mots-clés « Clinique spécialisée » et « Orthopédie ».

Les tableaux affichent trois réalités qui servent de guide pour les responsables de mises à jour et aux consultants de l'application.

- Les **mots-clés obligatoires** sont reconnus comme devant faire partie de la liste de mots-clés définissant la ressource.
- Les **mots-clés pertinents** servent d'indicateur. Ils ne sont pas une liste exhaustive des mots disponibles. Les inclure à la ressource uniquement s'ils sont des spécificités de la ressource.
Exemple : il n'est pas nécessaire d'inscrire toutes les maladies dans une clinique médicale, mais si le médecin se spécialise dans les soins associés au diabète, ce mot-clé devient donc pertinent.
- Les **mots-clés non pertinents** servent aussi d'indicateur. Logiquement, ces mots clés ne devraient pas se retrouver dans les types de ressources cités. Il y a deux possibilités de retrouver les mots-clés non pertinents. Premièrement, après l'analyse faite du répertoire, plusieurs mots-clés ont été utilisés sans raison. Ces mots-clés sont donc mentionnés dans cette colonne pour vous le signaler et pour vous permettre de ne pas répéter cette erreur. Deuxièmement, les mots-clés pourraient être pertinents, mais ne sont pas nécessaires dans la réalité puisqu'ils sont de toute évidence dans ce type de ressource.
Exemple : Lorsque vous saisissez un type de ressource « Garderie » vous ne devriez pas signaler le mot-clé clientèle « Enfant » puisque ce n'est pas ce qui définit spécifiquement la ressource et ce n'est pas par ce mot clé que l'intervenant fera sa recherche.

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

La possibilité d'inclure des mots-clés dans un type de ressources non reconnu dans les tableaux est permise. Il faut aviser les responsables régionaux qui assureront le suivi auprès de la pilote d'orientation du cadre normatif pour valider cette utilisation et faire normaliser l'information lorsque nécessaire. Des travaux sont à venir afin de vérifier la pertinence de tous les mots-clés dans les types de ressources.

Lorsque vous utilisez un de ces mots-clés, vous assurez que les autres soient aussi inclus afin de permettre une recherche complète selon le mot-clé utilisé dans les paramètres. Plusieurs sont des synonymes et sont pertinents selon la personne qui effectue la recherche. En voici quelques exemples :

- « ITSS », « SIDA », « Séropositif »;
- « Soins à domicile », « Aide à domicile », « Services à domicile », « Visite à domicile » ;
- « Phase terminale », « Soins palliatifs »;
- « Agression sexuelle », « Victime d'agression sexuelle », « Viol »;
- « Centre de bénévolat », « Bénévolat »;
- « Centre d'entraide », « Entraide »
Centre d'entraide : Promouvoir l'entraide, l'engagement social et la prise en charge, comme autant de moyens efficaces d'améliorer la qualité de vie de notre collectivité et de ses membres les plus vulnérables.
- « Groupe d'entraide », « Entraide »
Groupe d'entraide : Groupe de personnes qui se rencontrent pour améliorer leur situation par la discussion et des activités spéciales.
- « Coeur », « Cardiologie »;
- « Rein », « Maladie du rein » « Néphrologie »;
- « Foie », « Maladie du foie »;
- « Iléite », « Maladie inflammatoire de l'intestin »;
- « Mammographie », « Seins »;
- « Isolement », « Solitude ».

À titre informatif, pour la première version du cadre normatif, le nombre de ressources utilisant le mot-clé est inscrit à chaque tableau (référence en date de sept. 2007).

Il est aussi possible de voir un commentaire apportant des précisions à un tableau.

Tenir compte que les nouveaux mots-clés sont identifiés dans les tableaux en surligné jaune.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Abus (mot) 494 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre jeunesse CPEJ	Curatelle publique	
	Groupe d'entraide	

Abus sexuel (mot) 262 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	Psychologie

Accident cérébro-vasculaire (mot) 50 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Seulement pour la ressource qui offre un service spécifique pour cette clientèle.	

Accident de la route (mot) 108 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Aide juridique	CSSS
		Police

Accident de travail (mot) 140 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association	CSSS
		DSP
		Ergothérapie
		Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Accompagnement (mot) 1441 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Centre de bénévolat	
	Centre d'entraide	

La définition d'accompagnement se dit pour une personne qui en aide une autre dans diverses situations de vie, notamment pour le transport, les emplettes, les clientèles vivant des difficultés d'adaptation.

Accouchement (mot) 185 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	CSSS
	Clinique médicale	Groupe d'entraide
	Sage femme	Organisme communautaire

Acouphène (mot) 42 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Audiologie	Acupuncture
	Association santé	CH
	Association ou corporation professionnelle	Chiropratique
	Autres cliniques	CLSC
	Groupe d'entraide	Physiothérapie

« Autres cliniques » peut comprendre ici audiologie, audioprothésiste. Les ostéopathes qui traitent en spécialité la problématique sont représentés par leurs associations.

Acte criminel (mot) 196 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Victime d'acte criminel	Autres types	Centre de crise (R)
	Centre d'écoute téléphonique (P)	Milieu judiciaire
	Groupe d'entraide	Police
	Organisme communautaire	Psychologue

« Autres types » signifie ici aide juridique.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Adoption (mot) 119 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CPEJ	Milieu judiciaire
	Groupe d'entraide	

Aggression physique (mot) 148 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	Centre jeunesse
	Association	Clinique médicale
	Groupe d'entraide	Hébergement
		Police
		Psychologue

« Autres types » signifie ici aide juridique.

Aggression sexuelle (mot) 199 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	Centre jeunesse
	Association santé	Clinique médicale

Aggression sexuelle (mot) 199 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	CSSS
	Hébergement	Hôpital
		Police
		Psychologue

« Autres types » signifie ici aide juridique.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Aidant naturel (mot) 153 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Bénévolat
	Association sociale	Centre de jour
	Groupe d'entraide	CH
		CLSC
		Hébergement

Aide à domicile (mot) 449 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Maintien à domicile	Organisme privé/agence	CLSC
Soutien à domicile		CH

Sa définition est une forme d'aide sociale accordée principalement aux personnes âgées ayant pour but leur maintien à domicile. Ici, il pourrait s'appliquer aux ressources qui offrent de l'aide aux activités de la vie quotidienne (AVQ) ou aux activités de la vie domestique (AVD).

Aide alimentaire (mot) 1131 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Comptoir familial	Épicerie	Diététique

Aide financière (mot) 445 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre d'emploi	
	Organisme sociale	

Les clubs optimistes et les clubs Richelieu offrent de l'aide financière. Ils sont reconnus pour être des organismes sociaux.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Aide juridique (mot) 211 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Bénévolat
	Milieu judiciaire	Gouvernement fédéral
	Organisme communautaire	Gouvernement provincial
		Groupe d'entraide
		Organisme économique
		Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

Aide matérielle (mot) 522 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Comptoir familial	Association sociale	CLSC
	Bénévolat	Groupe d'entraide
	Organisme humanitaire	Organisme économique

Aide sociale (mot) 493 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre d'emploi	Association sociale
	Organisme communautaire	Groupe d'entraide
	Organisme humanitaire	Milieu judiciaire

Peut se définir comme étant diverses formes d'aides aux personnes démunies de ressources : aide médicale, aide aux personnes âgées, aide sociale à l'enfance...

Aide technique (mot) 184 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre de réadaptation
	Association sociale	CHSLD
	Comptoir familial	CLSC
	Centre d'entraide	Organisme économique

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Aide technique (mot) 184 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Entraide	Organisme humanitaire
	Organisme communautaire	Pharmacie

Peut se définir comme étant de l'aide à l'ajustement d'appareils spécialisés ou non.

Aide téléphonique (mot) 795 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centrale Info-Santé
	Association sociale	Centre antipoison
	Bénévolat	Pompier
	Centre d'écoute téléphonique	Services policiers
	Centre de crise	Centre de crise en santé mentale
	Centre de recherche	CLSC
	Centre de références	
	Compagnie pharmaceutique	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Aide vestimentaire (mot) 589 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Comptoir familial		Groupe d'entraide
		Hébergement

Alcoolisme (mot) 545 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre d'hébergement	
	Centre de réadaptation	
	Groupe d'entraide	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Alimentation (mot) 922 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Épicerie	Groupe d'entraide	Diététique
	Organisme privé/agence	

Allaitement (mot) 396 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Bénévolat	
	Femme	
	Groupe d'entraide	
	Périnatalité	
	Tire-lait	

Allergie (mot) 154 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Centre de recherche	CH
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	Groupe d'entraide	Clinique médicale
		CLSC
		Centre antipoison
		Épicerie
		GMF
		Pharmacie
		Psychologue
		Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Alphabétisation (mot) 146 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Alzheimer (mot) 130 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Association sociale
	Garderie	CHSLD
	Groupe d'entraide	GMF
	Hébergement	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement
		Organisme communautaire

Amputé (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Clinique spécialisée
	Centre de travail adapté	CR
	Groupe d'entraide	Ergothérapie
		Physiothérapie

Ancien combattant (mot) 40 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Acuponcture
	Gouvernement fédéral	Audiologie
		Chiropratique
		Ergothérapie
		Physiothérapie
		Psychologue

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Anesthésiologie (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Anémie (mot) 9 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	
	Diététique	

Angoisse/Anxiété (mot) 175 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Groupe d'entraide	CH
		CLSC
		Psychologue

Anorexie (mot) 70 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Diététique
	Groupe d'entraide	

Aphasie (mot) 39 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre de réadaptation
	Groupe d'entraide	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Apnée (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Clinique dentaire

Arthrite/Arthrose (mot) 77 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Groupe d'entraide	CH
		Chiropratique
		CLSC
		CR
		Ergothérapie
		Physiothérapie
		Psychologie
		Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

Assurance automobile (mot) 53 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Acuponcture
	Gouvernement provincial	Audioprothésiste
		Chiropratique
		CR
		Ophtalmologie
		Physiothérapie
		Psychologue

« Gouvernement » fait ici référence à la SAAQ.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Assurance-emploi (mot) 138 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Autres cliniques
	Centre d'emploi	Clinique médicale
	Gouvernement fédéral	Clinique spécialisée
	Gouvernement provincial	Milieu juridique
	Groupe d'entraide	Organisme communautaire

Assurance maladie (mot) 45 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Gouvernement provincial	Agence
		CH
		CLSC
		Clinique médicale
		Clinique spécialisée
		CR
		CSSS
		Pharmacie

Asthme (mot) 131 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Autres cliniques
	CH	Acuponcture
	Camp de vacances	Chiropratique
	Centre de recherche	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	Groupe d'entraide	CR
		Pharmacie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Ataxie de Friedreich (mot) 13 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Autres types (transport)
	Groupe d'entraide	Ergothérapie
		Physiothérapie

« Autres types » signifie ici transport.

Audimutité (mot) 32 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Clinique spécialisée	CR
	Groupe d'entraide	École

Autisme (mot) 90 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Autres types	
	Camp de vacances	
	Centre de la petite enfance	
	CR	
	École	
	Garderie	
	Groupe d'entraide	
	Halte-garderie	
	Hébergement	

« Autres types » peut faire référence ici à du transport adapté à cette problématique.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Autochtone (mot) 97 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CH
	Gouvernement fédéral	Hébergement
		Milieu judiciaire
		Physiothérapie
		Psychologue

Aveugle (mot) 146 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre d'emploi local
	Association sociale	CHSLD
	Autres (transports)	Clinique spécialisée
	Centre de travail adapté	CR
	Groupe d'entraide	Psychologie
	Hébergement	

« Autres types » peut faire référence ici à du transport adapté à cette problématique.

Avortement (mot) 83 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
IVG*	Cliniques médicales	
	Cliniques spécialisées	
	CH	
	CLSC	

Bail (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
HLM	Association sociale	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement
	Gouvernement provincial	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Banque de sang (mot) 5 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	
	CH	

« Banque de sang » fait référence ici aux centres d'Héma-Québec.

Bégalement (mot) 21 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Autres cliniques	CR
	Clinique spécialisée	
	Groupe d'entraide	

« Autres cliniques » fait référence à l'orthophonie.

Bénévolat (mot) 1267 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Bénévolat	Association sociale	
Centre de bénévolat	Comptoir familial	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Béquilles (mot) 719 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	Association santé
	Pharmacie	CH
		CLSC
		CR
		Ergothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Béquilles (mot) 719 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Orthothérapie
		Physiothérapie

Un statu quo sur ce mot-clé est apposé. La décision de voir la pertinence au répertoire est remise en question. Il serait englobé dans le prêt d'équipement. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Biochimie médicale (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Bibliothèque (mot) 447 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Municipalité	

Boulimie (mot) 70 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	CLSC
	CH	Psychologie
	Groupe d'entraide	

Brûlé (mot) 19 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Ergothérapie
	CR	Hébergement
		Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Brûlé (mot) 19 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Pompier
		Psychologie

Budget (mot) 117 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Groupe d'entraide	
	Organisme économique	

Burnout/Stress (mot) 124 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Groupe d'entraide	

Cancer (mot) 313 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	CSSS
	Autres cliniques	Organisme communautaire
	CH	Psychologue
	CHSLD	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Compagnie pharmaceutique	
	CR	
	Ergothérapie	
	GMF	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Cancer (mot) 313 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	
	Physiothérapie	
	Clinique d'imagerie médicale	

« Oncologie » devrait se retrouver que dans les ressources traitant le cancer (313 ressources). Les associations, les groupes d'entraide, etc., devraient n'avoir que le mot-clé « Cancer ».

Cardiologie (mot) 163 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Coeur	Association santé	CSSS
	Autres cliniques	Pharmacie
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	CR	
	GMF	

Centre d'abandon tabagique (CAT) 40 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	
	CLSC	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Centre de formation (mot) 296 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Cégep	Camp de vacances
	Centre d'emploi	Commission scolaire
	École	CSSS
	Gouvernement fédéral	Université
	Gouvernement provincial	
	Organisme communautaire	

« Organisme communautaire » peut ici faire référence aux ressources : Ambulances Saint-Jean.

Centre de santé (mot) 450 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Centre de réadaptation
		Centre hospitalier
		CSSS

Ce mot clé ne doit pas être utilisé pour nos CSSS. La définition s'applique à une unité locale située habituellement dans des collectivités non isolées, dotée d'un infirmier ou plus en santé communautaire ainsi que du personnel de soutien requis pour effectuer de la prévention des maladies et promouvoir la santé. La prestation des soins primaires/urgents est assurée par des médecins de la région ou des médecins visiteurs.

Exemple : Centre de santé de Wôlinak

Ne devrait pas être utilisé pour des établissements privés qui offrent des services de soins tels que massothérapie, phytothérapie, etc.

Cérébrolésé (mot) 17 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre de réadaptation
	Groupe d'entraide	Centre hospitalier
		Ergothérapie
		Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Chaise roulante (mot) 452 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Organisme communautaire	Association santé
	Pharmacie	CH
		CHSLD
		CLSC

Ce mot-clé est utilisé dans les types de ressources uniquement pour ceux qui font de la location ou du prêt. Lorsque la vente de fauteuils roulant est le seul lien qui rattache le mot-clé avec la ressource ; en faire la mention dans le commentaire. Un statu quo sur ce mot-clé est apposé. La décision de voir la pertinence au répertoire est remise en question. Il serait englobé dans le prêt d'équipement. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

Chambre hyperbare (mot) 5 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Chimiothérapie (mot) 25 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	
	Association santé	
	Centre hospitalier	
	Clinique spécialisée	
	Hôpital	

Les commerces qui louent ou vendent des produits tels que perruques peuvent utiliser le mot « Chimiothérapie ». Ces ressources ont comme type d'établissement : Autres types.

Chirurgie (mot) 404 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Association santé
	Clinique spécialisée	CH
	Denturologie	CHCD
	Esthétique	Ergothérapie
	Ophtalmologiste	Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Chirurgie mineure (mot) 462 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	CH
	Clinique spécialisée	Denturologie
	CLSC	
	GMF	

Cholestérol (mot) 115 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Clinique spécialisée	CH
		Clinique médicale
		CLSC
		Compagnie pharmaceutique
		Diététique
		Pharmacie

Cœur (mot) 80 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CLSC	Diététique
		GMF

Les complexes sportifs ne doivent pas se servir de ce mot-clé à moins d'offrir un service spécifique.

Coiffure (mot) 62 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	Association santé

Ici le risque de voir le bottin téléphonique complet est facile. S'assurer que les services offerts par ce type de commerce sont en lien avec le bio-psycho-social de la clientèle. Exemple : services à domicile, services pour post traitement cancer.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Colite (mot) 16 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	

Coloscopie (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique d'imagerie médicale	
	CH	
	Radiologie	

Communauté multiethnique (mot) 74 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

Conseiller d'orientation (mot) 53 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Cégep	Gouvernement provincial
	École	Organisme communautaire
	Université	

Consommation (mot) 179 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Association santé
	Gouvernement fédéral	Centre de réadaptation
	Gouvernement provincial	CLSC
		Maison des jeunes

Le mot « Consommation » est ici reconnu comme notion de consommation/produit. Lorsque vous signalez consommation/toxicomanie, utiliser uniquement toxicologie.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Contraception (mot) 446 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Cégep	CH
	CLSC	CJ
	Compagnie pharmaceutique	Clinique médicale
	École secondaire	GMF
	Maison des jeunes	Organisme bénévole
	Pharmacie	
	Université	

S'assurer que les ressources où sont disponibles les moyens contraceptifs gratuits ainsi que la pilule du lendemain soient disponibles.

Contrevenant (mot) 220 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre d'hébergement	Police
	CJ	
	Gouvernement provincial	
	Milieu judiciaire	
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

Convalescence (mot) 311 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre d'hébergement	Acuponcture
	CHSLD	Association santé
		Chiropratique
		CLSC
		Groupe d'entraide

Les CHSLD y sont considérés uniquement pour les programmes temporaires.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

COOP de santé (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique médicale	Avortement	
	CLSC	
	Chirurgie mineure	
	GMF	
	IVG*	
	Nouveau client*	
	Prélèvement*	
	Suivi*	

Coroner (mot) 3 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Police
	Gouvernement provincial	

Cours prénataux (mot) 138 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Centre de formation	
	CLSC	
	Organisme privé /agence	
	Physiothérapie	

Criminalité (mot) 198 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Association santé
	Gouvernement fédéral	CPEJ
	Gouvernement provincial	Milieu judiciaire

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

« Association sociale » peut ici faire référence aux centres d'aide aux victimes.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Criminologie (mot) 17 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Gouvernement provincial	CPEJ
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

Crise (mot) 194 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de crise	CPEJ	Acuponcture
	Groupe d'entraide	Association santé
		Centre d'hébergement
		Centre de jour
		CH
		Chiropratique
		CHSLD
		CLSC

Croix-Rouge (mot) 66 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	

La majorité des ressources ayant ce mot-clé sont les sociétés canadiennes de la Croix-Rouge.

Cuisine collective (mot) 232 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Bénévolat	Organisme social
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Déclaration de naissance (mot) 9 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Gouvernement provincial	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Défense des droits (mot) 1274 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Agence de la santé et des services sociaux	CLSC
	Association santé	
	Association sociale	
	CPEJ	
	CR	
	Curatelle publique	
	Gouvernement provincial	
	Milieu judiciaire	
	Organisme bénévole	
	Organisme communautaire	
	Organisme humanitaire	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, regroupement	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques, Commission des normes du travail, Commission des droits de la personne, Conseil du statut de la femme et Office de la protection du consommateur.

« Milieu judiciaire » signifie ici les palais de justice.

Déficient auditif (mot) 366 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Audiologie	Bénévolat
	Audioprothésiste	Clinique médicale
	Association santé	GMF
	Centre de réadaptation	
	Clinique spécialisée	
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Déficient auditif (mot) 366 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Organisme santé	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, regroupement	

Déficient intellectuel (mot) 832 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Psychologue
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Camp de vacances	
	Centre de jour	
	Centre de la petite enfance	
	Centre de travail adapté	
	Centre local d'emploi	
	CHSLD	
	CRDI	
	École	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Halte-garderie	

Ici, le fait d'attribuer le CHSLD et les centres de jour doit démontrer que les programmes offerts sont spécialisés.

Ici, le fait d'attribuer les garderies, les haltes-garderies et les centres de la petite enfance doit démontrer une spécialisation.

« Gouvernement provincial » signifie ici l'Office des personnes handicapées du Québec.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Déficient moteur (mot) 464 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Autres types	
	Bénévolat	
	Camp de vacances	
	Centre de la petite enfance	
	Centre de réadaptation	
	Centre de travail adapté	
	CR	
	Garderie	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Halte-garderie	
	Hébergement	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/agence	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, regroupement	

Ici, « Autres types » peut signaler les commerces de transport spécialisés.

Ici, le fait d'attribuer les garderies, les haltes-garderies, les centres de la petite enfance doit démontrer une spécialisation.

« Gouvernement provincial » signifie ici Emploi-Québec, services externes de main-d'œuvre.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Déficient visuel (mot) 291 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Autres types	
	Bénévolat	
	Camp de vacances	
	Centre de la petite enfance	
	Centre local d'emploi	
	CHSLD	
	Clinique spécialisée	
	École	
	Garderie	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Halte-garderie	

Ici, le fait d'attribuer les garderies, les haltes-garderies et les centres de la petite enfance doit démontrer une spécialisation.

« Autres types » ici sert à définir les commerces ayant une spécialisation pour les clients ayant un déficit visuel tel que clinique visuelle et transport adapté.

Ici, le fait d'attribuer le CHSLD et les centres de jour doit démontrer que les programmes offerts sont spécialisés. « Gouvernement provincial » signifie ici Emploi-Québec et services externes de main-d'œuvre.

Dentiste (mot) 1175 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique dentaire	
	CH	
	CHSLD	
	CLSC	
	Organismes gouvernementaux	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Dépannage (mot) 1499 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Centre d'écoute téléphonique
	Comptoir familial	
	CHSLD	
	Hébergement	

Les CHSLD y sont considérés uniquement pour les programmes temporaires.

Dépression (mot) 230 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	Chiropratique
	Centre d'écoute téléphonique	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CR
	Groupe d'entraide	Ergothérapie
		GMF
		Psychologue

Dermatologie (mot) 185 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	GMF	

Désintoxication (mot) 133 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CRPAT	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Désintoxication (mot) 133 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Hébergement	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Les maisons d'hébergement ici doivent offrir des services spécialisés.

Deuil/Décès (mot) 256 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre d'écoute téléphonique
	Groupe d'entraide	CH
		CHSLD
		CLSC
		Clinique médicale
		Hébergement
		Psychologue

Diabète (mot) 764 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre de jour
	Camp de vacances	CH
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
	Groupe d'entraide	CLSC
		Diététique
		GMF
		Optométrie
		Pharmacie
		Podiatre

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Dialyse (mot) 23 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	
	Clinique spécialisée	
	Groupe d'entraide	

Disparition (mot) 14 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Police
	Gouvernement provincial	Société, office, ordre professionnel, corporation, regroupement

« Gouvernement provincial » signifie ici le ministère de la Justice.

Divorce/Séparation (mot) 183 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CLSC
	Gouvernement provincial	CPEJ
	Groupe d'entraide	Hébergement
		Psychologue

« Gouvernement provincial » signifie ici toutes les aides juridiques, les médiations familiales et les palais de justice.

Documentation (mot) 688 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Web	Association santé	
	Association sociale	
	Compagnie pharmaceutique	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Don d'organe (mot) 14 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	
	Groupe d'entraide	

Dos (mot) 169 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Chiropratique
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Douleur (mot) 85 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	CH	Chiropratique
	CR	Ergothérapie
		Physiothérapie

Dyslexie (mot) 27 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Orthophoniste	Association santé	CH
	Autres cliniques	CRDP
	Clinique spécialisée	Écoles
	Groupe d'entraide	

Voir ici la pertinence d'inclure les cliniques spécialisées et les écoles offrant les services spécialisés. Voir l'obligation d'inclure orthophoniste.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Dystonie (mot) 9 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association de santé	Acuponcture
	Autres cliniques	Chiropratique
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Dystrophie musculaire (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Ergothérapie
	Groupe d'entraide	Optométrie
	CR	Physiothérapie
		Podiatrie

Échographie (mot) 66 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	
	Clinique d'imagerie médicale	

Économie sociale (mot) 57 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Comptoir familial	
	Organisme économique	

Ici, les organismes économiques peuvent être les centres locaux de développement, les corporations de développement économique ou communautaire.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Éducation (mot) 3052 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Cégep
	CPEJ	Université
		Centre de la petite enfance
		Commission scolaire

Éducation (mot) 3052 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		École
		Maison des jeunes

Ne devrait pas se retrouver pour identifier un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation. Doit plutôt utiliser pour l'éducation aux adultes ou les programme spécialisés de formation.

Électrocardiogramme ECG (mot) 160 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique d'imagerie médicale	CH
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	

Emploi (mot) 720 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de travail adapté	Association sociale	
Centre d'emploi	CR	
	Groupe d'entraide	

Voir ici dans « Association sociale » les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux d'emploi et les centres locaux de développement.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Encéphalomyélite (mot) 5 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CHU	

Endocrinologie (mot) 71 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	GMF
	CLSC	

Les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Entraide (mot) plus de 5000 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Groupe d'entraide	Association santé	Centre d'écoute téléphonique
	Association sociale	Comptoir familial
	Organisme communautaire	

Entretien ménager (mot) 117 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Entretien ménager
	Bénévolat	
	Organisme privé/agence	

Énurésie (mot) 27 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Acuponcture
		CH
		Chiropratique
		CLSC
		Pharmacie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Énurésie (mot) suite

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Physiothérapie
		Psychologie

Les CLSC et CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Environnement (mot) 161 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Agence de la santé et de services sociaux
	Association sociale	DRSP
	Gouvernement fédéral	Pharmacie

Environnement (mot) 161 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Municipalité	
	Web	

Ici, le gouvernement fédéral signifie entre autres Agence canadienne d'inspection des aliments.
Les municipalités sont responsables d'effectuer des tests d'eau peuvent se servir de ce mot-clé.

Épilepsie (mot) 26 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Clinique spécialisée	Psychologue
	Groupe d'entraide	

Équipement spécialisé (mot) 1532 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Bénévolat
	Autres cliniques	Centre de réadaptation
	Autres types	CH
	CLSC	CHSLD
	CR	Clinique médicale

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Équipement spécialisé (mot) suite

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Organisme privé/agence	
	Pharmacie	

« Autres types » ici peut représenter les commerces touchant aux ascenseurs, commerces de vêtements adaptés et commerces concernant les prothèses capillaires.

Les CR et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des équipements spécialisés par prêt ou location. Les équipements spécialisés ne sont pas les béquilles, cannes, fauteuils roulants.

Esthétique (mot) 78 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	Organisme privé/agence	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Attention ici plus qu'ailleurs, le lien avec les services bio-psycho-sociaux doivent être évidents en ce qui a trait aux commerces privés.

Lorsque la spécialisation d'un médecin est de faire de la chirurgie esthétique, inscrire les deux mots-clés « chirurgie » et « esthétique ».

État civil (mot) 21 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Gouvernement provincial	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques, ministère de la Justice, palais de justice et Directeur de l'état civil.

Ethnie (mot) 131 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CSSS
	Bénévolat	Centre de la petite enfance
	Groupe d'entraide	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques et les bureaux de député.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Ex-détenu (mot) 72 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Police
	Gouvernement provincial	
	Hébergement	
	Milieu judiciaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques, Commission québécoise des libérations conditionnelles, palais de justice et ministère de la Sécurité publique.

« Milieu judiciaire » signifie, ici, les services correctionnels.

Ex-psychiatrisé (mot) 66 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Association sociale	CLSC
	Centre de jour	CR
	Foyer de groupe	Gouvernement provincial
		Police

Famille d'accueil (mot) 87 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre jeunesse	Foyer de groupe
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Fatigue chronique (mot) 34 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Groupe d'entraide	Chiropratique
		CR
		Ergothérapie
		Physiothérapie
		Psychologie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Fertilité (mot) 45 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
		CLSC
		Psychologue

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Fibromyalgie (mot) 79 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Chiropratique
	Groupe d'entraide	CR
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Fibromyosite (mot) 16 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Chiropratique
	Groupe d'entraide	Physiothérapie
		Psychologie

Fibrose kystique (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Autres types	
	CH	
	Groupe d'entraide	

« Autres types » ici signifie les transports adaptés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Fissure Labio-Palatine (mot) 7 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association de santé	
	Autres cliniques	
	Clinique dentaire	
	Clinique spécialisée	

« Autres cliniques » peut ici faire référence aux audiologistes.

Foie (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
		GMF
		Organisme humanitaire

Les CLSC et CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Formation (mot) 827 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CEGEP
	Association sociale	Centre de recherche
	Bénévolat	Université
	Centre d'emploi	
	Entraide	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/agence	

« Association sociale » signifie ici les carrefours jeunesse-emploi.

« Gouvernement fédéral » signifie ici entre autres défense nationale, exemple : les cadets de l'air.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Fugue (mot) 55 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Bénévolat	
	CPEJ	
	Maison des jeunes	

Gardiennage (mot) 366 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Halte-garderie
	Association sociale	Centre de la petite enfance
	Bénévolat	Garderie
	Entraide	
	Organisme privé/agence	

Ici la ressource doit se définir par les services offerts à d'autre clientèle que les enfants ou nourrissons.

Gastroentérologie (mot) 118 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique médicale	Association santé
	Clinique spécialisée	Diététique
	Clinique d'imagerie médicale	
	GMF	

Génétique (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Gérontologie (mot) 76 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	CLSC	Association santé
	Hébergement	CHSLD
		Hôpital de jour
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés. On ne doit pas confondre le mot-clé perte d'autonomie avec cette spécialisation. Les médecins spécialistes en gériatrie peuvent avoir ce mot-clé.

Gluten (mot) 10 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Épicerie	
	Organisme privé/agence	

« Organisme privé/agence » signifie ici les épiceries ou les commerces qui se spécialisent dans la vente d'aliments sans gluten.

Greffe (mot) 33 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Autres types	
	CH	
	Clinique dentaire	
	Groupe d'entraide	

La greffe s'applique à la greffe d'organe et à tous les types de greffes. Exemple : greffe en clinique dentaire ou greffe de cheveux.

« Autres types » signifie ici le transport spécialisé.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Grossesse (mot) 563 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Chiropratique
	CH	CLSC
	Clinique médicale	Diététique
	Clinique spécialisée	Pharmacie
	GMF	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Grossesse adolescence (mot) 74 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CLSC
	Groupe d'entraide	
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	GMF	
	Hébergement	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Gynécologie (mot) 256 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	CLSC
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	GMF	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Handicapé (mot) 1329 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CHSLD
	Association sociale	Clinique dentaire
	Autres types	CR
	Centre d'hébergement	
	Centre de réadaptation	
	Centre de travail adapté	
	École	
	Garderie	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/agence	

« Autres types » signifie ici tout commerce offrant des services bio-psycho-social.
Il serait pertinent d'ajouter le mot-clé définissant le handicap.

Harcèlement sexuel (mot) 55 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CLSC
	Groupe d'entraide	CPEJ

Harcèlement sexuel (mot) 55 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Gouvernement provincial
		Psychologue

Hébergement (mot) 2623 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'hébergement	Camp de vacances	HLM
CHSLD		CSSS
Hébergement		

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Hématologie (mot) 34 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	GMF	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Hémophilie (mot) 2 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	GMF	

Hépatite (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Foie	Association santé	Acuponcture
	Centre de recherche	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	
	GMF	

Homéopathie (mot) 266 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	Acuponcture
	Pharmacie	Chiropratique
		Physiothérapie

On ne devrait retrouver que les ressources représentant les associations régionales ou provinciales.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Homosexualité (mot) 65 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CH
	Groupe d'entraide	CLSC
		Maison des jeunes
		Psychologue

Horaire de garde (mot) 100 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Centrale Info-Santé
	CHSLD	Gouvernement provincial
	CLSC	CSSS
	GMF	DSP

Les horaires de garde ne devraient pas être des ressources en-soi. Ils devraient être intégrés comme étant un « Département/Ressources ».

Hors RAMQ (mot) nouveau mot-clé*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Autres cliniques
	Clinique spécialisée	

Ce mot-clé s'applique uniquement aux médecins ou spécialistes ne participant au régime de l'assurance-maladie du Québec.

Huntington (mot) 5 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Autres types
		Physiothérapie

Hydrocéphalie (mot) 6 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Hygiéniste dentaire (mot) 105 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique dentaire	
	CLSC	
	École	

Hyperactivité (mot) 49 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Groupe d'entraide	Psychologue
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Hypoglycémie (mot) 25 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
		CH
		Clinique médicale

Hypoglycémie (mot) 25 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		CLSC
		Diététique
		Pharmacie
		Psychologue

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Iléite (mot) 13 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Maladie inflammatoire de l'intestin	Association santé	Acuponcture
		Pharmacie
		Physiothérapie

Immigrant (mot) 186 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

« Gouvernement fédéral » signifie ici les affaires étrangères et le Centre service Canada.

Isolement (mot) nouveau mot-clé* devrait toucher 577 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Solitude	Association sociale	
	Bénévolat	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Maison des jeunes	
	Organisme communautaire	

« Organisme communautaire » ici signifie entre autres les clubs de l'âge d'or et les Filles d'Isabelle. (Pour ces deux regroupements, inscrire les regroupements régionaux ou provinciaux plutôt que les bureaux locaux.)

Immunisation (mot) 209 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Vaccination	CLSC	Agence
	Clinique médicale	DRSP
	GMF	CH
		CHSLD
		Clinique spécialisée

Ne pas confondre avec la spécialisation.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Immunologie (mot) 4 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	

Inceste (mot)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CPEJ	CH
	Groupe d'entraide	CLSC
		Gouvernement provincial
		Maison des jeunes
		Police
		Psychologie

Incontinence (mot) 73 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Organisme privé/agence	Chiropratique
		Physiothérapie

« Organisme privé/agence » ici signifie tous les commerces se spécialisant dans la vente de produits d'incontinence.

Insomnie (mot) 35 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Acuponcture
	CH	Chiropratique
		CLSC
		Pharmacie
		Psychologue

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Interprète (mot) 56 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Groupe d'entraide	
	Police	

Itinérant (mot) 128 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Maison des jeunes
	Bénévolat	
	CLSC	
	CR	
	Gouvernement provincial	
	Hébergement	
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

Les CR et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

ITSS* (mot : MTS) nouveau mot-clé 497 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Centre de recherche	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	Site Web	École
	SIDA	GMF
	Séropositif	Maison des jeunes
		Pharmacie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

IVG* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Avortement	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CH	
	CLSC	

Joueur compulsif (mot) 172 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Hébergement
	CRPAT	
	Groupe d'entraide	

Jumeau (mot) 12 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Groupe d'entraide	

Jumelage (mot) 103 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Voir ici dans « Association sociale » les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux d'emploi et les centres locaux de développement.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Laboratoire (mot) 425 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique laboratoire	CH	Pharmacie
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	
	Gouvernement fédéral	

« Gouvernement fédéral » prend ici la signification du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Laryngectomie (mot) 10 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Clinique spécialisée	

Laser (mot) 62 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique dentaire	Acuponcture
	Clinique médicale	Physiothérapie
	Clinique spécialisée	
	GMF	

Leucémie (mot) 17 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Cancer	Association santé	CHSLD
	Groupe d'entraide	CLSC
		CH

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Ligne sans frais (mot) 927 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre antipoison	Bénévolat	
	Entraide	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

Livraison (mot) 983 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Pharmacie	
	Épicerie	

Tous les types de ressources qui offrent la livraison peuvent utiliser ce mot-clé. On comprend ici que la livraison se fait à domicile. Le mot clé « livraison-logement » est retiré.

Loisir (mot) 3263 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Camp de vacances	Association sociale	Centre d'hébergement
	Bénévolat	Maison des jeunes
	Entraide	
	Municipalité	

Lupus (mot) 7 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Acuponcture
		Chiropratique
		Clinique médicale
		GMF
		Physiothérapie

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Maintien à domicile (mot) 404 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Services à domicile	Association santé	Centre de jour
Soins à domicile	Association sociale	Hôpital de jour
	Bénévolat	
	CLSC	
	Groupe d'entraide	

Les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Maison des naissances (mot) 13 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	CLSC	

Malentendant (mot) 326 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Association santé	CH
	Autres types	Clinique médicale
	Centre de travail adapté	CLSC
	Clinique spécialisée	
	CRDP	
	GMF	

Malentendant (mot) 326 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Les CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

« Autres types » ici signifie les transports adaptés. « Autres cliniques » peut signifier ici les audiologistes.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Maladie coeliaque (mot) 13 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association de santé	Acuponcture
	Groupe d'entraide	CH
		Épicerie
		Organisme humanitaire

Maladie du cœur (mot) 57 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Coeur	Association santé	Acuponcture
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	Organisme humanitaire
	CLSC	
	GMF	

Les CLSC et CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Maladie du foie (mot) 17 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Foie	Association santé	Acuponcture
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	Organisme humanitaire
	CLSC	
	GMF	

Maladie du rein (mot) 12 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Rein	Association santé	Acuponcture
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
		GMF
		Organisme humanitaire

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Maladie inflammatoire de l'intestin (mot) 18 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Iléite	Association santé	Acuponcture
	CH	Chiropratique
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
		CLSC
		Diététique
		GMF
		Organisme humanitaire
		Psychologue

Maladie pulmonaire (mot) 48 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Chiropratique
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
		CLSC
		Diététique
		GMF
		Organisme humanitaire
		Psychologue

Mammographie (mot) 69 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Seins	CH	GMF
	Clinique médicale	Gouvernement provincial
	Clinique spécialisée	Organisme humanitaire
	CLSC	
	Clinique d'imagerie médicale	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Mangeur compulsif (mot) 24 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Acuponcture
	Groupe d'entraide	Clinique médicale
		Diététique
		GMF
		Psychologue

Maniaco-dépressif (mot) 46 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Chiropratique
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
	CLSC	Ergothérapie ???
	Groupe d'entraide	GMF
		Organisme humanitaire
		Psychologue

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Massothérapeute (mot) 362 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	Clinique médicale	Chiropratique
	Société, office, ordre professionnel corporation, fédération, regroupement	Orthothérapie
		Physiothérapie

On ne devrait retrouver que les ressources représentant les associations régionales ou provinciales.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Médecin (mot) 1404 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique médicale	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	CH
Médecin		CLSC
GMF		CR
		Physiothérapie

Ce mot-clé sert de référence aux médecins omnipraticiens.

Médecine interne* (mot) nouveau mot

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Médecine familiale (mot) 488 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique médicale		
GMF		
Médecin		

Médecine sportive (mot) 88 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Chiropratique
	Clinique médicale	Orthothérapie
	Clinique spécialisée	Physiothérapie
	GMF	
	Organisme privé/agence	

« Organisme privée/agence » peut aussi prendre la signification de commerce spécialisé dans la vente de produit d'orthothérapie sportive.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Microbiologie* (mot) nouveau mot

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Médiation (mot) 139 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Autres types
	Bénévolat	Psychologie
	CPEJ	
	Groupe d'entraide	
	Milieu judiciaire	

« Milieu judiciaire » prend ici la signification de bureaux d'avocat et du Barreau du Québec.

« Autres types » prend ici la signification de notariat et travailleurs sociaux ayant pignon sur rue.

Ménière (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Physiothérapie
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

« Autres cliniques » peut signifier les audiologiste et audioprothésiste.

Ménopause (mot) 43 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Acuponcture
	Groupe d'entraide	CH
		Chiropratique
		Clinique médicale
		CLSC
		CR
		Diététique

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Migraine/céphalée (mot) 52 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Acuponcture
	Groupe d'entraide	Chiropratique
		Clinique dentaire
		Pharmacie
		Physiothérapie
		Psychologue

« Autres cliniques » peut signifier ici tous les types de ressources de spécialisation paramédicale reconnus par un ordre professionnel et qui offrent des services spécialisés. On ne devrait retrouver que les ressources représentant les associations régionales ou provinciales pour les autres types de professionnels.

Monoparental (mot) 137 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CLSC
	Groupe d'entraide	Hébergement

Musicothérapeute (mot) 8 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Groupe d'entraide	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Naissance (mot) 65 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Autres types	Chiropratique
	CLSC	Clinique médicale
	Groupe d'entraide	Clinique spécialisée
		GMF
		Physiothérapie

Une maison des naissances est toujours rattachée à un CLSC. Elle peut être créée sous le type « Autres types ».

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Nanisme (mot) 3 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Psychologue
	Camp de vacances	

Néphrologie (mot) 36 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Reins	CH	Clinique médicale
Maladie du rein	Clinique spécialisée	GMF

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Neurologie (mot) 126 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Association santé
	CH	Chiropractie
	CR	Clinique médicale
		Ergothérapie
		GMF

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Nouveau client* (nouveau mot-clé)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	Autres cliniques	

Nucléaire* (mot) (nouveau mot-clé)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Obésité (mot) 126 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	CLSC
	Organisme privé/agence	CR
	Groupe d'entraide	Diététique

« Organisme privé/agence » ici signifie entre autres les clubs sportifs qui se spécialisent dans les services aux personnes souffrant d'obésité.

Obstétrique (mot) 154 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	GMF	
	CH	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Oncologie (mot) 49 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Cancer	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	CH	Bénévolat
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
	CLSC	CHSLD
	Groupe d'entraide	GMF

Les CH, les CLSC et les CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.
« Oncologie » devrait se retrouver que dans les ressources traitant le cancer (313 ressources). Les associations, les groupes d'entraide etc., devraient n'avoir que le mot-clé « Cancer ».

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Ophtalmologie (mot) 109 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	CLSC
	CH	CR
	Clinique médicales	
	Clinique spécialisée	
	GMF	

ORL (mot) 222 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
		CR
		GMF

Orthèse/prothèse (mot) 673 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Centre de jour
	Clinique dentaire	CR

« Autres cliniques » peut signifier ici : Audiologie, Audioprothésiste, Denturologiste, Ergothérapie, Physiothérapie, Podiatrie.

Orthodontie (mot) 324 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	CLSC
	Clinique dentaire	GMF
	Université	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Orthopédagogie (mot) 36 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Clinique médicale
	CH	Clinique spécialisée
	École primaire	GMF
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

« Autres cliniques » peut signifier ici les orthophonistes.

Orthopédie (mot) 231 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
	CR	Ergothérapie
		GMF
		Pharmacie
		Physiothérapie

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Lorsque les pharmacies ont été signalées par la vente, la location d'orthèses/prothèses, elles ne devraient pas l'être ici.

Orthothérapie (mot) 50 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Chiropratique
	CH	Physiothérapie
	CR	

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Ostéo-densitométrie (mot) 41 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique spécialisée
	Clinique d'imagerie médicale	
	Radiologie	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Ostéopathie (mot) 222 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Acuponcture
	GMF	CH
		Chiropratique
		Physiothérapie
		Radiologie

On ne devrait retrouver que les ressources représentant les associations régionales ou provinciales.

Ostéoporose (mot) 28 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique spécialisée	Chiropratique
		CLSC
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Oxygène (mot) 52 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Organisme privé/agence	
	CHSLD	
	CLSC	
	Pharmacie	

Les CLSC et CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés. Lorsqu'ils font le prêt d'équipement tel que concentrateur d'oxygène utiliser le mot-clé « Oxygène ».

« Organisme privé/agence » ici signifie tout commerce pouvant vendre ou louer de l'équipement concernant les concentrateurs d'O₂. La vente d'oxygène fait aussi partie de cette catégorie.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Panique (mot) 62 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Bénévolat	CH
	Groupe d'entraide	CLSC
		Psychologue

Paralysie cérébrale (mot) 43 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Chiropratique
	Bénévolat	CHSLD
	CH	CLSC
	Groupe d'entraide	Ergothérapie
		Physiothérapie

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Paraplégie (mot) 24 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Autres types	CHSLD
	Bénévolat	CR
		Ergothérapie
		Physiothérapie

« Autres types » signifie ici transport adapté et commerce vendant des articles aidant les personnes atteintes de paraplégie.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Parent (mot) 513 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Centre de la petite enfance
	Association sociale	CH
	Entraide	CLSC
	Gouvernement provincial	CPEJ
	Groupe d'entraide	CRPAT
		École

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

Parkinson (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Centre de jour
		CHSLD
		CLSC
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Pathologie* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Paternité (mot) 30 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CLSC	Chiropratique
	Compagnie pharmaceutique	
	Gouvernement provincial	
	Organisme privé/agence	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.
Les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Pauvreté (mot) 1669 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Comptoir familial	Centre d'emploi	Diététique
	Dépannage	Optométrie
	HLM	

Pédiatrie (mot) 209 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	CH	Chiropratique
	Clinique médicale	CLSC
	Clinique spécialisée	CRDI
	GMF	CRDP
		Ophtalmologie
		Physiothérapie

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Pédodontie (mot) 29 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique dentaire	
	CR	

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Pédophilie (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Gouvernement provincial
		Psychologue

Périnatalité (mot) 597 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Clinique médicale
	CH	CLSC
	Clinique spécialisée	GMF
	Groupe d'entraide	Pharmacie
	Organisme privé/agence	

« Organisme privé/agence » signifie ici des commerces faisant la vente ou la location de matériel pouvant aider les parents ou les enfants prématurés.

Perte d'autonomie (mot) 1278 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CH
	Bénévolat	CLSC
	Centre d'hébergement	CR
	Centre de jour	Ergothérapie
	Groupe d'entraide	Physiothérapie
	Hébergement	
	Hôpital de jour	

Les centres de jour qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés. Ne pas confondre avec la gérontologie.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Peur/Phobie (mot) 73 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Centre de recherche	CH
	Groupe d'entraide	Clinique dentaire
		CLSC
		Psychologie

Phase terminale (mot) 85 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Soins palliatifs	Association santé	CHSLD
	Bénévolat	Psychologue
	CH	
	CLSC	
	Entraide	
	Hébergement	
	Organisme privé/agence	

Les CH, CLSC et CHSLD qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.
Lorsque ce mot-clé est utilisé, il est recommandé de mettre aussi « Soins palliatifs ».

Physiatre (mot) 26 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	GMF	
	Physiothérapie	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Pied (mot) 393 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Autres cliniques	Chiropratique
	CH	Massothérapeute
	CR	Physiothérapie
	Clinique spécialisée	GMF
	Organisme privé/Agence	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Quand vous utilisez ce mot-clé vous assurez d'y joindre pédicure, podicure, podiatrie lorsque cela s'applique. Ne pas utiliser dans les organismes privés/agences qui font la vente d'orthèses/prothèses.

Placement (mot) 268 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	CHSLD
	Gouvernement provincial	CLSC
	Hébergement	CPEJ
	Organisme privé/agence	

La signification de placement s'applique au travail. Une personne en attente d'hébergement devrait se servir du mot-clé hébergement. (On ne place pas un client...) « Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques. Voir ici dans « Association sociale » les carrefours jeunesse-emploi et les centres locaux d'emploi.

Plainte (mot) 388 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Agence de la santé et des services sociaux	CPEJ	Ambulance
CSSS	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	
	Organisme communautaire	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

« Gouvernement fédéral » signifie ici les agences d'inspection des aliments. « Gouvernement provincial » signifie ici les agences de la santé et des services sociaux et les aides juridiques. « Organisme communautaire » signifie ici les centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Plastie (mot) 57 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	GMF

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Pneumologie (mot) 87 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
		GMF

Poliomyélite (mot) 6 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
		Ergothérapie
		Physiothérapie

Popote roulante (mot) 264 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Entraide	

Prélèvement* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique laboratoire	CHSLD	CH
	CR	
	Clinique médicale	
	GMF	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Prématernelle (mot) 264 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	
	Centre de la petite enfance	
	École	
	Garderie	

« Autres types » signifie ici les jardins d'enfant et les ressources identifiées comme étant des prématernelles.

Prostate (mot) 14 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	GMF
	Groupe d'entraide	

Prostitution (mot) 20 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Hébergement	
	Organisme communautaire	
	Police	

Psoriasis (mot) 11 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Chiropratique

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Psychiatrie (mot) 257 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association ou corporation professionnelle	
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Quadruplégie (mot) 20 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CHSLD
	Organisme privé/agence	CR
	Bénévolat	Ergothérapie
	Entraide	Physiothérapie

« Organisme privé/agence » signifie ici transport adapté, commerce vendant des articles aidant les personnes atteintes de quadruplégie.

Radiologie (mot) 220 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique d'imagerie médicale	Clinique médicale	Chiropratique
	Clinique spécialisée	CH
	CLSC	
	Clinique dentaire	
	GMF	

Les médecins spécialistes en radiologie peuvent se servir de ce mot-clé.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Radiothérapie (mot) 10 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	CH	
	Clinique d'imagerie médicale	
	Groupe d'entraide	

Les médecins spécialistes en radio-oncologie peuvent se servir de ce mot-clé.

Réadaptation (mot) 1058 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de réadaptation	Association santé	Physiothérapie
	Organisme privé/agence	CPEJ
	Centre de jour	CR
	CH	
	CLSC	
	Hébergement	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Les CH, CLSC, centres de jour, qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

« Organisme privé/agence » signifie ici transport adapté et commerce vendant des articles aidant à la réadaptation.

Référence (mot) 1245 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Clinique spécialisée
	GMF	
	Clinique d'imagerie médicale	
	Clinique laboratoire	
	Organisme communautaire	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Réfugié (mot) 355 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Clinique dentaire	
	Clinique médicale	
	Clinique d'imagerie médicale	
	CLSC	
	Entraide	

Les cliniques médicales, cliniques d'imagerie médicale, les cliniques dentaires et les CLSC qui offrent des soins aux réfugiés détenteurs de permis PFSI (programme fédéral santé intérimaire ou IMM 1442).

Rein (mot) 23 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	CLSC
	Clinique spécialisée	
	Organisme privé/agence	

Ici, « Organisme privé/agence » peut signaler les commerces de transport spécialisés.

Réinsertion (mot) 513 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	CLSC	
	CPEJ	
	CR	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	
	Maison des jeunes	

Voir ici dans « Association sociale » les carrefours jeunesse-emploi.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Répit (mot) 759 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Bénévolat	
	CHSLD	
	CR	
	Groupe d'entraide	
	Hébergement	

Les CHSLD et CRDI qui sont inscrits ici doivent offrir les programmes de répit-dépannage.

Résonance magnétique (mot) 13 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Clinique d'imagerie médicale	

Toutes les ressources inscrites doivent offrir le service spécialisé.

Retraite/préretraite (mot) 279 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	

Rhumatologie (mot) 85 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Rhumatologie (mot) 85 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CR	GMF
		Groupe d'entraide

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Ronflement (mot) 34 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Clinique dentaire
		Clinique médicale
		GMF

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Sang (mot) 71 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	GMF
	CLSC	

Les maladies du sang sont ici référées. Les prélèvements de sang sont reconnus par un autre mot-clé

Santé communautaire* (nouveau mot-clé)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique spécialisée	

Les médecins spécialistes peuvent utiliser ce mot-clé.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Santé au travail (mot) 129 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Agence de la santé et des services sociaux
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	Gouvernement provincial	Clinique médicale
		Ergothérapie
		GMF
		Physiothérapie
		Psychologue

« Gouvernement provincial » signifie ici les Commissions de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

Santé mentale (mot) 1446 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	CH	CLSC
	CR	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Organisme communautaire	

Porter attention pour ne pas confondre santé mentale et déficience intellectuelle.

Santé physique (mot) 1250 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Agence de la santé et des services sociaux
	CLSC	Clinique médicale
		Clinique spécialisée
		GMF

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Santé publique (mot) 76 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Agence de la santé et des services sociaux	CH	
Direction régionale de la santé publique	CLSC	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

« Gouvernement fédéral » signifie ici Agence canadienne d'inspection des aliments.
Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Santé voyage (mot) 106 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	
	Gouvernement fédéral	
	Pharmacie	

« Gouvernement fédéral » signifie ici Agence de santé publique du Canada.

Schizophrénie (mot) 39 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Bénévolat	Clinique médicale
	Centre d'hébergement	Centre de la petite enfance
	Centre de jour	GMF
	Clinique spécialisée	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	

Attention, inscrire ici que les spécialisations.

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Scintigraphie* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique d'imagerie médicale	
	Radiologie	

Sclérose en plaques (mot) 85 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Bénévolat	CHSLD
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	Entraide	CR
	Groupe d'entraide	GMF

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Sclérose latérale amyotrophique (mot) 11 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Autres types	Ergothérapie

« Autres types » signifie ici transport adapté.

Scopie* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique d'imagerie médicale	
	Radiologie	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Secourisme (mot) 211 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Police
	CLSC	Pompier
	Organisme communautaire	Gouvernement provincial

« Organisme communautaire » signifie ici Ambulance Saint-Jean et Croix-Rouge.
Les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Secte (mot) 3 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Centre de recherche	

Ici nous devons comprendre que ce n'est pas la promotion, mais plutôt l'information disponible sur les sectes.

Seins (mot) 162 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Bénévolat	CHSLD
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	GMF
	CLSC	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Organisme privé/agence	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

« Organisme privé/agence » ici signifie les commerces qui louent ou vendent des produits tels que prothèses, vêtements adaptés peuvent utiliser le mot « Sein » quand le lien sert au traitement ou suivi postopératoire d'un cancer du sein.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Seringues (mot) 650 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Autres types	
	Bénévolat	
	CH	
	CHSLD	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Entraide	
	GMF	
	Groupe d'entraide	
	Maison des jeunes	
	Pharmacie	

Tous les types ici sont plutôt en lien avec l'offre gratuite de seringues.

Seringues souillées (mot) 228 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	
	CLSC	
	CRPAT	
	Municipalité	
	Organisme communautaire	
	Pharmacie	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Séropositif (mot) 58 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
ITSS	Association santé	Acuponcture
SIDA	Autres types	DRSP
	Bénévolat	
	CH	
	CHSLD	
	Clinique dentaire	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Entraide	
	GMF	
	Groupe d'entraide	
	Pharmacie	

Les CH, CLSC et CRPAT qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Services à domicile (mot) 290 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Association sociale	
	Organisme privé/agence	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Le service à domicile fait plus référence à tous les services autres que le médical ou le nursing. Ces deux notions se retrouvent dans le mot-clé « Soins à domicile ».

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Sexualité (mot) 201 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Clinique médicale
	Association sociale	CLSC
	Clinique spécialisée	GMF
	Psychologue	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Sexologie (mot) 99 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	CLSC
	Psychologue	GMF
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Sida (mot) 246 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
ITSS	Association santé	
Séropositif	Autres types	
	Bénévolat	
	CH	
	CHSLD	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Entraide	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Sida (mot) 246 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	GMF	
	Groupe d'entraide	
	Pharmacie	

Attention, quand ce mot clé est utilisé, s'assurer que les mots : ITSS, séropositif soient inclus.

Siège d'auto pour bébé (mot) 46 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Bénévolat	Gouvernement provincial
	CLSC	
	Police	

Sinistre (mot) 148 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Agence de la santé et des services sociaux	Pompier
	Comptoir familial	Gouvernement provincial
	Entraide	
	Municipalité	
	Organisme communautaire	

Soins à domicile (mot) 315 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	CH
	Bénévolat	CLSC
	Clinique dentaire	CHSLD
	Clinique médicale	Clinique spécialisée
	Entraide	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Soins à domicile (mot) 315 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	GMF	
	Organisme privé/agence	

Le soin à domicile fait plus référence à tous les services médicaux ou infirmiers ou par les professionnels de la santé reconnus par un ordre professionnel. Tous les autres services peuvent se retrouver avec le mot-clé « Services à domicile ».

Soins palliatifs (mot) 170 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Phase terminale	Association santé	Psychologue
	Bénévolat	
	CH	
	CHSLD	
	CLSC	
	Entraide	
	Hébergement	
	Organisme privé/agence	

Solitude (mot) 577 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Isolement*	Association sociale	
	Bénévolat	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	
	Maison des jeunes	
	Organisme communautaire	

« Organisme communautaire » ici signifie entre autres les clubs de l'âge d'or et les Filles d'Isabelle. (Pour ces deux regroupements, inscrire les regroupements régionaux ou provinciaux plutôt que les bureaux locaux.)

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Sommeil (mot) 40 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	CLSC	Pharmacie
		Psychologue

Soupe populaire (mot) 79 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Comptoir familial	
	Entraide	
	Organisme communautaire	

Soutien civique (mot) 183 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Bénévolat	
	Comptoir familial	
	Entraide	
	Organisme communautaire	

Spina bifida (mot) 7 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	
	Clinique spécialisée	

Les CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Stomie (mot) 335 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Clinique médicale
	Organisme privé/agence	GMF
	CH	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	

« Organisme privé/agence » ici signifie les commerces qui louent ou vendent des produits en lien avec les clients stomisés.

Suicide (mot) 134 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Clinique médicale
	Bénévolat	GMF
	Centre d'écoute téléphonique	
	CH	
	CLSC	
	Clinique spécialisée	
	Entraide	
	Groupe d'entraide	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Suivi* (nouveau mot-clé)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres cliniques	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CH	
	CLSC	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Syndrome de la Tourette (mot) 9 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Bénévolat	
	CH	
	CLSC	
	Entraide	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Syndrome de mort subite (mot) 2 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	

Tabagisme (mot) 154 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Cégep	Pharmacie
	CLSC	Gouvernement provincial
	DSP	
	Site Web	
	Université	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés. Inscrire le mot-clé « Centre d'abandon tabagique (CAT) ».

Taxi (mot) 40 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Organisme privé/agence	

Attention, le transport par taxi doit démontrer qu'il est adapté à une clientèle spécialisée.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Télésurveillance (mot) 76 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	Organisme privé/agence	
	Organisme communautaire	

« Organisme privé/agence » ici signifie les commerces qui louent ou vendent des produits en lien avec les clients ayant des besoins en surveillance. Le lien se fait avec des programmes du réseau.

Testament (mot) 7 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Curatelle publique	
	Milieu judiciaire	

Thérapie alternative (mot) 300 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Psychologue
	Clinique médicale	
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Les professionnels offrant des soins par thérapie alternative doivent être représentés par leur association régionale ou provinciale. La référence doit se donner à leur association et non pas avec le professionnel.

Tire-lait (mot) 293 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Pharmacie
	CLSC	
	Organisme communautaire	

Tomographie* (mot) nouveau mot-clé

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique d'imagerie médicale	
	Radiologie	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Toxicomanie (mot) 740 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	CRPAT
	Bénévolat	CHSLD
	CH	Psychologue
	CLSC	
	Entraide	
	Hébergement	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/agence	

Les CH et les CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Transport (mot) 745 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Bénévolat	Ambulance*
	Entraide	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/Agence	

« Transport » signifie ici les accompagnements de ressources, matériel ou personnes ne nécessitant pas de spécialisation adaptée qui se retrouve dans une définition plus spécifique.

Transport adapté (mot) 291 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Bénévolat	
	Entraide	
	Organisme communautaire	
	Organisme privé/agence	

« Transport » signifie ici les accompagnements de personnes nécessitant une spécialisation adaptée.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Traumatisme crânien (mot) 42 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	CH	Clinique médicale
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	CR	Ergothérapie
		Physiothérapie

Les CH et CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Travailleur de rue (mot) 77 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association ou corporation professionnelle	Association santé
	Association sociale	
	CRPAT	
	Maison des jeunes	
	Municipalité	
	Organisme communautaire	

Voir ici dans « Association sociale » les carrefours jeunesse-emploi.

Trisomie (mot) 19 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Chiropratique
	Autres types	Ergothérapie
	Centre de la petite enfance	
	CH	
	CR	
	École	

« Autres types » signifie ici transport adapté.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Trouble d'apprentissage (mot) 173 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	Ergothérapie
	Autres cliniques	Orthophonie
	Centre de jour	Psychologue
	Centre de la petite enfance	
	CR	
	École	

Voir ici dans « Association sociale » entre autres les carrefours jeunesse-emploi.
Les centres de jour et les CR qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Trouble de comportement (mot) 278 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Acuponcture
	Association sociale	Audiologie
	Centre d'hébergement	CH
	Centre de jour	CLSC
	Centre de la petite enfance	CPEJ
	Hébergement	CR
	Organisme privé/agence	École
		Ergothérapie
		Orthophonie
		Psychologue

Voir ici dans « Association sociale » entre autres les carrefours jeunesse-emploi.
Les centres de jour, les centres d'hébergement qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.
« Organisme privé/agence » signifie ici transport adapté.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Trouble envahissant du développement (TED) (mot) 3 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CLSC	

Trouble sexuel (mot) 105 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	Compagnie pharmaceutique	Clinique médicale
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	CLSC
		GMF
		Physiothérapie
		Psychologue
		Université

Tuberculose (mot) 11 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	
	CH	
	CLSC	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Urgence (mot) 2067 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Police	Clinique dentaire	Ambulance
	Autres cliniques	Municipalité
	Clinique médicale	Pompier
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	GMF	
	Hébergement	
	Organisme communautaire	

« Organisme communautaire » signifie ici les sociétés canadiennes de la Croix-Rouge.

Urgence sociale (mot) 160 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	
	Autres types	
	CLSC	
	CPEJ	
	Hébergement	
	Police	

Voir ici dans « Association sociale » entre autres les carrefours jeunesse-emploi.
Les CLSC et CPEJ qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Urologie (mot) 156 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	CH	Acuponcture
	Clinique spécialisée	Clinique médicale
		CLSC
		GMF

Les CLSC et CH qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Vaccination (mot) 552 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Agence de la santé et des services sociaux	
	CH	
	CHSLD	
	Clinique médicale	
	Clinique spécialisée	
	CLSC	
	Direction régionale de la santé publique	
	GMF	

Varices (mot) 117 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique médicale	Acupuncture
	Clinique spécialisée	Chiropratique
	GMF	

Vétérinaire (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
		Gouvernement provincial

Attention, les vétérinaires ayant pignon sur rue doivent avoir un lien bio-psycho-social avec la clientèle.
Exemple : Soins aux chiens Mira.

Veuf/veuve (mot) 72 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Centre d'écoute téléphonique
	Entraide	
	Groupe d'entraide	

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Victime d'actes criminels (mot) 232 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Actes criminels	Association sociale	
	Autres types	
	Centre d'écoute téléphonique	
	Centre de crise (R)	
	Centre jeunesse	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Milieu judiciaire	
	Organisme communautaire	

Victime d'actes criminels (mot) 232 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Police	
	Psychologue	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

Les CLSC, CH et CPEJ qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Victime d'agression sexuelle (mot) 171 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Aggression sexuelle	Association santé	CH
	Gouvernement provincial	Clinique médicale
	Groupe d'entraide	CLSC
	Hébergement	CPEJ
		Police
		Psychologue

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Viol (mot) 91 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Agression sexuelle	Association santé	CH
Victime d'agression sexuelle	Groupe d'entraide	Clinique médicale
	Hébergement	CLSC
		CPEJ
		Gouvernement provincial
		Police
		Psychologue

Violence (mot) 546 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association sociale	Police
	Autres types	Psychologue
	Centre d'écoute téléphonique (P)	

Violence (mot) 546 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Centre de crise (R)	
	Centre jeunesse	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Milieu judiciaire	
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Violence conjugale (mot) 262 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Violence	Association sociale	Centre jeunesse
	Autres types	Police
	Centre d'écoute téléphonique (P)	Psychologue
	Centre de crise (R)	
	Gouvernement provincial	
	Groupe d'entraide	
	Milieu judiciaire	
	Organisme communautaire	

« Gouvernement provincial » signifie ici les aides juridiques.

Virus du Nil (mot) 9 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Autres types	

« Autres types » ici signifie les Services Québec.

Visite à domicile (mot) 683 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Audiologie
	Association sociale	Audioprothésiste
	Bénévolat	Chiropratique

Visite à domicile (mot) 683 ressources (suite)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Clinique dentaire	Diététique
	Clinique médicale	Ergothérapie
	Clinique spécialisée	Orthothérapie
	CLSC	Physiothérapie
	Entraide	Podiatrie
	GMF	Psychologie

Les visites à domicile sont souvent associées aux déplacements des médecins à domicile. Elles peuvent entre autre être associées aux bénévoles qui rendent visite aux personnes âgées.

*Cadre normatif du système d'information du Répertoire des ressources
en santé et services sociaux (RRW)*

Chapitre	ANNEXE 1.3
Section	Mots-clés
Sous-section	Mots-clés index dans les types de ressource

Zoothérapie (mot) 15 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Association santé	Psychologue
	Association sociale	
	Autres types	
	Hébergement	

« Autres types » signifie ici les propriétaires d'animaux qui s'affichent comme pouvant offrir leurs animaux pour faire de la zoothérapie.

*Nouveau mot-clé pour 2007-2008

Chapitre	ANNEXE 2
Section	Types établissement, installations, de points de service ou de points de chute, points de chute
Sous-section	VALEURS PERMISES

RESSOURCES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RSSS)

100	CENTRE JEUNESSE (CPEJ) (R)	6
*110	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) (L)	6
*200	CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC) (L)	7
*300	CENTRE HOSPITALIER (CH) (INCLUANT LE CHSGS, LE CH EN SOINS PSYCHIATRIQUES, CHCD) (R)	7
	301 Centre hospitalier (R)	7
	303 Centre hospitalier universitaire (CHU) (R)	7
400	CENTRE HÉBERGEMENT	8
	401 Centre d'hébergement (L)(R)(P)	8
	402 Centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD) (L)	8
450	CENTRE DE JOUR (L)(R)	9
500	CENTRE DE RÉADAPTATION (R)	9
	501 Centre de réadaptation (R)	9
	502 Foyer de groupe (R)	9
	510 Centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (CRDI) (R)	10
	521 Centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique (CRDP) (R)	10
	530 Centre de réadaptation pour les jeunes en difficultés d'adaptation (R)	10
	540 Centre de réadaptation pour les mères en difficultés d'adaptation (R)	10
	550 Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres toxicomanies (CRPAT) (R)	10
560	ENTITÉ RÉGIONALE (R)(P)	11
	561 Direction régionale de la santé publique (DRSP) (R)	11
	562 Agence de la santé et des services sociaux (R)	11
	563 Service régional Info-Santé et Info-Social-Région XX (R)	12
	570 Centre antipoison (P)	12

RESSOURCES HORS RÉSEAU de la Santé et des Services Sociaux (HRSSS)

*610	CLINIQUES (L)(R)(P)	13
*611	Groupe de médecine famille (GMF) (R)	14
612	Clinique médicale (L)(R)	14
613	Clinique spécialisée (R)	14
614	Clinique dentaire (L)(R)	14
615	Clinique d'imagerie médicale (L)(R)(P)	15
616	Clinique laboratoire (L)(R)(P)	15
617	Autres cliniques (L)(R)(P)	15
620	SERVICES PUBLICS D'URGENCE (L)(R)(P)	16
621	Police (L)(R)	16
622	Pompier (L)	16
623	Ambulance (R)	16
630	INSTITUTION SCOLAIRE (L)(R)(P)	17
631	Cégep (R)	17
632	Commission scolaire (R)	17
633	École (L)(R)(P)	17
634	Université (R)(P)	17
*650	PHARMACIE (R)	18
*650	Pharmacie (R)	18
660	ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (L)(R)(P)	18
661	Centre d'emploi (CLE) (L)(R)	18
662	Curatelle publique (R)(P)	18
663	Milieu judiciaire (R)(P)	18
664	Gouvernement fédéral (R)(P)	19
665	Gouvernement provincial (R)(P)	19
670	ORDRE PROFESSIONNEL, CORPORATION, FÉDÉRATION, REGROUPEMENT (R)(P)	19
700	ORGANISME BÉNÉVOLE, COMMUNAUTAIRE OU SOCIOÉCONOMIQUE (L)(R)(P)	19
701	Association santé (R)(P)	19
702	Association sociale (L)(R)(P)	20
703	Centre de Bénévolat (L)(R)	20
704	Centre d'écoute téléphonique (R)(P)	20
706	Centre de crise (R)	21
707	Centre de recherche (R)(P)	21
708	Centre de références (R)(P)	21
709	Centre de travail adapté (L)(R)	21
711	Comptoir familial (L)	21
712	Groupe d'entraide (L)(R)	22
713	Maison de jeunes (L)	22
714	Organisme communautaire (L)(R)(P)	22

715	Organisme économique (L)(R)(P).....	22
716	Organisme humanitaire (L)(R)(P).....	23
740	SERVICES DE GARDE (L)(R)	23
741	Centre de la petite enfance (CPE) (L)	23
742	Bureau coordonnateur (L)(R).....	23
743	Garderie (L)	23
744	Halte-garderie (L)	24
745	Services de garde en milieu scolaire (L).....	24
800	TOUTES AUTRES RÉFÉRENCES FORMELLES (L)(R)(P)	24
803	Camp de vacances (L)(R)	24
805	Compagnie pharmaceutique (P).....	24
806	Épicerie (L)	25
809	Habitation à loyer modique (HLM) (L)	25
810	Média d'information (L)(R)(P)	25
811	Municipalité (L).....	25
812	Organisme privé / Agence (L)(R)	25
*900	AUTRES TYPES (P).....	26
901	Site Web	26

Précisions

Département/Ressources

- Le terme « département/ressources » sera utilisé pour définir un onglet disponible dans l'application Web version 1. Il est appelé à être modifié pour mieux représenter la réalité des ressources dans toutes les missions du réseau.

L'application contient des valeurs proposées provenant du Manuel de gestion financière 2007. Cette fonctionnalité est facultative. Elle sera normalisée après la validation du comité des utilisateurs sur les valeurs permises. Cet onglet a été créé pour permettre l'enregistrement des départements ayant un horaire spécial, téléphone, site Web, courriel, responsable, professionnel différent de l'établissement, installation, point de service, point de chute. *Exemple : la radiologie d'un CLSC ouverte les fins de semaine lorsque les bureaux administratifs du CLSC eux sont fermés.*

Les départements ajoutés doivent répondre aux règles de l'élément 1050 Types de ressources.

Cet onglet est jugé facultatif pour la version 1 du cadre normatif. Une directive sera émise pour le rendre obligatoire au moment jugé opportun par les instances en autorité.

Guide de lecture de cette annexe

- Les définitions ayant un astérisque devant le code vous indique qu'elles sont identifiées dans l'application comme valeurs permises et obligatoires à la création de la ressource.
- Les codes ont été donnés afin de respecter, le plus possible, la nomenclature des unités de mesure des missions et classes du MSSS.
- La mise à jour qui sera nécessaire à la suite de la parution de cet élément devrait être terminée avec le respect du calendrier des mises à jour des ressources (élément 2080).
- La notion la plus importante concerne les cliniques des professionnels autres que médicales. Il est reconnu comme permis d'inscrire un professionnel ayant pignon sur rue lorsque sa profession est reconnue par l'ordre des professions du Québec. Il est aussi permis de les inscrire dans une ressource sous l'onglet Professionnel. *(Exemple : Hélène Robitaille psychologue, travaille en clinique où sont regroupés plusieurs professionnels. Elle peut aussi s'inscrire au répertoire comme bureau ayant pignon sur rue parce qu'elle offre des services les fins de semaine et répond aux urgences.)*

Il ne devrait pas y avoir de ressource pour les professionnels reconnus par des associations. La ressource reconnue devrait être leur bureau régional (lorsqu'existant) ou provincial. Les bureaux de ces professionnels devraient disparaître graduellement du répertoire.

La zone grise concerne ces professionnels oeuvrant à l'intérieur d'une clinique quelle soit médicale, spécialisée ou autres. Les utilisateurs qui se servent du répertoire pour faire des références peuvent indiquer que le service est disponible dans les cliniques qui l'auront inscrites ou de se référer aux ordres professionnels ou associations.

- Un statu quo est apposé sur les ressources de type ambulance (623), média d'information, police (621), pompier (622). Une directive suivra sur le maintien ou le retrait de ces ressources. Elles devraient être accessibles par les centres de coordination de services de chaque région.
- Un statu quo est apposé sur les ressources de type camps de vacances (803), HLM (809). Une directive suivra sur le maintien ou le retrait de ces ressources.

Le type de ressource « Bibliothèque » a été retiré. Seul le mot-clé « Bibliothèque » est reconnu pour s'inscrire dans les différents types de ressources offrant le service.

Exemple : MUNICIPALITÉ (SHAWINIGAN) aura comme mot-clé « Bibliothèque » s'il est jugé utile dans la recherche.

Le débat concernant l'inscription des écoles indépendamment des commissions scolaires fut ardu. Il est dorénavant reconnu que les écoles doivent être des ressources indépendantes. Elles peuvent être rattachées comme « Installation » sous l'établissement « Commission scolaire ». Pour ce qui est des écoles privées, telles que les académies, le principe demeure le même, seules les écoles offrant des services bio-psycho-social doivent s'y retrouver. L'ajout d'un mot-clé représentant ce service justifiera sa présence au répertoire.

Les fondations seront reconnues comme étant des organismes humanitaires. Pour ce qui est des fondations ayant comme mission de servir un établissement du réseau, il faut l'inscrire comme un point de service de l'établissement en cause.

Exemple Fondation de l'Hôpital du Centre de la Mauricie serait sous l'établissement CSSS de l'Énergie.

Une zone grise est aussi définie en ce qui concerne les professionnels des médecines naturelles, parallèles ou les professions non reconnues par des ordres professionnels. Ces professionnels doivent être référés par leurs associations régionales ou provinciales. Il ne devrait pas y avoir de ces ressources ayant pignon sur rue.

Exemple Ce doit être l'association des massothérapeutes du Québec qui est la ressource référence.

Lorsque le service est offert dans des types de ressources reconnues par le cadre normatif, il est possible d'inscrire la profession dans la section « Services ». La référence devrait cependant se faire par l'association.

Les organismes religieux font l'objet d'un retrait du Répertoire des ressources. Est-ce que toutes les églises ou paroisses doivent disparaître? Nous pensons que non. Les services communautaires offerts dans ces ressources justifient la présence de plusieurs d'entre eux. C'est le type de ressource qui est modifié.

Exemple : C'est le comptoir familial de PAROISSE BON PASTEUR qui justifie la pertinence de sa présence.

RESSOURCES DU RÉSEAU de la Santé et des Services Sociaux (RSSS)

100 Centre jeunesse (CPEJ) (R)

Organisme mandaté pour offrir, dans une région donnée, des services de nature psychosociale, y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un jeune en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur les jeunes contrevenants ainsi qu'en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, d'expertise à la Cour supérieure sur la garde d'enfants, d'adoption et de recherche des antécédents biologiques. Ne devrait pas être utilisé pour les ressources alternatives qui offrent des services à la clientèle. Peut avoir un mandat provincial sur les installations, les points de services et les points de chute. Il peut aussi y avoir un mandat provincial sur un Département/Ressources.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Exemples : CPEJ DE L'ESTRIE, CPEJ ET LA FAMILLE BATSHAW

*110 Centre de santé et de services sociaux (CSSS) (L)

Au Québec, instance locale gérée par un seul conseil d'administration, qui comprend des établissements offrant une large gamme de services de santé et de services sociaux, et qui a pour mandat d'assurer une meilleure intégration de ces services et d'en simplifier l'accès aux gens habitant le territoire local.

L'établissement CSSS doit avoir seulement le mot-clé : CSSS.

La *ressource* à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 120 **CSSS**.

Exemple : CSSS DES BASQUES

*** 200 Centre local de services communautaires (CLSC) (L)**

Établissement offrant en première ligne, à la population du territoire qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Peut avoir un mandat régional ou provincial sur les départements/ressources.

Deux CLSC peuvent être un établissement : CLSC Naskapi, Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles. À leur création, ils prennent la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource) et utilisent la valeur 300 **CLSC**.

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Lorsque les services de laboratoire ou d'imagerie médicale sont offerts dans ce type d'e-i-ps-pc, inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Radiologie » quand les prises d'examen s'y effectue. Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue. Il faut inscrire le mot-clé « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE-CLSC LAMATER

*** 300 Centre hospitalier(CH) (incluant le CHSGS, le CH en soins psychiatriques, CHCD) (R)**

301 Centre hospitalier (R)

Établissement de santé offrant des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés. Peut avoir un mandat provincial sur les départements/ressources.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource), indiquer la valeur 300 **Centre hospitalier**.

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DE L'ÉNERGIE-CH DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE

303 Centre hospitalier universitaire (CHU) (R)

Centre hospitalier détenant une mission d'enseignement universitaire et de recherche. Tous les services spécifiques offerts dans ce type d'établissement ou installation doivent se retrouver dans les départements/ressources. Peut avoir un mandat provincial sur les départements/ressources.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource), indiquer la valeur 300 **Centre hospitalier**.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CHU DE QUÉBEC-PAVILLON SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

400 Centre hébergement

401 Centre d'hébergement (L)(R)(P)

Organisme **privé** avec but lucratif ou sans but lucratif qui héberge différents types de clientèle. Ces organismes peuvent recevoir une clientèle locale, régionale ou provinciale selon le mandat qu'elle s'est donnée. Le service peut être offert sur une base temporaire ou pour une période prolongée. Cette subdivision inclut notamment : les résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Lorsque dans la même ressource, vous avez une partie privée et l'autre privée conventionnée, inclure les 2 notions dans la même ressource. Lorsque une partie de la ressource possède un code installation M02, donner préséance sur la mission CHSLD. Créer la ressource comme une installation de l'établissement-mère. Inscire le mot-clé « Résidence privée » et « CHSLD ».

Quand aucun code M02 est émis, créer la ressource pour les 2 notions, donner préséance sur la notion de centre d'hébergement. Créer la ressource comme un établissement et inscrire dans le commentaire la notion de privé et privé conventionné. Inscire le mot-clé « Centre d'hébergement » et « Résidence privée ».

Exemples : BOUÉE (LA), BERCAIL DE ST-GEORGES (AU), MAISON AMARYLLIS, ACCUEIL SÉRÉNITÉ

402 Centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD) (L)

Établissement public ou privé conventionné ayant pour mission d'offrir, de façon temporaire ou permanente, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le soutien de leur entourage. Ce type d'établissement ou d'installation possède un permis du MSSS. Peut avoir un mandat régional ou provincial sur les départements/ressources.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD - CENTRE D'HÉBERGEMENT VALIN

450 Centre de jour (L)(R)

Établissement du réseau ou hors réseau, installation, point de service offrant à des usagers des activités de socialisation et de nature préventive, thérapeutique ou éducative sur une base externe de jour afin de favoriser le maintien de leur intégration dans la communauté. Peut avoir un mandat régional sur les départements/ressources.

Cette classification comprend tous les types de centres de jour peu importe sa mission ou sa classe pour les ressources du réseau. Cette précision vaut aussi pour les centres de jour hors réseau.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS NICOLET-YAMASKA - SERVICES AMBULATOIRES GÉRIATRIQUES

500 Centre de réadaptation (R)

501 Centre de réadaptation (R)

Établissement ayant pour mission d'offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autre toxicomanie, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes. Ce type d'établissement ou d'installation possède un permis du MSSS.

Peut avoir un mandat provincial sur les départements-services.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*) indiquer la valeur 900 **Autres**.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CR CONSTANCE-LETHBRIDGE-POINT DE SERVICE L'OUEST DE L' ÎLE, CR UBALD-VILLENEUVE - POINT DE SERVICE DE BEAUPORT

502 Foyer de groupe (R)

Milieu de vie substitut administré et financé par un établissement du réseau, comme un centre de réadaptation, et ayant pour mission d'assurer à un maximum de 9 usagers des services d'hébergement, de soutien, d'assistance, de surveillance, de réadaptation et des services psychosociaux. Ne pas utiliser pour les CHSLD ou pour les résidences pour aînés. Cette classification comprend tous les types de foyer de groupe peu importe sa mission centre de réadaptation. Ne peut être qu'une installation ou un point de service et il doit toujours être rattaché à un établissement du réseau.

Exemple : MAISON LES ÉTAPES - FOWARD HOUSE, MAISON « RAYON DE SOLEIL » (SEPT-ÎLES)

510 Centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (CRDI)
(R)

Voir définition et mot-clé à l'élément 501

521 Centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique (CRDP) (R)

Voir définition et mot-clé à l'élément 501

530 Centre de réadaptation pour les jeunes en difficultés d'adaptation (R)

Voir définition et mot-clé à l'élément 501

540 Centre de réadaptation pour les mères en difficultés d'adaptation (R)

Voir définition et mot-clé à l'élément 501

550 Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres toxicomanies
(CRPAT) (R)

Voir définition et mot-clé à l'élément 501

560 Entité régionale (R)(P)

561 Direction régionale de la santé publique (DRSP) (R)

Organisme régional qui doit, par son mandat :

- Informer la population de l'état de santé général des individus, des problèmes de santé prioritaires, des groupes les plus vulnérables, des principaux facteurs de risque et des interventions les plus efficaces, en suivre l'évolution et, le cas échéant, conduire les études ou recherches nécessaires à cette fin ;
- Identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et voir à la mise en place des mesures nécessaires à sa protection ;
- Assurer une expertise en prévention et en promotion de la santé et conseiller l'agence de la santé et des services sociaux sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitable ;
- Identifier les situations où une action intersectorielle s'impose pour prévenir les maladies, les traumatismes ou les problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population et de prendre les mesures nécessaires pour favoriser cette action.

Cette entité est reconnue indépendamment des agences.

Ne pas utiliser pour les ressources offrant des services directs à la population, comme les cliniques de voyageurs.

Dans tous les cas où la DRSP se trouve dans les lieux physiques d'un établissement du réseau, l'y inscrire comme un point de service.

Exemple : DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DES LAURENTIDES

562 Agence de la santé et des services sociaux (R)

Organisme public responsable de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les services de santé et les services sociaux offerts dans une région.

L'agence a pour mission de mettre en place, sur son territoire, un réseau de services intégrés visant à rapprocher les services de la population et à faciliter le cheminement de toute personne dans le réseau. Elle a aussi comme responsabilité de planifier, d'organiser et d'évaluer l'ensemble des services de santé et des services sociaux offerts aux personnes de son territoire. Elle voit à la participation de la population, à l'administration du réseau, à la protection des droits des usagers, à la protection de la santé publique, à la protection sociale des personnes, à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que de l'allocation des budgets aux établissements et des subventions aux organismes communautaires.

La ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

563 Service régional Info-Santé et Info-Social-Région XX(R)

Services de consultation professionnelle téléphonique accessibles à l'ensemble de la population visant à répondre à des besoins d'information, de référence-orientation, d'avis professionnels ou de conseils en matière de santé et de services sociaux dans une approche globale et en partenariat avec l'utilisateur.

Inscrire en fin de nomination la région du service.

L'adresse de cette instance est jugée confidentielle.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**. Lorsque la Centrale possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la Centrale fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service sous l'établissement dont elle fait partie.

Exemples : SERVICE RÉGIONAL INFO-SANTÉ ET INFO-SOCIAL- RÉGION 06

570 Centre antipoison (P)

Organisme provincial ayant pour mandat d'améliorer l'accessibilité au service d'information et de consultation, et d'augmenter l'efficacité et l'efficience de la prévention et du traitement des empoisonnements au Québec. Services 24/7 : la réponse téléphonique, la consultation médicale spécialisée et les analyses toxicologiques.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC

RESSOURCES HORS RÉSEAU de la Santé et des Services Sociaux (HRSSS)

*610 Cliniques (L)(R)(P)

La définition même de clinique est modifiée. Une clinique se verra attribuer la notion de clinique médicale. Les cliniques GMF ont quand à elles une définition leur étant propre. Le calendrier de mise à jour devra s'appliquer avec vérification des fériés.

Les cliniques spécialisées sont réservées exclusivement aux cliniques médicales spécialisées.

Les cliniques médicales hors RAMQ doivent aussi toutes se retrouver au répertoire. Le calendrier de mise à jour devra appliquer une vérification annuelle.

Les cliniques de type coopérative de santé (COOP) sont dorénavant incluses dans la définition de cliniques médicales. Un mot-clé les identifie.

Les cliniques dentaires doivent toutes se retrouver au Répertoire pour cibler tous les besoins des utilisateurs de l'application.

Les cliniques d'imagerie médicale ainsi que les cliniques laboratoires doivent toutes se retrouver au répertoire pour cibler tous les besoins des utilisateurs de l'application.

Toutes les autres cliniques comprennent les spécialités paramédicales, médecines parallèles, médecines alternatives. Voir la sous-section 2.2.1 Mise en garde de ce document.

Ces critères vous servent de guide pour justifier la pertinence de la présence au répertoire.

- Offre de services à domicile ;
- Services sans rendez-vous ;
- Gratuité des services ;
- Disponibilité des services en dehors des heures ouvrables habituelles pour le type de ressource ;
- Spécialisation du ou des services.

*Exemple : une clinique de santé qui offre les services standards sur rendez-vous et touchant tous les types de clientèle ne doit pas se retrouver au répertoire. Une clinique de santé qui offrent des services **spécialisés** au ITSS (sida) doit se retrouver au répertoire.*

Lorsque vous avez plusieurs spécialistes dans une clinique, vous devez retrouver qu'une seule ressource dans laquelle vous inscrirez dans l'onglet « Professionnel » le nom et la spécialisation du professionnel. Nous devons aussi retrouver la spécialisation dans la section Services ou spécialités médicales ou paramédicales.

Lors des mises à jour, seul l'horaire de la clinique sera validé et mis à jour selon le calendrier des mises à jour. Nous ne validons pas les horaires qui pourraient être différents pour les professionnels présents dans la ressource.

***611 Groupe de médecine famille (GMF) (R)**

Organisation composée de médecins de famille qui travaillent en groupe et en étroite collaboration avec des infirmières. Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 150 **Groupe de médecine familiale**.

Exemple : GMF SAINT-LÉONARD

612 Clinique médicale (L)(R)

Toutes les cliniques médicales doivent se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet privé offrant des services professionnels de consultation en médecine générale ou spécialisée, avec ou sans rendez-vous. Les coopératives de santé (COOP de santé) ainsi que les cliniques médicales qui ne sont pas sous la juridiction de la RAMQ sont incluses ici. Les coordonnées ne peuvent être jugées comme confidentielles lorsque les services sont données à la population pour du suivi ou du sans rendez-vous.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique**.

Exemple : CENTRE MÉDICAL CHRIST-ROI,

613 Clinique spécialisée (R)

Toutes les cliniques spécialisées doivent se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de consultation en médecine spécialisée seulement, avec ou sans rendez-vous. Les coordonnées ne peuvent être jugées comme confidentielles lorsque les services sont données à la population pour du suivi ou du sans rendez-vous.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique**.

Exemple : AMYOT YVAN, PEDIATRE

614 Clinique dentaire (L)(R)

Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de dentisterie générale auxquels peuvent se greffer des services spécialisés connexes tels que orthodontie, chirurgie dentaire, etc. Pour les services offerts dans une ressource du RSSS, inscrire le service dans les ressources sous onglet « Département/Ressources ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique en version 1.0 du RRW**.

Les mots-clés définissant les cliniques dentaires doivent être limités à : Cliniques dentaires, dentiste, hygiéniste dentaire. Lorsqu'une clientèle spécifique est traitée ajouter les codes permis (voir élément 3070).

Exemple : CLINIQUE DENTAIRE SOREL TRACY, ACCÈS S.O.S DENTISTE

615 Clinique d'imagerie médicale (L)(R)(P)

Clinique ou cabinet professionnel offrant exclusivement des services de consultation d'imagerie médicale notamment en radiologie, ultrasons, radioactivité. La ressource devient alors un établissement. Y inscrire comme mot-clé : « Imagerie médicale » et « Radiologie ».

Lorsque les services sont offerts, par exemple dans une clinique médicale, les inscrire dans l'onglet « Spécialités » dans la section « Médicale ». Inscrire le mot-clé « Radiologie ».

Les services d'imagerie médicale offerts dans une ressource du réseau autre qu'un établissement ou une installation avec mission CH, doivent être signaler avec le mot-clé : « Radiologie ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique**.

616 Clinique laboratoire (L)(R)(P)

Clinique ou cabinet professionnel offrant exclusivement des services d'**analyse** laboratoire. La ressource devient alors un établissement. Y inscrire comme mot-clé : « Laboratoire ».

Lorsque cette ressource effectue exclusivement les **prélèvements** d'examen, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement ». Lorsque la ressource effectue les deux tâches, y inscrire les deux mots-clés.

Lorsque les services sont offerts, par exemple dans une clinique médicale, y inscrire comme mot-clé : « Laboratoire ». Lorsque cette ressource effectue les prélèvements d'examen, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement » Lorsque la ressource effectue les deux tâches, y inscrire les deux mots-clés.

Dans une ressource du réseau autre qu'un établissement ou une installation avec mission CH, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement » lorsque les examens s'y prennent. Pour les analyses qui s'y font inscrire le mot-clé « Analyse ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique**.

617 Autres cliniques (L)(R)(P)

Les autres cliniques doivent répondre aux critères de pertinence pour se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de consultation avec ou sans rendez-vous. Cette catégorie comprend tous les autres types de cliniques notamment, les cliniques diverses (perruquier post traitement chimiothérapie, les cliniques de spécialisation paramédicales, médecine alternative, médecine parallèle.) Attention les cliniques ayant des services offerts par des professionnels reconnus uniquement par des associations professionnelles ne devraient pas se retrouver comme une ressource, seules leurs associations régionales ou provinciales sont reconnues.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 600 **Clinique**.

Exemples BREASTFEEDING CLINIC/RESSOURCES EN ALLAITEMENT, CENTRE DE PHYSIATRIE DE QUÉBEC (LE), CENTRE DE CHIROPATIE DES ILES (SEPT-ILES), CLINIQUE DIÉTÉTIQUE HARMONIE SANTÉ

620 Services publics d'urgence (L)(R)(P)

621 Police (L)(R)

Service de sécurité publique ayant pour mission la prévention et la lutte à la criminalité, la protection et la surveillance d'un territoire donné, le maintien de la paix et de l'ordre public, la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens.

Les corps policiers desservant les municipalités sont intégrés dans le type de ressource « Municipalité » comme services. Les postes de quartier (police) sont des ressources jugées comme ressource Établissement.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-POSTE DE QUARTIER 37, AYER'S CLIFF (MUNICIPALITÉ)

622 Pompier (L)

Service de sécurité publique ayant pour mission de prévenir et de combattre les incendies.

Les pompiers desservant les municipalités sont intégrés dans le type de ressource « Municipalité » comme services. Les casernes sont jugées comme des ressources « Établissement ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CASERNE DE POMPIER 37, POMPIERS DE SAINT-NÉRÉE, BURY (MUNICIPALITÉ)

623 Ambulance (R)

Services de soins préhospitaliers d'urgence, de transport ambulancier et de transport entre les établissements hospitaliers. Un statu quo est apposé sur cette catégorie. Les ambulances ne devraient pas servir de référence à aucun intervenant ni client du répertoire. Les communications et les besoins en lien avec les ambulances doivent passer par les bureaux de coordination. Nous devrions voir les bureaux de coordination de chaque région dans le répertoire.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AIRMÉDIC (AMBULANCE AÉRIENNE), AMBULANCE 22-22 (GRAND-MÈRE),

630 Institution scolaire (L)(R)(P)

631 Cégep (R)

Collège d'enseignement général et professionnel du réseau public : Établissement public d'enseignement supérieur offrant des programmes préuniversitaires et des programmes de formation technique. Les services particuliers donnés en maison d'éducation doivent se retrouver dans les services programmes exemple : Clinique-école d'acupuncture Cégep Rosemont.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : CÉGEP VANIER

632 Commission scolaire (R)

Organisme public responsable de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les services d'enseignement offerts dans une région pour diverses clientèles. Ne devrait pas être utilisé dans la liste des mots-clés des différents établissements scolaires.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : COMMISSION SCOLAIRE DE L'AMIANTE

633 École (L)(R)(P)

Établissement privé ou public offrant l'enseignement préscolaire à l'enseignement universitaire. Inclut les établissements d'enseignement général, professionnel ou spécialisé. Ne pas utiliser pour les organismes offrant des activités socioculturelles, par exemple des cours de tai-chi, de couture, de natation, etc.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ÉCOLE FÉLIX-LECLERC, COLLÈGE FRANÇAIS, CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE L'ISLET-NORD, ÉCOLE PETER HALL SAINT-VICTOR, CENTRE CHAMPAGNAT

634 Université (R)(P)

Établissement d'enseignement supérieur (post-collégial) de premier, deuxième et troisième cycle. Peut être utilisé pour des ressources offrant des services spécifiques en milieu universitaire : agression sexuelle, abus sexuel, aide téléphonique, inceste, référence, victime d'agression sexuelle et viol.

Lorsque des services sont offerts avec des horaires différents de l'université et que des services avec ou sans rendez-vous y sont disponibles ; créer ces services comme des ressources « Installation » et la relier à l'établissement-mère.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CENTRE D'AGRESSION SEXUELLE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (SERVICE DE SANTÉ)

*** 650 Pharmacie (R)**

***650 Pharmacie (R)**

Commerce au détail dont la principale activité est la vente de médicaments sous ordonnance ou en vente libre. Tous les services offerts doivent se retrouver dans l'onglet « Spécialités » sous la rubrique « Services ». Lorsque le propriétaire tient ses liens administratifs pour toutes ses succursales à une même adresse, reconnaître cette adresse comme étant l'établissement et que les succursales soient les installations.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur **570 Pharmacie (mise à jour annuelle)**.

Exemples : PHARMACIE LOUISE BINET, PHARMACIE JEAN COUTU (SHAWINIGAN)

660 Organismes gouvernementaux (L)(R)(P)

661 Centre d'emploi (CLE) (L)(R)

Organisme gouvernemental de niveau fédéral ou provincial offrant des services à la main-d'œuvre et aux entreprises en matière de recherche d'emploi et de développement de la main-d'œuvre. Le volet fédéral est responsable de l'administration du régime de l'assurance-emploi. Le volet provincial est responsable, entre autres, de l'administration du régime de sécurité du revenu. À utiliser pour les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse emploi (CJE).

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

662 Curatelle publique (R)(P)

Service juridique gouvernemental qui veille à la protection de citoyens inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation et qui s'assure que toute décision relative à leur personne ou à leurs biens est prise dans leur intérêt, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie. Le Curateur public informe aussi la population et les intervenants de même qu'il les sensibilise aux besoins de protection découlant de l'inaptitude.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

663 Milieu judiciaire (R)(P)

Service ayant pour vocation de mettre en oeuvre les peines définitives, et à déterminer pour chaque condamné les principales modalités du traitement judiciaire (aménagement du temps et des conditions d'exécution de la peine).

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : CENTRE DE DÉTENTION DE RIMOUSKI, les maisons de transition (confidentielles)

664 Gouvernement fédéral (R)(P)

Ministères, agences, organismes paragouvernementaux relevant du gouvernement du Canada et offrant des services pertinents pour le réseau de la santé et des services sociaux et sa clientèle.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS, CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES

665 Gouvernement provincial (R)(P)

Ministères, agences, organismes paragouvernementaux relevant du gouvernement du Québec et offrant des services pertinents pour le réseau de la santé et des services sociaux et sa clientèle.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, COMMUNICATION-QUÉBEC

670 Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement (R)(P)

Regroupement de membres d'une même discipline professionnelle, reconnue ou non par le code des professions. Association d'établissements partageant la même mission. Les associations issues du réseau sont ici reconnues.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC, ASSOCIATION DES THÉRAPEUTES DU QUÉBEC, ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC

700 Organisme bénévole, communautaire ou socioéconomique (L)(R)(P)

701 Association santé (R)(P)

Regroupement de personnes atteintes ou préoccupées par une problématique commune en matière de santé physique ou mentale. Ces organismes se dédient généralement à l'information et à l'éducation sur la problématique, ainsi qu'au soutien et à la défense des droits des personnes atteintes et de leur famille. Une ressource personnalisée ne peut représenter une association, *exemple : CLINIQUE ROBITAILLE, PSYCHOLOGUE*.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PERSONNES APHASIQUES, FONDATION CANADIENNE DU REIN (LA), FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE PLANNING DES NAISSANCES, ORGANISATION MONTRÉLAISE DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER

702 Association sociale (L)(R)(P)

Regroupement à but non lucratif de personnes préoccupées par une problématique commune en matière sociale et ayant pour objectif de promouvoir la solidarité sociale. Ces organismes se dédient généralement à l'information et à l'éducation sur la problématique, de même qu'au soutien aux individus concernés et à l'organisation d'actions concrètes dans leur milieu. Une ressource personnalisée ne peut représenter une association, *exemple : BUREAU ROBITAILLE, AVOCATE.*

Seule la ressource qui représente une association régionale doit se retrouver comme ressource. Les ressources locales qui constituent le regroupement doivent être inscrites dans les départements/ressources. L'association régionale sera mise à jour. *Exemple : Les chevaliers de Colomb, Le cercle des belles fermières.* Pour les associations qui n'ont pas de bureau régional, la ressource locale est permise.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES, ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE, AMBULANCE SAINT-JEAN

703 Centre de bénévolat (L)(R)

Organisme ou groupe offrant bénévolement du soutien moral ou technique à diverses clientèles. (Était historiquement identifié comme étant ressource bénévolat/entraide).

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GATINEAU, ALBATROS MONTRÉAL, FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-ANGÈLE-DE-LAVAL

704 Centre d'écoute téléphonique (R)(P)

Organisme offrant du soutien à différentes clientèles par l'écoute et des interventions téléphoniques, que ce soit par des intervenants bénévoles ou des professionnels. **Le service doit se donner par une personne et non pas par répondeur téléphonique.** Ne devrait pas être utilisé quand un organisme offre une série de services autres que l'aide téléphonique, quand ce n'est pas le premier mandat de l'organisme.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : LIGNE INFO-ABUS ENVERS LES AÎNÉS, TEL-AIDE, JEUNESSE J'ÉCOUTE, SUICIDE ACTION

706 Centre de crise (R)

Organisme offrant des services adaptés (écoute et intervention directe) à des personnes aux prises avec une situation de crise et qui demandent directement de l'aide ou qui sont référées par un intervenant d'un établissement ou d'un organisme communautaire. Le mot-clé « Centre de crise » ne devrait pas être utilisé pour toutes les ressources qui interviennent en situation de crise, par exemple les centres jeunesse. On devrait alors leur associer le mot-clé « Crise ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CENTRE DE CRISE L'ACCÈS, AUTRE MAISON (L')

707 Centre de recherche (R)(P)

Organisme dont les principales activités consistent à évaluer des problématiques selon des indicateurs reconnus et à acquérir de nouvelles connaissances sur des sujets divers.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : RÉSEAU CANADIEN POUR LES ESSAIS CLINIQUES, CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN ALLERGIE DE QUÉBEC.

708 Centre de références (R)(P)

Organisme dont la principale vocation est d'orienter la clientèle vers les ressources pouvant répondre à ses besoins. Ne devrait pas être utilisé pour un organisme qui offre des services de références parmi une série d'autres services. On devrait alors seulement sélectionner le mot-clé « Référence ».

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : SERVICES-QUÉBEC, CENTRE DE RÉFÉRENCES DU GRAND MONTRÉAL

709 Centre de travail adapté (L)(R)

Organisme offrant un environnement de travail supervisé adapté à des clientèles spécifiques.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ATELIER ABACO INC., CORPORATION LE VOILIER

711 Comptoir familial (L)

Organisme offrant des services de dépannage comme la distribution de nourriture, de vêtements, d'articles ménagers ou la vente d'articles et de vêtements usagers à prix modique. Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AMIS D'ÉMILIE (LES), COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE POINTE-CALUMET, PAROISSE JACQUES BUTEUX

712 Groupe d'entraide (L)(R)

Organisme à but non lucratif ou groupe d'individus oeuvrant au sein d'un tel organisme offrant du soutien à des pairs vivant une problématique similaire de façon ponctuelle ou à plus ou moins long terme. La dynamique de groupe est essentielle.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples AMIS COMPATISSANTS (LES), GROUPE D'ENTRAIDE POUR PERSONNES ATTEINTES DE FIBROMYALGIE (AMIANTE)

713 Maison de jeunes (L)

Organisme communautaire ayant pour mission d'offrir un lieu de fraternisation, d'échange et d'écoute pour les jeunes âgés principalement de 10 à 17 ans, dans le but de prévenir la délinquance, de leur venir en aide au besoin, de stimuler le développement de leur bien-être et d'améliorer leur qualité de vie.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : MAISON DES JEUNES AZYMUT EST-OUEST, MAISON DAUPHINE (LA)

714 Organisme communautaire (L)(R)(P)

Organisme à but non lucratif, constitué sur l'initiative des gens de la communauté et enraciné dans celle-ci, fonctionnant de façon associative et démocratique ; il est libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et pratiques ; il poursuit une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale ; il est dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AIDE AUX JEUNES CONTREVENANTS DE BEAUCE, ALPHABELLE VANIER, ALLIANCE SHERBROOKEUSE POUR L'AUTONOMIE À DOMICILE, CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES-OUTAOUAIS

715 Organisme économique (L)(R)(P)

Organisme principalement voué à l'administration ou à la défense des intérêts économiques ou financiers d'individus ou de collectivités. Ne devrait pas être utilisé pour les différents paliers de gouvernement, par exemple les municipalités. Ne devrait pas être utilisé pour les fondations, prendre plutôt 716 Organisme humanitaire.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE GRANBY, OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

716 Organisme humanitaire (L)(R)(P)

Organisation non gouvernementale et à but non lucratif se dédiant à la solidarité ou à la coopération au niveau local, régional, national ou international pour améliorer les conditions de vie d'individus ou de collectivités. Devrait être utilisé pour les différentes fondations. Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples 1 : CROIX-ROUGE CANADIENNE, CENTRAIDE, OXFAM-QUÉBEC, FONDATION RÊVES D'ENFANTS, AMNISTIE INTERNATIONALE

Exemples 2 : CENTRE DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA (THEDFORD MINES), CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE SAINT-JEAN-DE-MATHA, CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE BEAUCE-SUD

740 Services de garde (L)(R)

741 Centre de la petite enfance (CPE) (L)

Établissement qui fournit, pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs aux enfants de la naissance à la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - CHEZ FANFAN

742 Bureau coordonnateur (L)(R)

Les bureaux coordonnateurs ont le mandat de reconnaître les responsables d'un service de garde en milieu familial sur leur territoire, de leur offrir du soutien et de veiller à l'application des normes établies par règlement concernant ces responsables. La très grande majorité des bureaux coordonnateurs sont des titulaires de permis de centres de la petite enfance qui ont obtenu un agrément pour agir à ce titre sur un territoire délimité. Les autres sont des personnes morales à but non lucratif agréées également.

Pour trouver une place en milieu familial, un parent peut maintenant s'adresser à l'un des bureaux coordonnateurs situé sur un territoire près de chez lui.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : BC-CPE LA PETITE ENFANCE

743 Garderie (L)

Organisme privé ou public qui assume un service de gardiennage ou de surveillance sur place pour tous les types de clientèle. Établissement qui fournit, pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs **principalement** aux enfants de la naissance à la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge. Cette définition ne tient pas compte des garderies en milieu familial.

*Établissement qui fournit des services de garde éducatifs de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives.

*Établissement qui fournit un service de garde pour des enfants de moins de 7 ans de façon occasionnelle pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives.

*Si services pour clientèle autres que les enfants de moins de 7 ans, les préciser.

*Ne pas utiliser pour les organismes de télésurveillance.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES PETITS SOLEILS, GARDERIE BLANCHE-NEIGE, HALTE-GARDERIE AMIGO, POUR SOUFFLER À TÊTE REPOSÉE, BALUCHON ALZHEIMER, AGENCE BELLANGER

744 Halte-garderie (L)

Établissement qui fournit un service de garde pour des enfants de moins de 7 ans de façon occasionnelle pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives. Peut être utilisé comme service d'une ressource ou d'une autre catégorie.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE, JOUJOUTHÈQUE DU HAUT-RICHELIEU

745 Services de garde en milieu scolaire (L)

Services de garde en milieu scolaire donnés au sein même des institutions d'enseignement préscolaire et primaire aux enfants qui fréquentent ces établissements.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ÉCOLE AUX 4 VENTS, SERVICE DE GARDE DU BAC

800 Toutes autres références formelles (L)(R)(P)

803 Camp de vacances (L)(R)

Organisme avec ou sans hébergement offrant une programmation animée et encadrée par un personnel formé pour des séjours d'une durée variable. La programmation élaborée selon l'âge et les capacités de la clientèle se déroule de manière à favoriser la vie de groupe et les activités de plein air.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS, CAMP PAPILLON, CAMP FAMILLE DE DEMAIN, FONDATION POUR ENFANTS DIABÉTIQUES (LA)

805 Compagnie pharmaceutique (P)

Entreprise privée vouée à la recherche, au développement et à la fabrication de médicaments. Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemple : LIGNE D'INFORMATION DE CONTRACEPTION/PFIZER CANADA

806 Épicerie (L)

Magasin d'alimentation de petite ou grande surface. Privilégier les commerces qui offrent la livraison ou offrant des services particuliers : *allergie, gluten, handicapés*.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : ALIMENTEX INC., MARCHÉ D'ALIMENTATION MÉTRO ST-JOSEPH

809 Habitation à loyer modique (HLM) (L)

Habitation à loyer modique accessible, selon des critères précis, à diverses clientèles à faible revenu et gérée notamment par un office municipal d'habitation. Utiliser aussi pour les offices municipaux d'habitation (OMH).

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*) indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION BELOEIL, HABITATIONS PANET INC. (LES)

810 Média d'information (L)(R)(P)

Télévision, radio, journaux et regroupement de médias. Ne pas utiliser pour des organismes qui publient un bulletin d'information ou qui offrent de la documentation.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : Journal La Seigneurie (Le), Peuple Tribune (Le)

811 Municipalité (L)

Instance responsable de la gestion du transport en commun, des services d'incendie, de l'eau potable, de l'assainissement des eaux, des déchets et partageant la responsabilité de la gestion de l'habitation, du réseau routier, des services policiers, des loisirs et de la culture, des parcs et espaces naturels, de l'urbanisme et de la mise en valeur du territoire avec le gouvernement provincial, selon les pouvoirs conférés par la loi. Peut être utilisée pour la mairie elle-même et pour les services relevant de l'administration municipale. Ajouter les mots-clés pertinents à ces services, *exemples : loisir, services policiers*.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE L'AMIANTE, ABERCORN MUNICIPALITÉ

812 Organisme privé/Agence (L)(R)

Organisme ou entreprise **à but lucratif** offrant des biens ou des services de nature professionnelle ou technique.

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : CENTRE DE FORMATION EN SECOURISME DU QUÉBEC, DES PIEDS SUR UN NUAGE, ADAPTATION DOMICILE INC., GROUPE MRC, PLATS CUISINÉS BMV, PRÉSENCE FAMILLE

*** 900 Autres Types (P)**

Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 *Catégorie de la ressource*), indiquer la valeur 900 **Autres**.

901 Site Web

Voir à définir ce que l'on veut identifier comme étant une ressource dans le répertoire.

Exemple: BELLES ET BIEN DANS SA PEAU

*Références cadre normatif I-CLSC 3.3.1; élément 003 Référé par- de la demande de services
Référence au cadre de référence du Répertoire des ressources 2004*

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

[illegible]

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

[illegible]

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

		100	110	200	300	401	402	450	500	541	611-612-613	614	615	616	617	630	650	660	670	700	741-742-743-744-745	800	811		
		Centre jeunesse CPEJ	CSSS	CLSC	CH-services diagnostiques	Centre d'hébergement	CHSLD	Centre de Jour	Centre de réadaptation	CR PAT	Clinique médicale	Clinique dentaire	Clinique d'imagerie médicale	Clinique laboratoire	Autres cliniques	Institution scolaire	Pharmacie	Organismes gouvernementaux	Ordre professionnel, corporation	Organisme communautaire	Service de garde	Autre référence formelle	Municipalité		
0033	Cours de signes															X					X				
0034	Cueillette d'ordonnance																X								
0035	EEG			X	X								X												
0036	EMG			X	X								X												
0037	ECG			X	X								X												
0038	Endodontie											X													
0039	Évaluation de la conduite automobile								X																
0040	Évaluation et intégration au travail								X																
0041	Évaluation et intégration scolaire								X																
0042	Évaluation et intégration sociale								X	X															
0044	Hébergement privé					X	X																		
0045	Hébergement public					X	X																		
0046	Journée thématique (préciser)			X				X	X	X							X								
0047	Liste d'attente				X			X					X		X						X				

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

[illegible]

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

[illegible]

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

[illegible]

Chapitre	3	Description des éléments
Section	3.3	Description de chacun des éléments
Sous-section	3.3.6	Spécialité
Élément	6070	Services

		100	110	200	300	400	402	450	500	541	611-612-613	614	615	616	617	630	650	660	670	700	741-742-743-744-745	800	811		
		Centre jeunesse CPEJ	CSSS	CLSC	CH-services diagnostiques	Centre d'hébergement	CHSLD	Centre de Jour	Centre de réadaptation	CR PAT	Clinique médicale	Clinique dentaire	Clinique d'imagerie médicale	Clinique laboratoire	Autres cliniques	Institution scolaire	Pharmacie	Organismes gouvernementaux	Ordre professionnel, corporation	Organisme communautaire	Service de garde	Autre référence formelle	Municipalité		
0092	Prêt de fauteuils roulants																								
0093	Ajustement de fauteuils roulants														X										
0094	Adaptation de fauteuils roulants																								
0095	Positionnement de fauteuils roulants																								
0096	Réparation de fauteuils roulants														X										

*Les nouveaux mots-clés pour 2007-2008

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
Secondaires :	Données confidentielles :		☐
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Abus	☐	MC
Abus sexuel	☐	MC
Adolescent	☐	MC
Adoption	☐	MC
Bibliothèque	☐	SS
Centre de jour	☐	MC
Contrevenant	☐	MC
Délinquance	☐	MC
Ligne sans frais	☐	MC
Médiation	☐	MC
Ressource type familial	☐	SS
Violence	☐	MC
Services externes	☐	SS
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	

Nom des professionnels	Profession/spécialités		
	Nom	Prénom	



Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités
Commentaires			

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	



Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne

Nom des professionnels	Profession/spécialités		
	Nom	Prénom	

Commentaires	
--------------	--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :	Confidentialité :		☐
Courriel :	Site Web :		

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐
	Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐
	Couple ☐ Famille ☐

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services		Précisions	Usage interne
Avortement/IVG	☐		MC
Aide technique	☐		SS
Ajustement d'appareils	☐		SS
Allaitement (salle~)	☐		SS
Béquilles (location de~)	☐		SS
Cannes (location de ~)	☐		SS
Centre de jour	☐		MC
Chirurgie mineure	☐		MC
Contraception orale d'urgence	☐		MC
EEG	☐		MC
ECG	☐		MC
EMG	☐		MC
Journée thématique (préciser)	☐		MC
Laser	☐		MC
Location de salles	☐		MC
Location de matériel	☐		MC
Maison des naissances	☐		MC
Mammographie	☐		MC
Méthadone (services de~)	☐		SS
Pose de stérilet	☐		SS
Préparation de dosette	☐		SS
Prêt d'équipement	☐		MC
Seringues (vente pour les UDI)	☐		SS
Streptocoques (test de dépistage)	☐		MC
Services à la communauté	☐		MC

[illegible]

Commentaires

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES : INSCRIPTION OU MISE À JOUR
CH

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Lorsque les départements/ressources possèdent des horaires différents du 24/7; le spécifier dans cette section.

Horaire	Heure	Rendez-vous	Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV Sans RV
24/7 ☐			
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐	☐	☐
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐	☐	☐
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐	☐	☐
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐	☐	☐
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐	☐	☐
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐	☐	☐
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐	☐	☐

Horaire	Heure	Rendez-vous		Commentaires	
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐		☐	☐	
Noël	☐		☐	☐	
Lendemain de Noël	☐		☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐		☐	☐	
Jour de l'An	☐		☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐		☐	☐	
Vendredi saint	☐		☐	☐	
Pâques	☐		☐	☐	
Lundi de Pâques	☐		☐	☐	
Fête nationale	☐		☐	☐	
Confédération	☐		☐	☐	
Fête des Patriotes	☐		☐	☐	
Fête du Travail	☐		☐	☐	
Action de grâces	☐		☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Accouchement à l'hôpital	☐	MC+SS
Ajustement d'appareils	☐	SS
Allaitement (salle d~)	☐	SS
Béquilles (location de~)	☐	SS
Cannes (location de~)	☐	SS
Chambre hyperbare	☐	MC
Chirurgie mineure	☐	MC+SS
Contraception orale d'urgence	☐	SS
Clinique de la douleur	☐	SS
Clinique des troubles du sommeil	☐	SS
Dialyse	☐	MC
ECG	☐	SS
EEG	☐	SS
EMG	☐	SS
Fertilité	☐	MC
Hôpital de jour	☐	MC
IVG/avortement	☐	MC
Laboratoire	☐	MC
Liste d'attente	☐	SS
Mammographie	☐	MC
Médecine familiale	☐	MC
Nouveau client	☐	MC
Ostéo-densimétrie	☐	MC
Prélèvement	☐	MC
Pose de stérilet	☐	SS
Prêt d'équipement	☐	SS

Services	Précisions	Usage interne
Récupération médicaments périmés	☐	SS
Soins palliatifs	☐	MC
Vaccination	☐	MC
Varices	☐	MC
Verrues plantaires	☐	MC
Suivi ☐		MC
ITSS	☐	2 MC
VIH-SIDA	☐	2 MC
Grossesse	☐	2 MC
Santé mentale	☐	2 MC
Autres	☐	2 MC

Spécialité médicale	Usage interne	Usage interne
Anatomie et pathologie	☐	MC Endocrinologie ☐ MC
Anesthésiologie	☐	MC+SS Gastro-entérologie et hépatologie ☐ MC
Biochimie médicale	☐	MC Génétique médicale ☐ MC
Cardiologie	☐	MC Gériatrie ☐ MC
Chirurgie cardiaque	☐	2MC Gynécologie ☐ MC
Chirurgie générale	☐	MC Hématologie ☐ MC
Chirurgie orthopédique	☐	2MC Hygiène et santé publique ☐ MC
Chirurgie plastique	☐	2 MC Immunologie clinique et allergie ☐ 2MC
Chirurgie thoracique	☐	MC Médecine générale/omnipraticien ☐ MC
Dermatologie	☐	MC Médecine d'urgence ☐ 2MC
Électroencéphalographie	☐	MC Médecine nucléaire ☐ MC
Médecine interne	☐	MC Oto-rhino-laryngologie (ORL) ☐ MC
Microbiologie médicale/infectiologie	☐	MC Pédiatrie ☐ MC
Neuro-psychiatrie	☐	2MC Psychiatrie ☐ MC
Neurochirurgie	☐	2MC Pneumologie ☐ MC
Néphrologie	☐	MC Psychiatrie ☐ MC
Neurologie	☐	MC Radio-oncologie ☐ MC
Obstétrique	☐	MC Radiologie diagnostique ☐ MC
Oncologie médicale	☐	MC Santé communautaire ☐ MC
Ophtalmologie	☐	MC Urologie ☐ MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local	☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Personne âgée ☐
--------------------------	--

Type d'hébergement	Usage interne	Usage interne
Hébergement public CHSLD ☐	MC	Ressource de type intermédiaire ☐ Inscrire dans commentaires
Hébergement privé ☐	MC	
Résidence pour personne âgée (RRASPA) ☐	MC	Autres (précisez) ☐ Inscrire dans commentaires
Résidence privée conventionnée ☐	Inscrire dans commentaires	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
24/7 ☐						
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël ☐				☐	☐	
Noël ☐				☐	☐	
Lendemain de Noël ☐				☐	☐	
Veille du jour de l'An ☐				☐	☐	
Jour de l'An ☐				☐	☐	
Lendemain du jour de l'An ☐				☐	☐	
Vendredi saint ☐				☐	☐	
Pâques ☐				☐	☐	
Lundi de Pâques ☐				☐	☐	
Fête nationale ☐				☐	☐	
Confédération ☐				☐	☐	
Fête des Patriotes ☐				☐	☐	
Fête du Travail ☐				☐	☐	
Action de grâces ☐				☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Ajustement d'appareils ☐		SS
Béquilles (location de ~) ☐		SS
Cannes (location de ~) ☐		SS
Centre de jour ☐		MC
Convalescence ☐	(programme d'hébergement de ~)	2MC
Dépannage ☐	(programme d'hébergement de ~)	2MC
Diététiste ☐		MC
Ergothérapie ☐		MC
Physiothérapie ☐		MC
Journée thématique (préciser) ☐		SS
Location de salles ☐		SS
Location de matériel ☐		SS
Préparation de dosette ☐		SS
Prêt d'équipement ☐		SS

Usage interne		Usage interne	
Chambre privée	☐ SS	Chambre salle commune	☐ SS
Chambre semi-privée	☐ SS		

Commentaires	
--------------	--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Adulte ☐ Personne âgée ☐
-------------------	---

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Accompagnement	☐	MC
Aide technique	☐	MC
Ajustement d'appareils	☐	SS
Atelier de travail	☐	SS
Béquilles (location de~)	☐	SS
Cannes (location de ~)	☐	SS
Dietétiste	☐	MC
Ergothérapie	☐	MC
Physiothérapie	☐	MC
Journée thématique (préciser)	☐	SS
Liste d'attente	☐	SS
Location de salles	☐	SS
Location de matériel	☐	SS
Préparation de dosette	☐	SS
Prêt d'équipement	☐	SS
Psychologue	☐	MC
Services à la communauté	☐	MC
Services liturgiques	☐	MC
Soutien psychosocial	☐	SS
Transport adapté	☐	MC
Urgence dépannage/Fauteuils	☐	SS

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐ Régional ☐ Provincial ☐	
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services		Précisions	Usage interne
Aide à domicile	☐		SS
Aide technique	☐		SS
Adaptation	☐		SS
Ajustement d'appareils	☐		SS
Allaitement (salle-)	☐		SS
Apprentissage du braille	☐		SS
Atelier de travail	☐		SS
Béquilles (location de-)	☐		SS
Bibliothèque spécialisée	☐		SS
Cannes (location de -)	☐		SS
Centre de jour	☐		MC
Chien-guide	☐		SS
Contraception orale d'urgence	☐		MC+SS
Clinique de la douleur	☐		SS
Cours de signes	☐		SS
Évaluation de la conduite auto	☐		SS
Évaluation et intégration travail	☐		SS
Évaluation et intégration scolaire	☐		SS
Évaluation et intégration sociale	☐		SS
Journée thématique (préciser)	☐		MC
Location de salles	☐		MC
Location de matériel	☐		MC
Logement adapté	☐		SS
Méthadone (services de-)	☐		MC
Orientation mobilité	☐		SS
Prêt d'équipement	☐		MC
Prêt de livre sur cassette	☐		SS
Réadaptation fonctionnelle intensive	☐		SS
Ressource type familial	☐		SS
Ressource de type intermédiaire	☐		SS

[illegible]

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions		Usage interne
Aide à domicile	☐		SS+MC
Aide technique	☐		SS
Adaptation	☐		SS
Atelier de travail	☐		SS
Centre de jour	☐		MC
Contraception orale d'urgence	☐		SS+MC
Clinique de la douleur	☐		SS
Clinique des troubles de sommeil	☐		SS
Désintoxication	☐		MC
Foyer de groupe	☐		MC
Évaluation et intégration sociale	☐		SS
Journée thématique (préciser)	☐		MC
Joueur compulsif	☐		MC
Location de salles	☐		MC
Location de matériel	☐		MC
Logement adapté	☐		SS
Méthadone (services de~)	☐		MC
Ligne sans frais	☐		MC
Prêt d'équipement	☐		MC
Réinsertion	☐		MC
Réadaptation fonctionnelle intensive	☐		SS
Ressource de type familial	☐		SS
Ressource de type intermédiaire	☐		SS

[illegible]

--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Régional ☐	Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Prélèvement		MC
Location de salles		SS
Location de matériel		SS
Ligne sans frais		MC

[illegible]

Commentaires	
--------------	--

Nom :		Abréviation :		
Adresse :		Municipalité :		
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐ Régional ☐ Provincial ☐		
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :		
☎ Secondaires :				
Courriel :		Site Web :		
Lorsque votre clinique est dans un établissement reconnu, veuillez l'inscrire ici.				
CH ☐ CLSC ☐ AUTRES ☐				
Personne responsable	Nom :	Courriel :		
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :		
Accessibilité		Oui	Non	
	Rampe d'accès	☐	☐	
	Ascenseur	☐	☐	
	Point de service	☐	☐	
	24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
	Escaliers	☐	☐	
	Rue transversale	☐	☐	
	Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
	Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
	Services sur référence seulement	☐	☐	
	Stationnement	☐	☐	
	Transport en commun	☐	☐	
	Coût	☐	☐	
Langues de services	Français ☐ Anglais ☐ Autres ☐			
Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.			
Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐			
Horaire	Heure	Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐		☐	☐
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐		☐	☐
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐		☐	☐
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐		☐	☐
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐		☐	☐
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐		☐	☐
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐		☐	☐

Services sur rendez-vous pour toutes les plages horaires ☐					
Horaires	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	
Noël	☐			☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	
Jour de l'An	☐			☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	
Vendredi saint	☐			☐	
Pâques	☐			☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	
Fête nationale	☐			☐	
Confédération	☐			☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	
Fête du Travail	☐			☐	
Action de grâces	☐			☐	

Services	Précisions	Usage interne
Avortement/IVG	☐	MC
Accouchement à l'hôpital	☐	MC+SS
Chirurgie mineure	☐	MC+SS
ECG	☐	MC+SS
Médecine familiale	☐	MC
Laboratoire	☐	MC
Liste d'attente	☐	SS
Nouveau client	☐	MC
Pose de stérilet	☐	SS
Prélèvement	☐	MC
Réfugié prog PFSI ou IMM 1442	☐	SS
Vaccination	☐	MC
Varices	☐	MC
Verrues plantaires	☐	MC
Visite à domicile	☐	MC
Suivi ☐		MC
ITSS	☐	2 MC
VIH-SIDA	☐	2 MC
Grossesse	☐	2 MC
Santé mentale	☐	2 MC
Autres	☐	2 MC
COOP de Santé	☐	MC
GMF	☐	MC
Non participant au régime de l'assurance maladie du Québec (Hors RAMQ)	☐	MC

Spécialité médicale		Précision			Précision
Anatomie et pathologie	☐		Endocrinologie	☐	
Anesthésiologie	☐		Gastro-entérologie et hépatologie	☐	
Biochimie médicale	☐		Génétique médicale	☐	
Cardiologie	☐		Gériatrie	☐	
Chirurgie cardiaque	☐		Gynécologie	☐	
Chirurgie générale	☐		Hématologie	☐	
Chirurgie orthopédique	☐		Hygiène et santé publique	☐	
Chirurgie plastique	☐		Immunologie clinique et allergie	☐	
Chirurgie thoracique	☐		Médecine générale/omnipraticien	☐	
Dermatologie	☐		Médecine d'urgence	☐	
Électroencéphalographie	☐		Médecine nucléaire	☐	
Médecine interne	☐		Oto-rhino-laryngologie (ORL)	☐	
Microbiologie médicale/infectiologie	☐		Pédiatrie	☐	
Neuro-psychiatrie	☐		Physiatrie	☐	
Neurochirurgie	☐		Pneumologie	☐	
Néphrologie	☐		Psychiatrie	☐	
Neurologie	☐		Radio-oncologie	☐	
Obstétrique	☐		Radiologie diagnostique	☐	
Oncologie médicale	☐		Santé communautaire	☐	
Ophthalmologie	☐		Urologie	☐	

Professions reconnues par ordre professionnel		Précision
Acupuncture	☐	Orthophonie ☐
Audiologie	☐	Physiothérapie ☐
Audioprothésie	☐	Podiatrie ☐
Chiropratie	☐	Psychologie ☐
Diététique	☐	Psycho-éducation ☐
Ergothérapie	☐	Technique radiologie ☐
Inhalothérapie	☐	Sage-femme ☐
Infirmière auxiliaire	☐	Travail social ☐
Infirmière	☐	Réadapt. physique ☐

Professions reconnues par association professionnelle		Précision
Kinésiologie	☐	Optométrie ☐
Massothérapie	☐	Ostéopathie ☐
Médecine alternative	☐	Préposé aux bén. ☐
Médecines douces	☐	Reflexologie ☐
Musicothérapie	☐	



Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐ Régional ☐ Provincial ☐	
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Services sur rendez-vous pour toutes les plages horaires	☐
--	--------------------------

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Anesthésie générale	☐	SS
Chirurgie mineure	☐	SS
CHSLD	☐	MC
Denturologie	☐	MC
Endodontie	☐	SS
Hygiéniste dentaire	☐	MC
Orthodontie	☐	MC
Pédodontie	☐	MC
Soins dentaires spécialisés	☐	MC
Urgences	☐	MC
Visites à domicile	☐	MC
Autres services dentaires	☐	SS
Réfugié prog PFSI ou IMM 1442	☐	SS

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Services sur rendez-vous pour toutes les plages horaires	☐
--	--------------------------

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Coloscopie	☐	MC
EEG	☐	SS
EMG	☐	SS
ECG	☐	SS
Échographie	☐	MC
Laboratoire	☐	MC
Liste d'attente	☐	SS
Mammographie	☐	MC
Ostéo-densitométrie	☐	MC
Résonnance magnétique	☐	MC
Scanneur	☐	SS
Scintigraphie	☐	MC
Scopie	☐	MC
Tomographie	☐	MC
Urgence	☐	MC
Réfugié Prog PFSI ou IMM 1442	☐	SS

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Services sur rendez-vous pour toutes les plages horaires	☐
--	--------------------------

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services		Précisions	Usage interne
Cholestérol (contrôle)	☐		SS
Banque de sang	☐		MC
ECG	☐		MC+SS
Laboratoire	☐		MC
Liste d'attente	☐		SS
Prélèvement	☐		MC
Réfugié programme PFSI ou IMM 1442	☐		SS
Services à domicile	☐		2MC
Streptocoques (test de dépistage)	☐		SS
Urgence	☐		MC

Nom des professionnels	Nom			Profession/spécialités
	Nom	Prénom		

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Services sur rendez-vous pour toutes les plages horaires	☐
--	--------------------------

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services		Précisions	Usage interne
Ajustement de fauteuils roulants	☐		SS
Béquilles (location de~)	☐		SS
Cannes (location de~)	☐		SS
Chambre hyperbare	☐		MC
Clinique de la douleur	☐		SS
Clinique des troubles du sommeil	☐		SS
Location de fauteuils roulants	☐		SS
Liste d'attente	☐		SS
Location de matériel	☐		SS
Naturopathie	☐		SS
Nouveau client	☐		SS
Prêt d'équipement	☐		SS
Réparation de fauteuils roulants	☐		SS
Suivi	☐		2MC
Urgence dépannage/fauteuils roulants	☐		SS
Vente de matériel spécialisé	☐		SS
	☐		

Professions reconnues par ordre professionnel		Précision
Acupuncture	☐	Orthophonie ☐
Audiologie	☐	Physiothérapie ☐
Audioprothésie	☐	Podiatrie ☐
Chiropratie	☐	Psychologie ☐
Diététique	☐	Psycho-éducation ☐
Ergothérapie	☐	Technique radiologie ☐
Inhalothérapie	☐	Sage-femme ☐
Infirmière auxiliaire	☐	Travail social ☐
Infirmière	☐	Réadapt. physique ☐

ATTENTION TOUS LES AUTRES PROFESSIONNELS (ayant pignon sur rue) DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉS PAR LEUR ASSOCIATION PROFESSIONNELLE RÉGIONALE OU PROVINCIALE

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires	
--------------	--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Interprète	☐	MC
Services à la communauté	☐	SS
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	
	☐	

Nom des professionnels	Nom		Prénom	Profession/spécialités
	Nom	Prénom		

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Adulte ☐	Enfant ☐
--------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services		Précisions	Usage interne
Aide financière	☐		MC
Apprentissage du braille	☐		SS
Alphabétisation (adulte)	☐		2MC
Bibliothèque spécialisée	☐		SS
Centre de formation	☐		MC
Cours de signes	☐		SS
Déficient auditif	☐		MC
Déficient intellectuel	☐		MC
Déficient visuel	☐		MC
Formation (adulte)	☐		2MC
Hyperactivité	☐		MC
Infirmière	☐		MC
Garderie	☐		MC
Services de garde en milieu scolaire	☐		MC
Services liturgiques	☐		SS
Soutien psychosocial	☐		SS
Trouble d'apprentissage	☐		MC
Trouble envahissant du développement	☐		MC
	☐		

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires



RÉPERTOIRE DES RESSOURCES : INSCRIPTION OU MISE À JOUR

Pharmacie

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions		Usage interne
Aide technique	☐		SS
Ajustement d'appareils	☐		SS
Allaitement (salle~)	☐		SS
Appareil de tension artérielle	☐		SS
Béquilles (location de~)	☐		SS
Cannes (location de ~)	☐		SS
Cholestérol (test de~)	☐		SS
Cueillette d'ordonnance	☐		SS
Contraception orale d'urgence	☐		MC+SS
Équipement spécialisé	☐		MC
Diabète	☐		MC
Homéopathie	☐		MC
Journée thématique (préciser)	☐		SS
Livraison	☐		MC
Location de salles	☐		SS
Location de matériel	☐		SS
Méthadone (services de~)	☐		MC
Préparation de dosette	☐		SS
Prêt d'équipement	☐		SS
Récupération (Rx périmés)	☐		SS
Seringues (vente pour les UDI)	☐		SS
Seringues souillées	☐		MC
Streptocoques (test de dépistage)	☐		SS
Stomie (soins de~)	☐		MC
Urgence dépannage/Fauteuils	☐		SS



Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialité

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Allaitement (salle~)	☐	SS
Ancien combattant	☐	MC
Autochtone	☐	MC
Assurance emploi	☐	MC
Bibliothèque spécialisée	☐	SS
Centre d'emploi	☐	MC
Curatelle publique	☐	MC
Criminologie	☐	MC
Déclaration de naissance	☐	MC
Défense des droits	☐	MC
Documentation	☐	MC
État civil	☐	MC
Ex-détenu	☐	MC
Garderie	☐	MC
Gouvernement fédéral	☐	MC
Gouvernement provincial	☐	MC
Halte-garderie	☐	MC
Immigrant	☐	MC
Interprète	☐	MC
Médiation	☐	MC
Prison	☐	MC
Réfugié	☐	MC
Santé au travail	☐	MC
Santé publique	☐	MC
Soutien civique	☐	MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités
	Commentaires		

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Allaitement (salle~)	☐	SS
Ancien combattant	☐	MC
Autochtone	☐	MC
Assurance emploi	☐	MC
Bibliothèque spécialisée	☐	SS
Centre d'emploi	☐	MC
Curatelle publique	☐	MC
Criminologie	☐	MC
Déclaration de naissance	☐	MC
Défense des droits	☐	MC
Documentation	☐	MC
État civil	☐	MC
Ex-détenu	☐	MC
Garderie	☐	MC
Gouvernement fédéral	☐	MC
Gouvernement provincial	☐	MC
Halte-garderie	☐	MC
Immigrant	☐	MC
Interprète	☐	MC
Médiation	☐	MC
Prison	☐	MC
Réfugié	☐	MC
Santé au travail	☐	MC
Santé publique	☐	MC
Soutien civique	☐	MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES : INSCRIPTION OU MISE À JOUR
**Ordre professionnel,
corporation, fédération et
regroupement**

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐		☐	☐	
Noël	☐		☐	☐	
Lendemain de Noël	☐		☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐		☐	☐	
Jour de l'An	☐		☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐		☐	☐	
Vendredi saint	☐		☐	☐	
Pâques	☐		☐	☐	
Lundi de Pâques	☐		☐	☐	
Fête nationale	☐		☐	☐	
Confédération	☐		☐	☐	
Fête des Patriotes	☐		☐	☐	
Fête du Travail	☐		☐	☐	
Action de grâces	☐		☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Bibliothèque spécialisée	☐	SS
Documentation	☐	MC
Formation	☐	MC
Ligne sans frais	☐	MC
	☐	
	☐	

Professions reconnues par ordre professionnel	Précision
Acupuncture	☐ Orthophonie
Audiologie	☐ Physiothérapie
Audioprothèse	☐ Podiatrie
Chiropratie	☐ Psychologie
Diététique	☐ Psycho-éducation
Ergothérapie	☐ Technique radiologie
Inhalothérapie	☐ Sage-femme
Infirmière auxiliaire	☐ Travail social
Infirmière	☐ Réadapt. physique
Médecine	☐

Professions reconnues par association professionnelle	Précision
Kinésiologie	☐ Optométrie
Massothérapie	☐ Ostéopathie
Médecine alternative	☐ Préposé aux bén.
Médecines douces	☐ Reflexologie
Musicothérapie	☐ Autres

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	
Personne responsable	Nom :	Courriel :	
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :	
Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	
Langues de services	Français ☐ Anglais ☐ Autres ☐		
Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.		
Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐		
Horaire	Heure	Rendez-vous	Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV Sans RV
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐ ☐
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐ ☐
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐ ☐
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐ ☐
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐ ☐
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐ ☐
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐ ☐

Horaire	Heure	Rendez-vous	Commentaires		
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐		☐	☐	
Noël	☐		☐	☐	
Lendemain de Noël	☐		☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐		☐	☐	
Jour de l'An	☐		☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐		☐	☐	
Vendredi saint	☐		☐	☐	
Pâques	☐		☐	☐	
Lundi de Pâques	☐		☐	☐	
Fête nationale	☐		☐	☐	
Confédération	☐		☐	☐	
Fête des Patriotes	☐		☐	☐	
Fête du Travail	☐		☐	☐	
Action de grâces	☐		☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Accompagnement	☐	MC
Aide à domicile	☐	SS+MC
Aide alimentaire	☐	MC
Aide financière	☐	MC
Aide juridique	☐	MC
Aide matérielle	☐	MC
Aide sociale	☐	MC
Aide téléphonique	☐	MC
Aide vestimentaire	☐	MC
Allaitement (salle de ~)	☐	SS
Association santé	☐	MC
Association sociale	☐	MC
Bénévolat	☐	MC
Centre d'écoute téléphonique	☐	MC
Centre d'entraide	☐	MC
Centre de bénévolat	☐	MC
Centre de crise	☐	MC
Centre de référence	☐	MC
Centre de recherche	☐	MC
Centre communautaire	☐	SS
Centre de travail adapté	☐	MC
Comptoir familial	☐	MC
Communauté multiethnique	☐	MC
Défense des droits	☐	MC
Documentation	☐	MC
Éducation	☐	MC
Emploi	☐	MC
Entretien ménager	☐	MC
Équipement spécialisé	☐	MC

Services		Précisions	Usage interne
Épicerie	☐		MC
Ethnie	☐		MC
Halte-garderie	☐		MC
HLM	☐		MC
Immigrant	☐		MC
Interprète	☐		MC
Itinérant	☐		MC
Jeunesse	☐		MC
Ligne sans frais	☐		MC
Livraison logement	☐		MC
Livraison	☐		MC
Location de salles	☐		SS
Location de matériel	☐		SS
Loisir	☐		SS
Maison des jeunes	☐		MC
Organisme communautaire	☐		MC
Organisme économique	☐		MC
Organisme humanitaire	☐		MC
Phase terminale	☐		MC
Popote volante	☐		MC
Réfugié	☐		MC
Soupe populaire	☐		MC
Soutien civique	☐		MC
Transport	☐		MC
Transport adapté	☐		MC
Urgence	☐		MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires	
---------------------	--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐ Régional ☐	
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire	Heure	Rendez-vous		Commentaires	
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐		☐	☐	
Noël	☐		☐	☐	
Lendemain de Noël	☐		☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐		☐	☐	
Jour de l'An	☐		☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐		☐	☐	
Vendredi saint	☐		☐	☐	
Pâques	☐		☐	☐	
Lundi de Pâques	☐		☐	☐	
Fête nationale	☐		☐	☐	
Confédération	☐		☐	☐	
Fête des Patriotes	☐		☐	☐	
Fête du Travail	☐		☐	☐	
Action de grâces	☐		☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Allergie	☐ <u>Diète spéciale pour ~</u>	2MC
Alimentation	☐ <u>Diète spéciale pour ~</u>	2MC
Bureau coordonnateur	☐	MC
Cours de signes	☐	SS
Halte-garderie	☐	MC
Hyperactivité	☐	MC
Infirmière	☐	MC
Garderie	☐	MC
Liste d'attente	☐	SS
Services de garde en milieu scolaire	☐	MC
Services de garde en milieu familial	☐	SS
Soutien psychosocial	☐	SS
Trouble d'apprentissage	☐	MC
Trouble envahissant du développement	☐	MC
Urgence	☐	MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	Régional ☐ Provincial ☐
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
---------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
--------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
-------------------	--

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐	Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐	Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐	Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐	Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐	Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐	Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐	Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

[illegible][illegible]

Commentaires	
--------------	--

Nom :		Abréviation :	
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Niveau de services :	Local ☐	
☎ Principal :	Télécopieur :	Ligne sans frais :	
☎ Secondaires :			
Courriel :		Site Web :	

Personne responsable	Nom :	Courriel :
Personne responsable de la mise à jour (obligatoire)	Nom :	Courriel :

Accessibilité	Oui	Non	Précisions (au besoin)
Rampe d'accès	☐	☐	
Ascenseur	☐	☐	
Point de service	☐	☐	
24/7 (accès physique ou téléphonique)	☐	☐	
Escaliers	☐	☐	
Rue transversale	☐	☐	
Confidentialité des coordonnées	☐	☐	
Services sur rendez-vous seulement	☐	☐	
Services sur référence seulement	☐	☐	
Stationnement	☐	☐	
Transport en commun	☐	☐	
Coût	☐	☐	

Langues de services	Français ☐	Anglais ☐	Autres ☐
----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Territoire couvert	Les municipalités sont obligatoires quand votre niveau de service est local. Vous pouvez inscrire les codes postaux dans les villes où la référence "municipalité" est insuffisante.
---------------------------	--

Type de clientèle	Bébé (nourrisson) ☐ Enfant ☐ Adolescent ☐ Adulte ☐ Femme ☐ Homme ☐ Personne âgée ☐ Couple ☐ Famille ☐
--------------------------	--

Horaire	Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours	Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Lundi AM ☐ Lundi PM ☐			☐	☐	
Mardi AM ☐ Mardi PM ☐			☐	☐	
Mercredi AM ☐ Mercredi PM ☐			☐	☐	
Jeudi AM ☐ Jeudi PM ☐			☐	☐	
Vendredi AM ☐ Vendredi PM ☐			☐	☐	
Samedi AM ☐ Samedi PM ☐			☐	☐	
Dimanche AM ☐ Dimanche PM ☐			☐	☐	

Horaire		Heure		Rendez-vous		Commentaires
Jours		Ouverture	Fermeture	Avec RV	Sans RV	
Veille de Noël	☐			☐	☐	
Noël	☐			☐	☐	
Lendemain de Noël	☐			☐	☐	
Veille du jour de l'An	☐			☐	☐	
Jour de l'An	☐			☐	☐	
Lendemain du jour de l'An	☐			☐	☐	
Vendredi saint	☐			☐	☐	
Pâques	☐			☐	☐	
Lundi de Pâques	☐			☐	☐	
Fête nationale	☐			☐	☐	
Confédération	☐			☐	☐	
Fête des Patriotes	☐			☐	☐	
Fête du Travail	☐			☐	☐	
Action de grâces	☐			☐	☐	

Services	Précisions	Usage interne
Bibliothèque	☐	MC
Centre communautaire	☐	SS
HLM	☐	MC
Location de salles	☐	SS
Location de matériel	☐	SS
Ligne sans frais	☐	MC
Loisirs	☐	SS
Police	☐	MC
Pompier	☐	MC
Prêt d'équipement	☐	SS
Services 911	☐	SS
Urgence	☐	MC

Nom des professionnels	Nom	Prénom	Profession/spécialités

Commentaires	
--------------	--

Chapitre	ANNEXE 5
Section	Types établissement, installation, de points de services ou de points de chute, point de chute
Sous-section	SYNTHÈSE TYPE DE RESSOURCE ET LEURS MOTS-CLÉS

RESSOURCES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RSSS)

100 CENTRE JEUNESSE (CPEJ) (R)	4
*110 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) (L)	4
*200 CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC) (L)	5
*300 CENTRE HOSPITALIER(CH) (INCLUANT LE CHSGS, LE CH EN SOINS PSYCHIATRIQUES, CHCD) (R)	6
301 Centre hospitalier (R)	6
303 Centre hospitalier universitaire (CHU) (R)	8
400 CENTRE HÉBERGEMENT	8
401 Centre d'hébergement (L)(R)(P)	8
402 Centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD) (L)	9
450 CENTRE DE JOUR (L)(R)	9
500 CENTRE DE RÉADAPTATION (R)	10
501 Centre de réadaptation (R)	10
502 Foyer de groupe (R)	12
560 ENTITÉ RÉGIONALE (R)(P)	12
561 Direction régionale de la santé publique (DSP) (R)	12
562 Agence de la santé et des services sociaux (R)	13
563 Service régional Info-Santé et Info-Social-Région XX(R)	13
570 Centre antipoison (P)	13

RESSOURCES HORS RÉSEAU de la Santé et des Services Sociaux (HRSSS)

* 610 CLINIQUES (L)(R)(P)	14
*611 Groupe de médecine famille (GMF) (R)	15
612 Clinique médicale (L)(R)	16
613 Clinique spécialisée (R)	16
614 Clinique dentaire (L)(R)	17
615 Clinique d'imagerie médicale (L)(R)(P)	17
616 Clinique laboratoire (L)(R)(P)	18
617 Autres cliniques (L)(R)(P)	19
620 SERVICES PUBLICS D'URGENCE (L)(R)(P)	20
621 Police (L)(R)	20
622 Pompier (L)	20
623 Bureau coordonnateur (Ambulance) (R)	20
630 INSTITUTION SCOLAIRE (L)(R)(P)	21
631 Cégep (R)	21
632 Commission scolaire (R)	21
633 École (L)(R)(P)	21
634 Université (R)(P)	22
* 650 PHARMACIE (R)	22
*650 Pharmacie (R)	22
660 ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (L)(R)(P)	23
661 Centre d'emploi (CLE) (L)(R)	23
662 Curatelle publique (R)(P)	24
663 Milieu judiciaire (R)(P)	24
664 Gouvernement fédéral (R)(P)	24
665 Gouvernement provincial (R)(P)	25
670 ORDRE PROFESSIONNEL, CORPORATION, FÉDÉRATION, REGROUPEMENT (R)(P)	25
700 ORGANISME BÉNÉVOLE, COMMUNAUTAIRE OU SOCIOÉCONOMIQUE (L)(R)(P)	26
701 Association santé (R)(P)	26
702 Association sociale (L)(R)(P)	27
703 Centre de bénévolat (L)(R)	27
704 Centre d'écoute téléphonique (R)(P)	28
706 Centre de crise (R)	28
707 Centre de recherche (R)(P)	28
708 Centre de références (R)(P)	29
709 Centre de travail adapté (L)(R)	29
711 Comptoir familial (L)	29

712 Groupe d'entraide (L)(R)	30
713 Maison de jeunes (L)	30
714 Organisme communautaire (L)(R)(P).....	30
715 Organisme économique (L)(R)(P).....	31
716 Organisme humanitaire (L)(R)(P)	31
740 SERVICES DE GARDE (L)(R).....	32
741 Centre de la petite enfance (CPE) (L)	32
742 Bureau coordonnateur (L)(R)	32
743 Garderie (L)	33
744 Halte-garderie (L)	33
745 Services de garde en milieu scolaire (L)	33
800 TOUTES AUTRES RÉFÉRENCES FORMELLES (L)(R)(P).....	34
803 Camp de vacances (L)(R)	34
805 Compagnie pharmaceutique (P)	34
806 Épicerie (L)	34
809 Habitation à loyer modique (HLM) (L).....	34
810 Média d'information (L)(R)(P)	35
811 Municipalité (L)	35
812 Organisme privé/Agence (L)(R).....	35
*900 AUTRES TYPES (P)	36
901 Site Web	36

RESSOURCES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (RSSS)

100 Centre jeunesse (CPEJ) (R)

Organisme mandaté pour offrir, dans une région donnée, des services de nature psychosociale, y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un jeune en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur les jeunes contrevenants ainsi qu'en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, d'expertise à la Cour supérieure sur la garde d'enfants, d'adoption et de recherche des antécédents biologiques. Ne devrait pas être utilisé pour les ressources alternatives qui offrent des services à la clientèle. Peut avoir un mandat provincial sur les installations, les points de services et les points de chute. Il peut aussi y avoir un mandat provincial sur un Département/Ressources.

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Exemples : CPEJ DE L'ESTRIE, CPEJ ET LA FAMILLE BATSHAW

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CPEJ	Déficient intellectuel	Aidant naturel
	Ex-psychiatriqué	Association santé
	Perte d'autonomie	Association sociale
	Réadaptation	Centre d'hébergement
	Schizophrénie	CHSLD
	Trouble d'apprentissage	CSSS
	Trouble de comportement	CR
		Crise

Services

Abus
Abus sexuel
Adolescent
Adoption
Bibliothèque
Centre de jour
Contrevenant
Délinquance
Ligne sans frais
Médiation
Ressource type familial
Violence
Services externes

Usage interne

MC
MC
MC
MC
SS
MC
MC
MC
MC
MC
SS
MC
SS

* 110 Centre de santé et de services sociaux (CSSS) (L)

Au Québec, instance locale gérée par un seul conseil d'administration, qui comprend des établissements offrant une large gamme de services de santé et de services sociaux, et qui a pour mandat d'assurer une meilleure intégration de ces services et d'en simplifier l'accès aux gens habitant le territoire local. L'établissement CSSS doit avoir seulement le mot-clé : CSSS.

Exemple : CSSS DES BASQUES

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CSSS	Plainte	CJ
		Clinique dentaire
		Diététiste
		CH
		CHSLD
		CLSC

* 200 Centre local de services communautaires (CLSC) (L)

Établissement offrant en première ligne, à la population du territoire qu'il dessert, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Peut avoir un mandat régional ou provincial sur les départements/ressources.

Deux CLSC peuvent être un établissement : CLSC Naskapi, Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles. À leur création, ils prennent la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource)

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Lorsque les services de laboratoire ou d'imagerie médicale sont offerts dans ce type d'e-i-ps-pc, inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Radiologie » quand les prises d'examen s'y effectue. Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue. Il faut inscrire le mot-clé « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE-CLSC LAMATER

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CLSC		Centrale Info-Santé
		CSSS
		Groupe d'entraide

Inscrire le mot-clé « Naissance » quand une maison des naissances est rattachée au CLSC.

Services

Avortement/IVG
Aide technique
Ajustement d'appareils
Allaitement (salle~)
Béquilles (location de~)
Cannes (location de ~)
Centre de jour
Chirurgie mineure
Contraception orale d'urgence
EEG
ECG
EMG
Journée thématique (préciser)
Laser
Location de salles
Location de matériel
Maison des naissances
Mammographie
Méthadone (services de~)
Pose de stérilet
Préparation de dosette
Prêt d'équipement
Seringues (vente pour les UDI)
Streptocoques (test de dépistage)
Services à la communauté
Services liturgiques
Suivi post thérapie
Soutien psychosocial
Urgence dépannage/Fauteuils
Réfugié prog PFSI ou IMM1442

Usage interne

MC
SS
SS
SS
SS
SS
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
SS
SS
SS
SS
MC
SS
MC
MC
SS
SS
SS
MC
SS

*300 Centre hospitalier (CH) (incluant le CHSGS, le CH en soins psychiatriques, CHCD) (R)

301 Centre hospitalier (R)

Établissement de santé offrant des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés. Peut avoir un mandat provincial sur les départements/ressources.

Lorsque la ressource possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DE L'ÉNERGIE-CH DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre hospitalier (CH)	Avortement	Association santé
CHCD	Bénévolat	Association sociale
CHU	Chimiothérapie	CSSS
Hôpital	IVG	Médecin
	Laboratoire	Ostéopathie
	Maison des naissances	Panique
	Mammographie	Parent
	Médecine sportive	Perte d'autonomie
	Naissance	Peur/phobie
	Phase terminale	Prélèvement
	Résonance magnétique	Radiologie
	Seringues	Soins à domicile
	Seringues souillées	Trouble de comportement
	Soins palliatifs	Victime d'agression sexuelle
	Suivi	Viol

Les fondations pourraient utiliser ce mot-clé si la fondation est pour le CH uniquement. La fondation qui œuvre uniquement pour un établissement du réseau pourrait être reconnue comme un point de service.

Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services spécialisés sont offerts dans la ressource.

Tous les mots-clés décrivant une spécialisation médicale peuvent être utilisés lorsque ces services sont offerts dans la ressource.

Services

Accouchement à l'hôpital
Ajustement d'appareils
Allaitement (salle d'~)
Béquilles (location de~)
Cannes (location de~)
Chambre hyperbare
Chirurgie mineure
Contraception orale d'urgence
Clinique de la douleur
Clinique des troubles du sommeil
Dialyse
ECG
EEG
EMG
Fertilité
Hôpital de jour
IVG/avortement
Laboratoire
Liste d'attente
Mammographie
Médecine familiale
Nouveau client
Ostéo-densimétrie
Prélèvement

Usage interne

MC+SS
SS
SS
SS
SS
MC
MC+SS
SS
SS
SS
SS
MC
MC
MC
MC
SS
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC

Services	Usage interne
Pose de stérilet	SS
Prêt d'équipement	SS
Récupération médicaments périmés	SS
Soins palliatifs	MC
Vaccination	MC
Varices	MC
Verrues plantaires	MC
Suivi	MC
ITSS	2MC
VIH-SIDA	2MC
Grossesse	2MC
Santé mentale	2MC
Autre	2MC
Ici vous devez saisir Suivi et un autre mot-clé définissant le type de suivi.	

Spécialités médicales

Anatomie et pathologie	MC	Endocrinologie	MC
Anesthésiologie	MC+SS	Gastro-entérologie et hépatologie	MC
Biochimie médicale	MC	Génétique médicale	MC
Cardiologie	MC	Gériatrie	MC
Chirurgie cardiaque	2MC	Gynécologie	MC
Chirurgie générale	MC	Hématologie	MC
Chirurgie orthopédique	2MC	Hygiène et santé publique	MC
Chirurgie plastique	2MC	Immunologie clinique et allergie	2MC
Chirurgie thoracique	MC	Médecine générale/omnipraticien	MC
Dermatologie	MC	Médecine d'urgence	2MC
Électroencéphalographie	MC	Médecine nucléaire	MC
Médecine interne	MC	Oto-rhino-laryngologie (ORL)	MC
Microbiologie médicale/infectiologie	MC	Pédiatrie	MC
Neuro-psychiatrie	2MC	Physiatrie	MC
Neurochirurgie	2MC	Pneumologie	MC
Néphrologie	MC	Psychiatrie	MC
Neurologie	MC	Radio-oncologie	MC
Obstétrique	MC	Radiologie diagnostique	MC
Oncologie médicale	MC	Santé communautaire	MC
Ophtalmologie	MC	Urologie	MC

CHCD (cat) 59 ressources

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CHCD	Centre hospitalier (CH)	CSSS
	Hôpital	

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

303 Centre hospitalier universitaire (CHU) (R)

Centre hospitalier détenant une mission d'enseignement universitaire et de recherche. Tous les services spécifiques offerts dans ce type d'établissement ou installation doivent se retrouver dans les départements/ressources. Peut avoir un mandat provincial sur les départements/ressources.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Laboratoire » quand les analyses s'y effectuent.

Exemple : CHU DE QUÉBEC-PAVILLON SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre hospitalier (CH)	Avortement	Association santé
CHCD	Bénévolat	Association sociale
CHU	Chimiothérapie	CSSS
Hôpital	IVG	Médecin
	Laboratoire	Ostéopathie
	Maison des naissances	Panique
	Mammographie	Parent
	Médecine sportive	Perte d'autonomie
	Naissance	Peur/phobie
	Phase terminale	Prélèvement
	Résonance magnétique	Radiologie
	Seringues	Soins à domicile
	Seringues souillées	Trouble de comportement
	Soins palliatifs	Victime d'agression sexuelle
	Suivi	Viol

Prendre la même liste des services et spécialités médicales de la définition du CH pour compléter le CHCD et CHU

400 Centre hébergement

401 Centre d'hébergement (L)(R)(P)

Organisme **privé** avec but lucratif ou sans but lucratif qui héberge différents types de clientèle. Ces organismes peuvent recevoir une clientèle locale, régionale ou provinciale selon le mandat qu'elle s'est donnée. Le service peut être offert sur une base temporaire ou pour une période prolongée. Cette subdivision inclut notamment : les résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées.

Lorsque dans la même ressource, vous avez une partie privée et l'autre privée conventionnée, inclure les 2 notions dans la même ressource. Lorsque une partie de la ressource possède un code installation M02, donner préséance sur la mission CHSLD. Créer la ressource comme une installation de l'établissement-mère. Inscrire le mot-clé « Résidence privée » et « CHSLD ».

Quand aucun code M02 est émis, créer la ressource pour les 2 notions, donner préséance sur la notion de centre d'hébergement. Créer la ressource comme un établissement et inscrire dans le commentaire la notion de privé et privé conventionné.

Inscrire le mot-clé « Centre d'hébergement » et « Résidence privée ».

Exemples : BOUÉE (LA), BERCAIL DE ST-GEORGES (AU), MAISON AMARYLLIS, ACCUEIL SÉRÉNITÉ

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'hébergement	Alcoolisme	Crise
Hébergement	Contrevenant	CSSS
	Convalescence	Loisir
	CHSLD	
	Handicapé	
	Résidence pour personne âgée	

Services	Usage interne
Ajustement d'appareils	SS
Béquilles (location de ~)	SS
Cannes (location de ~)	SS
Centre de jour	MC
Convalescence (programme d'hébergement de ~)	2MC
Dépannage (programme d'hébergement de ~)	2MC
Diététiste	MC
Ergothérapie	MC
Physiothérapie	MC
Journée thématique (préciser)	SS
Location de salles	SS
Location de matériel	SS
Préparation de dosette	SS
Prêt d'équipement	SS

402 Centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD) (L)

Établissement public ou privé conventionné ayant pour mission d'offrir, de façon temporaire ou permanente, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le soutien de leur entourage. Ce type d'établissement ou d'installation possède un permis du MSSS. Peut avoir un mandat régional ou provincial sur les départements/ressources.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS DE LA RÉGION DE THETFORD - CENTRE D'HÉBERGEMENT VALIN

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
CHSLD	Association santé	CSSS
	Bénévolat	Personnes âgées
	Centre d'hébergement	
	CH	
	Prélèvement	

Les fondations pourraient utiliser ce mot-clé si la fondation est pour le CHSLD uniquement. La fondation qui œuvre uniquement pour un établissement du réseau pourrait être reconnue comme un point de service.

Prendre la même liste des services que dans la définition du centre d'hébergement.

450 Centre de jour (L)(R)

Établissement du réseau ou hors réseau, installation, point de service offrant à des usagers des activités de socialisation et de nature préventive, thérapeutique ou éducative sur une base externe de jour afin de favoriser le maintien de leur intégration dans la communauté. Peut avoir un mandat régional sur les départements/ressources.

Cette classification comprend tous les types de centres de jour peu importe sa mission ou sa classe pour les ressources du réseau. Cette précision vaut aussi pour les centres de jour hors réseau.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CSSS NICOLET-YAMASKA - SERVICES AMBULATOIRES GÉRIATRIQUES

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de jour	Déficient intellectuel	Aidant naturel
	Ex-psychiatriqué	Association santé
	Perte d'autonomie	Association sociale
	Réadaptation	Centre d'hébergement
	Schizophrénie	CHSLD
	Trouble d'apprentissage	CSSS
	Trouble de comportement	CR
		Crise
		Diabète
		Hôpital de jour
		Organisme communautaire
		Orthèse/prothèse
		Parkinson
		Maintien à domicile

Les centres de jour qui n'ont pas de permis M02 doivent se retrouver comme des ressources « point de service » de l'établissement auxquels ils sont rattachés.

Services

Accompagnement
Aide technique
Ajustement d'appareils
Atelier de travail
Béquilles (location de ~)
Cannes (location de ~)
Diététiste
Ergothérapie
Physiothérapie
Journée thématique (préciser)
Liste d'attente
Location de salles
Location de matériel
Préparation de dosette
Prêt d'équipement
Psychologue
Services à la communauté
Services liturgiques
Soutien psychosocial
Transport adapté
Urgence dépannage/Fauteuils

Usage interne

MC
MC
SS
SS
SS
SS
SS
MC
MC
MC
SS
SS
SS
SS
SS
MC
MC
MC
SS
MC
SS

500 Centre de réadaptation (R)

501 Centre de réadaptation (R)

Établissement ayant pour mission d'offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autre toxicomanie, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces personnes. Ce type d'établissement ou d'installation possède un permis du MSSS.

Peut avoir un mandat provincial sur les départements-services.

Lorsque la ressource fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service ou point de chute sous l'établissement dont elle fait partie.

Inscrire obligatoirement comme mot-clé : « Prélèvement » quand les prises d'examen s'y effectue, inscrire « Laboratoire » quand les analyses s'y effectue.

Exemple : CR CONSTANCE-LETHBRIDGE-POINT DE SERVICE L'OUEST DE L' ÎLE, CR UBALD-VILLENEUVE - POINT DE SERVICE DE BEAUPORT

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de réadaptation	Alcoolisme	Aide technique
Réadaptation	Déficient auditif	Association santé
	Déficient moteur	Centre d'hébergement
	Déficient visuel	Centre hospitalier (CH)
	Déficient intellectuel	Centre jeunesse
	Dépendances	Équipement spécialisé
	Handicapé	Hébergement
	Joueur compulsif	
	Toxicologie	

Toutes les maladies traitées en centre de réadaptation n'ont pas à se retrouver ici à moins de spécialisation spécifique. Les mots-clés qui définissent la spécialisation du centre de réadaptation se retrouvent dans la colonne « Pertinent ».

Services

Usage interne

Aide à domicile	SS
Aide technique	SS
Adaptation	SS
Ajustement d'appareils	SS
Allaitement (salle~)	SS
Apprentissage du braille	SS
Atelier de travail	SS
Béquilles (location de~)	SS
Bibliothèque spécialisée	SS
Cannes (location de ~)	SS
Centre de jour	MC
Chien-guide	SS
Contraception orale d'urgence	MC+SS
Clinique de la douleur	SS
Cours de signes	SS
Évaluation de la conduite auto	SS
Évaluation et intégration travail	SS
Évaluation et intégration scolaire	SS
Évaluation et intégration sociale	SS
Journée thématique (préciser)	MC
Location de salles	MC
Location de matériel	MC
Logement adapté	SS
Méthadone (services de~)	MC
Orientation mobilité	SS
Prêt d'équipement	MC
Prêt de livre sur cassette	SS
Réadaptation fonctionnelle intensive	SS
Ressource type familial	SS
Ressource de type intermédiaire	SS
Ressource en transition	SS
Ressource alternatives héberg.	SS
Seringues (vente pour les UDI)	SS
Services à la communauté	SS
Services liturgiques	SS
Suivi	
Famille	2MC
Parent	2MC
Suivi post thérapie	SS
Soutien psychosocial	SS
Urgence dépannage/Fauteuils	SS

Les services suivants s'ajoutent pour les ressources CRPAT

Atelier de travail	SS
Clinique des troubles de sommeil	SS
Désintoxication	MC
Foyer de groupe	MC
Joueur compulsif	MC
Méthadone (services de~)	MC

Les services suivants s'ajoutent pour les ressources CRPAT	Usage interne
Ligne sans frais	MC
Réinsertion	MC
Suivi	
Joueur	2MC
SIDA	2MC
Services externes	SS
Toxico/santé mentale	2MC

502 Foyer de groupe (R)

Milieu de vie substitut administré et financé par un établissement du réseau, comme un centre de réadaptation, et ayant pour mission d'assurer à un maximum de 9 usagers des services d'hébergement, de soutien, d'assistance, de surveillance, de réadaptation et des services psychosociaux. Ne pas utiliser pour les CHSLD ou pour les résidences pour aînés. Cette classification comprend tous les types de foyer de groupe peu importe sa mission centre de réadaptation. Ne peut être qu'une installation ou un point de service et il doit toujours être rattaché à un établissement du réseau.

Exemple : MAISON LES ÉTAPES - FOWARD HOUSE, MAISON « RAYON DE SOLEIL » (SEPT-ÎLES)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Foyer de groupe	Association sociale	
	CPEJ	
	CRDI	
	Hébergement	

560 Entité régionale (R)(P)

561 Direction régionale de la santé publique (DSP) (R)

Organisme régional qui doit, par son mandat :

- Informer la population de l'état de santé général des individus, des problèmes de santé prioritaires, des groupes les plus vulnérables, des principaux facteurs de risque et des interventions les plus efficaces, en suivre l'évolution et, le cas échéant, conduire les études ou recherches nécessaires à cette fin ;
- Identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et voir à la mise en place des mesures nécessaires à sa protection ;
- Assurer une expertise en prévention et en promotion de la santé et conseiller l'agence de la santé et des services sociaux sur les services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitable ;
- Identifier les situations où une action intersectorielle s'impose pour prévenir les maladies, les traumatismes ou les problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population et de prendre les mesures nécessaires pour favoriser cette action.

Cette entité est reconnue indépendamment des agences.

Ne pas utiliser pour les ressources offrant des services directs à la population, comme les cliniques de voyageurs.

Dans tous les cas où la DRSP se trouve dans les lieux physiques d'un établissement du réseau, l'y inscrire comme un point de service.

Exemple : DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DES LAURENTIDES

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
DRSP		Agence de la santé et des services sociaux

Services	Usage interne
Prélèvement	MC
Location de salles	SS
Location de matériel	SS
Ligne sans frais	MC

562 Agence de la santé et des services sociaux (R)

Organisme public responsable de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les services de santé et les services sociaux offerts dans une région.

L'agence a pour mission de mettre en place, sur son territoire, un réseau de services intégrés visant à rapprocher les services de la population et à faciliter le cheminement de toute personne dans le réseau. Elle a aussi comme responsabilité de planifier, d'organiser et d'évaluer l'ensemble des services de santé et des services sociaux offerts aux personnes de son territoire. Elle voit à la participation de la population, à l'administration du réseau, à la protection des droits des usagers, à la protection de la santé publique, à la protection sociale des personnes, à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que de l'allocation des budgets aux établissements et des subventions aux organismes communautaires.

Exemple : AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELINE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Agence de la santé et des services sociaux		

Prendre la même liste des services que dans la définition de DSP

563 Service régional Info-Santé et Info-Social-Région XX(R)

Services de consultation professionnelle téléphonique accessibles à l'ensemble de la population visa«nt à répondre à des besoins d'information, de référence-orientation, d'avis professionnels ou de conseils en matière de santé et de services sociaux dans une approche globale et en partenariat avec l'utilisateur.

Inscrire en fin de nomination la région du service.

L'adresse de cette instance est jugée confidentielle.

Lorsque la Centrale possède un code d'installation attribué par le MSSS (M02), l'inscrire sous son établissement. Lorsque la Centrale fait partie physiquement d'une installation ou d'un établissement du réseau et ne possède pas de numéro de permis reconnu, l'inscrire comme point de service sous l'établissement dont elle fait partie.

Exemples : SERVICE RÉGIONAL INFO-SANTÉ ET INFO-SOCIAL- RÉGION 06

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Services Info-Santé		CLSC
		Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement

Prendre la même liste des services que dans la définition de DSP

570 Centre antipoison (P)

Organisme provincial ayant pour mandat d'améliorer l'accessibilité au service d'information et de consultation, et d'augmenter l'efficacité et l'efficience de la prévention et du traitement des empoisonnements au Québec. Services 24/7 : la réponse téléphonique, la consultation médicale spécialisée et les analyses toxicologiques.

Exemple : CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre antipoison		Aide téléphonique
Ligne sans frais		CH

Prendre la même liste des services que dans la définition de DSP

RESSOURCES HORS RÉSEAU de la Santé et des Services Sociaux (HRSSS)

*610 Cliniques (L)(R)(P)

La définition même de clinique est modifiée. Une clinique se verra attribuer la notion de clinique médicale. Les cliniques GMF ont quand à elles une définition leur étant propre. Le calendrier de mise à jour devra s'appliquer avec vérification des fériés.

Les cliniques spécialisées sont réservées exclusivement aux cliniques médicales spécialisées.

Les cliniques médicales hors RAMQ doivent aussi toutes se retrouver au répertoire. Le calendrier de mise à jour devra appliquer une vérification annuelle.

Les cliniques de type coopérative de santé (COOP) sont dorénavant incluses dans la définition de cliniques médicales. Un mot-clé les identifie.

Les cliniques dentaires doivent toutes se retrouver au Répertoire pour cibler tous les besoins des utilisateurs de l'application.

Les cliniques d'imagerie médicale ainsi que les cliniques laboratoires doivent toutes se retrouver au répertoire pour cibler tous les besoins des utilisateurs de l'application.

Toutes les autres cliniques comprennent les spécialités paramédicales, médecines parallèles, médecines alternatives. Voir la sous-section 2.2.1 Mise en garde de ce document.

Ces critères vous servent de guide pour justifier la pertinence de la présence au répertoire.

- Offre de services à domicile ;
- Services sans rendez-vous ;
- Gratuité des services ;
- Disponibilité des services en dehors des heures ouvrables habituelles pour le type de ressource ;
- Spécialisation du ou des services.

*Exemple : une clinique de santé qui offre les services standards sur rendez-vous et touchant tous les types de clientèle ne doit pas se retrouver au répertoire. Une clinique de santé qui offrent des services **spécialisés** au ITSS (sida) doit se retrouver au répertoire.*

Lorsque vous avez plusieurs spécialistes dans une clinique, vous devez retrouver qu'une seule ressource dans laquelle vous inscrirez dans l'onglet « Professionnel » le nom et la spécialisation du professionnel. Nous devons aussi retrouver la spécialisation dans la section Services ou spécialités médicales ou paramédicales.

Lors des mises à jour, seul l'horaire de la clinique sera validé et mis à jour selon le calendrier des mises à jour. Nous ne validons pas les horaires qui pourraient être différents pour les professionnels présents dans la ressource.

*** 611 Groupe de médecine famille (GMF) (R)**

Organisation composée de médecins de famille qui travaillent en groupe et en étroite collaboration avec des infirmières.

Exemple : GMF SAINT-LÉONARD

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique de médecine familiale (GMF)	Clinique médicale	
	Prélèvement	

Services

Usage interne

Avortement/IVG	MC
Accouchement à l'hôpital	MC+SS
Chirurgie mineure	MC+SS
ECG	MC+SS
Médecine familiale	MC
Laboratoire	MC
Liste d'attente	SS
Nouveau client	MC
Pose de stérilet	SS
Prélèvement	MC
Réfugié prog PFSI ou IMM 1442	SS
Vaccination	MC
Varices	MC
Verrues plantaires	MC
Visite à domicile	MC
Suivi	MC
ITSS	2MC
VIH-SIDA	2MC
Grossesse	2MC
Santé mentale	2MC
Autres	2MC
COOP de Santé	MC
GMF	MC
Non participant au régime de l'assurance maladie du Québec (Hors RAMQ)	MC

Spécialité médicale

Anatomie et pathologie	MC	Endocrinologie	MC
Anesthésiologie	MC	Gastro-entérologie et hépatologie	2MC
Biochimie médicale	MC	Génétique médicale	MC
Cardiologie	MC	Gériatrie	MC
Chirurgie cardiaque	2MC	Gynécologie	MC
Chirurgie générale	MC	Hématologie	MC
Chirurgie orthopédique	2MC	Hygiène et santé publique	MC
Chirurgie plastique	2MC	Immunologie clinique et allergie	2MC
Chirurgie thoracique	MC	Médecine générale/omnipraticien	MC
Dermatologie	MC	Médecine d'urgence	2MC
Électroencéphalographie	MC	Médecine nucléaire	2MC
Médecine interne	MC	Oto-rhino-laryngologie (ORL)	MC
Microbiologie médicale/infectiologie	MC	Pédiatrie	MC
Neuro-psychiatrie	2MC	Physiatrie	
Neurochirurgie	2MC	Pneumologie	MC
Néphrologie	MC	Psychiatrie	MC
Neurologie	MC	Radio-oncologie	
Obstétrique	MC	Radiologie diagnostique	
Oncologie médicale	MC	Santé communautaire	
Ophtalmologie	MC	Urologie	

Professions reconnues par ordre professionnel

Acupuncture	Orthophonie	Audiologie
Physiothérapie	Audioprothèse	Podiatrie
Chiropractie	Psychologie	Diététique
Psycho-éducation	Ergothérapie	Technique
Radiologie	Inhalothérapie	Sage-femme
Infirmière auxiliaire	Travail social	Infirmière
Réadaptation physique		

Professions reconnues par association professionnelle

Kinésiologie	Optométrie
Massothérapie	Ostéopathie
Médecine alternative	Préposé aux bénéficiaires
Médecines douces	Réflexologie
Musicothérapie	

612 Clinique médicale (L)(R)

Toutes les cliniques médicales doivent se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet privé offrant des services professionnels de consultation en médecine générale ou spécialisée, avec ou sans rendez-vous. Les coopératives de santé (COOP de santé) ainsi que les cliniques médicales qui ne sont pas sous la juridiction de la RAMQ sont incluses ici. Les coordonnées ne peuvent être jugées comme confidentielles lorsque les services sont données à la population pour du suivi ou du sans rendez-vous.

Exemple : CENTRE MÉDICAL CHRIST-ROI

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique médicale	Avortement	CH
Omnipraticien	COOP de santé	
	CLSC	
	Chirurgie mineure	
	GMF	
	IVG	
	Nouveau client	
	Prélèvement	
	Suivi	

Prendre la même liste des services, spécialités médicales, professionnels que dans la définition de GMF

613 Clinique spécialisée (R)

Toutes les cliniques spécialisées doivent se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de consultation en médecine spécialisée seulement, avec ou sans rendez-vous. Les coordonnées ne peuvent être jugées comme confidentielles lorsque les services sont données à la population pour du suivi ou du sans rendez-vous.

Exemple : AMYOT YVAN, PÉDIATRE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique spécialisée	Avortement	Acupuncture
	Clinique médicale	Autres cliniques
	IVG	CH
	Nouveau client	
	Suivi	

Prendre la même liste des services, spécialités médicales, professionnels que dans la définition de GMF

614 Clinique dentaire (L)(R)

Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de dentisterie générale auxquels peuvent se greffer des services spécialisés connexes tels que orthodontie, chirurgie dentaire, etc. Pour les services offerts dans une ressource du RSSS, inscrire le service dans les ressources sous onglet « Département/Ressources ».

Les mots-clés définissant les cliniques dentaires doivent être limités à : Cliniques dentaires, dentiste, hygiéniste dentaire. Lorsqu'une clientèle spécifique est traitée ajouter les codes permis (voir élément 3070).

Exemple : CLINIQUE DENTAIRE SOREL TRACY, ACCÈS S.O.S DENTISTE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique dentaire	Cégep	CSSS
Dentiste	Chirurgie	
	CH	
	CHU	
	CLSC	
	CR	
	Denturologie	
	École	
	Orthodontie	
	Pédodontie	
	Réfugié	
	Séropositif	
	Soins à domicile	
	Université	
	Urgence	
	Visite à domicile	

Services

Anesthésie générale
Chirurgie mineure
CHSLD
Denturologie
Endodontie
Hygiéniste dentaire
Orthodontie
Pédodontie
Soins dentaires spécialisés
Urgences
Visites à domicile
Autres services dentaires
Réfugié prog PFSI ou IMM 1442

Usage interne

SS
SS
MC
MC
SS
MC
MC
MC
MC
MC
MC
SS
SS

615 Clinique d'imagerie médicale (L)(R)(P)

Clinique ou cabinet professionnel offrant exclusivement des services de consultation d'imagerie médicale notamment en radiologie, ultrasons, radioactivité. La ressource devient alors un établissement. Y inscrire comme mot-clé : « Imagerie médicale » et « Radiologie ».

Lorsque les services sont offerts, par exemple dans une clinique médicale, les inscrire dans l'onglet « Spécialités » dans la section « Médicale ». Inscrire le mot-clé « Radiologie ».

Les services d'imagerie médicale offerts dans une ressource du réseau autre qu'un établissement ou une installation avec mission CH, doivent être signalés avec le mot-clé : « Radiologie ».

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Clinique d'imagerie médicale	Cancer	CH
Radiologie	Coloscopie	
	Échographie	
	Gastroentérologie	
	Mammographie	
	Ostéo-densimétrie	
	Radiothérapie	
	Résonance magnétique	
	Référence	
	Réfugié	
	Scintigraphie	
	Scopie	
	Tomographie	

Services

Coloscopie
 EEG
 EMG
 ECG
 Échographie
 Laboratoire
 Liste d'attente
 Mammographie
 Ostéo-densimétrie
 Résonance magnétique
 Scanneur
 Scintigraphie
 Scopie
 Tomographie
 Urgence
 Réfugié Prog PFSI ou IMM 1442

Usage interne

MC
 SS
 SS
 SS+MC
 MC
 MC
 SS
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 SS

616 Clinique laboratoire (L)(R)(P)

Clinique ou cabinet professionnel offrant exclusivement des services d'**analyse** laboratoire. La ressource devient alors un établissement. Y inscrire comme mot-clé : « Laboratoire ».

Lorsque cette ressource effectue exclusivement les **prélèvements** d'examen, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement ». Lorsque la ressource effectue les deux tâches, y inscrire les deux mots-clés.

Lorsque les services sont offerts, par exemple dans une clinique médicale, y inscrire comme mot-clé : « Laboratoire ». Lorsque cette ressource effectue les prélèvements d'examen, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement ». Lorsque la ressource effectue les deux tâches, y inscrire les deux mots-clés.

Dans une ressource du réseau autre qu'un établissement ou une installation avec mission CH, inscrire comme mot-clé : « Prélèvement » lorsque les examens s'y prennent. Pour les analyses qui s'y font inscrire le mot-clé « Analyse ».

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Laboratoire	Prélèvement	

Services

Cholestérol (contrôle)
 Banque de sang
 ECG
 Laboratoire
 Liste d'attente
 Prélèvement
 Réfugié programme PFSI ou IMM 1442
 Services à domicile
 Streptocoques (test de dépistage)
 Urgence

Usage interne

SS
 MC
 MC+SS
 MC
 SS
 MC
 SS
 MC
 SS
 MC

617 Autres cliniques (L)(R)(P)

Les autres cliniques doivent répondre aux critères de pertinence pour se retrouver au répertoire. Clinique ou cabinet offrant des services professionnels de consultation avec ou sans rendez-vous. Cette catégorie comprend tous les autres types de cliniques notamment, les cliniques diverses (perruquier post traitement chimiothérapie, les cliniques de spécialisation paramédicales, médecine alternative, médecine parallèle.) Attention les cliniques ayant des services offerts par des professionnels reconnus uniquement par des associations professionnelles ne devraient pas se retrouver comme une ressource, seules leurs associations régionales ou provinciales sont reconnues.

Exemples : BREASTFEEDING CLINIC/RESSOURCES EN ALLAITEMENT, CENTRE DE PHYSIATRIE DE QUÉBEC (LE), CENTRE DE CHIROPRACTIE DES ILES (SEPT-ILES), CLINIQUE DIÉTÉTIQUE HARMONIE SANTÉ

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Autres cliniques	Nouveau client	Clinique médicale
	Suivi	Clinique spécialisée
		CH
		CLSC
		CR
		CJ

Services

Usage interne

Ajustement de fauteuils roulants
 Béquilles (location de~)
 Cannes (location de~)
 Chambre hyperbare
 Clinique de la douleur
 Clinique des troubles du sommeil
 Location de fauteuils roulants
 Liste d'attente
 Location de matériel
 Naturopathie
 Nouveau client
 Prêt d'équipement
 Réparation de fauteuils roulants
 Suivi
 Urgence dépannage/fauteuils roulants
 Vente de matériel spécialisé

SS
 SS
 SS
 MC
 SS
 SS
 SS
 SS
 SS
 SS
 SS
 SS
 SS
 2MC
 SS
 SS

620 Services publics d'urgence (L)(R)(P)

621 Police (L)(R)

Service de sécurité publique ayant pour mission la prévention et la lutte à la criminalité, la protection et la surveillance d'un territoire donné, le maintien de la paix et de l'ordre public, la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens.

Les corps policiers desservant les municipalités sont intégrés dans le type de ressource « Municipalité » comme services. Les postes de quartier (police) sont des ressources jugées comme ressource Établissement.

Exemples : SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-POSTE DE QUARTIER 37, AYER'S CLIFF (MUNICIPALITÉ)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Police	Municipalité	

Services

Interprète

Services à la communauté

Usage interne

MC

SS

622 Pompier (L)

Service de sécurité publique ayant pour mission de prévenir et de combattre les incendies.

Les pompiers desservant les municipalités sont intégrés dans le type de ressource « Municipalité » comme services. Les casernes sont jugées comme des ressources « Établissement ».

Exemples : CASERNE DE POMPIER 37, POMPIERS DE SAINT-NÉRÉE, BURY (MUNICIPALITÉ)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Pompier	Municipalité	

Prendre la même liste des services, spécialités médicales, professionnels que dans la définition de Police

623 Bureau coordonnateur (Ambulance) (R)

Services de soins préhospitaliers d'urgence, de transport ambulancier et de transport entre les établissements hospitaliers. Les ambulances ne doivent pas servir de référence à aucun intervenant ni client du répertoire. Les communications et les besoins en lien avec les ambulances doivent passer par les bureaux coordonnateur. Nous devrions voir les bureaux d de chaque région dans le répertoire.

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Bureau coordonnateur	Ambulance	Agence
	Centre de la petite enfance	Municipalité

Cette même catégorie sert pour définir les bureaux coordonnateurs gérant les places en centre de la petite enfance et les répartitions pour les services ambulatoires. C'est le deuxième mot clé qui définit la différence.

630 Institution scolaire (L)(R)(P)

631 Cégep (R)

Collège d'enseignement général et professionnel du réseau public : Établissement public d'enseignement supérieur offrant des programmes préuniversitaires et des programmes de formation technique. Les services particuliers donnés en maison d'éducation doivent se retrouver dans les services programmes exemple : Clinique-école d'acupuncture Cégep Rosemont.

Exemple : CÉGEP VANIER

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Cégep	Clinique dentaire	Adulte
	Clinique médicale	Éducation
	Centre de formation	Clinique spécialisée
	Conseiller d'orientation	École
		Éducation
		Tabagisme

Services

Aide financière
Apprentissage du braille
Alphabétisation (adulte)
Bibliothèque spécialisée
Centre de formation
Cours de signes
Déficient auditif
Déficient intellectuel
Déficient visuel
Formation (adulte)
Hyperactivité
Infirmière
Garderie
Services de garde en milieu scolaire
Services lithurgiques
Soutien psychosocial
Trouble d'apprentissage
Trouble envahissant du développement

Usage interne

MC
SS
2MC
SS
MC
SS
MC
MC
MC
2MC
MC
MC
MC
SS
SS
MC
MC

632 Commission scolaire (R)

Organisme public responsable de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les services d'enseignement offerts dans une région pour diverses clientèles. Ne devrait pas être utilisé dans la liste des mots-clés des différents établissements scolaires.

Exemple : COMMISSION SCOLAIRE DE L'AMIANTE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Commission scolaire		École

Prendre la même liste des services que dans la définition de Cégep

633 École (L)(R)(P)

Établissement privé ou public offrant l'enseignement préscolaire à l'enseignement universitaire. Inclut les établissements d'enseignement général, professionnel ou spécialisé. Ne pas utiliser pour les organismes offrant des activités socioculturelles, par exemple des cours de tai-chi, de couture, de natation, etc.

Exemples : ÉCOLE FÉLIX-LECLERC, COLLÈGE FRANÇAIS, CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE L'ISLET-NORD, ÉCOLE PETER HALL SAINT-VICTOR, CENTRE CHAMPAGNAT

École

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École	École Primaire	Commission scolaire
	École primaire/secondaire	
	École secondaire	

École primaire

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École primaire	École	Commission scolaire

École primaire/secondaire

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École primaire/secondaire	École	Commission scolaire

École secondaire

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
École secondaire	École	Commission scolaire

Prendre la même liste des services que dans la définition de Cégep

634 Université (R)(P)

Établissement d'enseignement supérieur (post-collégial) de premier, deuxième et troisième cycle. Peut être utilisé pour des ressources offrant des services spécifiques en milieu universitaire : agression sexuelle, abus sexuel, aide téléphonique, inceste, référence, victime d'agression sexuelle et viol.

Lorsque des services sont offerts avec des horaires différents de l'université et que des services avec ou sans rendez-vous y sont disponibles ; créer ces services comme des ressources « Installation » et la relier à l'établissement-mère.

Exemples : ENTRE D'AGRESSION SEXUELLE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (SERVICE DE SANTÉ)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Université	CEGEP	Centre de formation
	Clinique dentaire	Formation
	Clinique médicale	Trouble sexuel
	Conseiller d'orientation	
	Contraception	
	Denturologie	
	Infirmière	
	Orthodontie	
	Tabagisme	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Cégep

* 650 Pharmacie (R)

*650 Pharmacie (R)

Commerce au détail dont la principale activité est la vente de médicaments sous ordonnance ou en vente libre. Tous les services offerts doivent se retrouver dans l'onglet « Spécialités » sous la rubrique « Services ». Lorsque le propriétaire tient ses liens administratifs pour toutes ses succursales à une même adresse, reconnaître cette adresse comme étant l'établissement et que les succursales soient les installations.

Exemples : PHARMACIE LOUISE BINET, PHARMACIE JEAN COUTU (SHAWINIGAN)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Pharmacie	CH	Compagnie pharmaceutique
	CLSC	Clinique médicale
	Contraception	GMF
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

Les CH et CLSC qui sont inscrits ici doivent offrir des services spécialisés.

Services	Usage interne
Aide technique	SS
Ajustement d'appareils	SS
Allaitement (salle~)	SS
Appareil de tension artérielle	SS
Béquilles (location de~)	SS
Cannes (location de ~)	SS
Cholestérol (test de~)	SS
Cueillette d'ordonnance	SS
Contraception orale d'urgence	MC+SS
Équipement spécialisé	MC
Diabète	MC
Homéopathie	MC
Journée thématique (préciser)	SS
Livraison	MC
Location de salles	SS
Location de matériel	SS
Méthadone (services de~)	MC
Préparation de dosette	SS
Prêt d'équipement	SS
Récupération (Rx périmés)	SS
Seringues (vente pour les UDI)	SS
Seringues souillées	MC
Streptocoques (test de dépistage)	SS
Stomie (soins de~)	MC
Urgence dépannage/Fauteuils	SS

660 Organismes gouvernementaux (L)(R)(P)

661 Centre d'emploi (CLE) (L)(R)

Organisme gouvernemental de niveau fédéral ou provincial offrant des services à la main-d'œuvre et aux entreprises en matière de recherche d'emploi et de développement de la main-d'œuvre. Le volet fédéral est responsable de l'administration du régime de l'assurance-emploi. Le volet provincial est responsable, entre autres, de l'administration du régime de sécurité du revenu. À utiliser pour les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse emploi (CJE).

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre d'emploi	Aide financière	Aveugle
Emploi	Aide sociale	
	Assurance-emploi	
	Centre de formation	
	Formation	
	Pauvreté	

Services	Usage interne
Allaitement (salle~)	SS
Ancien combattant	MC
Autochtone	MC
Assurance emploi	MC
Bibliothèque spécialisée	SS
Centre d'emploi	MC
Curatelle publique	MC
Criminologie	MC
Déclaration de naissance	MC
Défense des droits	MC
Documentation	MC
État civil	MC
Ex-détenu	MC
Garderie	MC
Gouvernement fédéral	MC
Gouvernement provincial	MC
Halte-garderie	MC
Immigrant	MC
Interprète	MC

Services

Médiation
Prison
Réfugié
Santé au travail
Santé publique
Soutien civique

Usage interne

MC
MC
MC
MC
MC
MC

662 Curatelle publique (R)(P)

Service juridique gouvernemental qui veille à la protection de citoyens inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation et qui s'assure que toute décision relative à leur personne ou à leurs biens est prise dans leur intérêt, le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie. Le Curateur public informe aussi la population et les intervenants de même qu'il les sensibilise aux besoins de protection découlant de l'incapacité.

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Curatelle publique	Abus	Association sociale
	Gouvernement provincial	CLSC
	Testament	

« Gouvernement provincial » signifie ici les différentes aides juridiques.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre d'emploi

663 Milieu judiciaire (R)(P)

Service ayant pour vocation de mettre en oeuvre les peines définitives, et à déterminer pour chaque condamné les principales modalités du traitement judiciaire (aménagement du temps et des conditions d'exécution de la peine).

Exemple : CENTRE DE DÉTENTION DE RIMOUSKI, les maisons de transition (confidentielles)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Police	Contrevenant	Actes criminels
Prison	CPEJ	Adoption
	Défense des droits	Aide juridique
	Ex-détenu	Aide sociale
	Médiation	Autochtone
	Testament	Criminalité
	Victime d'actes criminels	
	Violence	
	Violence conjugale	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre d'emploi

664 Gouvernement fédéral (R)(P)

Ministères, agences, organismes paragouvernementaux relevant du gouvernement du Canada et offrant des services pertinents pour le réseau de la santé et des services sociaux et sa clientèle.

Exemples : AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS, CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Gouvernement fédéral	Centre d'emploi	
	Centre de formation	
	Centre de référence	
	Consommation	
	Communauté multiethnique	
	Criminalité	
	Documentation	
	Environnement	
	Formation	
	Immigrant	
	Laboratoire	

« Gouvernement fédéral » prend ici la signification du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Agences d'inspection des aliments, Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence de santé publique du Canada.

Le mot « Consommation » est ici reconnu comme notion de consommation/produit.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre d'emploi

665 Gouvernement provincial (R)(P)

Ministères, agences, organismes paragouvernementaux relevant du gouvernement du Québec et offrant des services pertinents pour le réseau de la santé et des services sociaux et sa clientèle.

Exemples : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, COMMUNICATION-QUÉBEC

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Gouvernement provincial	Centre d'emploi	Agence
	État civil	Ex-psychiatrisé
	Ethnie	
	Ex-détenu	
	Formation	
	Immigrant	
	Itinérant	
	Ligne sans frais	
	Parent	
	Paternité	
	Placement	
	Plainte	
	Santé au travail	
	Santé publique	
	Victimes d'actes criminels	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre d'emploi

670 Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement (R)(P)

Regroupement de membres d'une même discipline professionnelle, reconnue ou non par le code des professions. Association d'établissements partageant la même mission. Les associations issues du réseau sont ici reconnues.

Exemples : ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC, ASSOCIATION DES THÉRAPEUTES DU QUÉBEC, ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Association ou corporation professionnelle

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	Cancer	Clinique médicale
	Défense des droits	Clinique spécialisée
	Déficient auditif	Autres cliniques
	Déficient moteur	Aide juridique
	Esthétique	Disparition
	Famille d'accueil	Incontinence
	Homéopathie	
	Hyperactivité	
	Infirmière	
	Malentendant	
	Massothérapeute	
	Médecin	
	Ménière	
	Orthopédagogie	
	Pied	
	Plainte	
	Réadaptation	
	Référence	
	Services à domicile	
	Sexualité	
	Thérapie alternative	
	Trouble sexuel	

Cette catégorie englobe tous les ordres professionnels, corporations, fédérations, regroupements. Associer les deux mots-clés définissant la spécialisation de cette association ou corporation. Exemple : Association et ostéopathie

Services

Bibliothèque spécialisée
Documentation
Formation
Ligne sans frais

Usage interne

SS
MC
MC
MC

Professions reconnues par ordre professionnel

Acupuncture	Orthophonie
Audiologie	Physiothérapie
Audioprothèse	Podiatrie
Chiropractie	Psychologie
Diététique	Psycho-éducation
Ergothérapie	Technique radiologie
Inhalothérapie	Sage-femme
Infirmière auxiliaire	Travail social
Infirmière	Réadaptation physique
Médecine	

Professions reconnues par association professionnelle

Kinésiologie	Optométrie
Massothérapie	Ostéopathie
Médecine alternative	Préposé aux bén.
Médecines douces	Reflexologie
Musicothérapie	Autres

Les autres types de ressources, tel que les fédérations, regroupement, doivent respecter l'énoncé du service bio-psycho-social

700 Organisme bénévole, communautaire ou socioéconomique (L)(R)(P)

701 Association santé (R)(P)

Regroupement de personnes atteintes ou préoccupées par une problématique commune en matière de santé physique ou mentale. Ces organismes se dédient généralement à l'information et à l'éducation sur la problématique, ainsi qu'au soutien et à la défense des droits des personnes atteintes et de leur famille. Une ressource personnalisée ne peut représenter une association, *exemple* : CLINIQUE ROBITAILLE, PSYCHOLOGUE.

Exemples : ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PERSONNES APHASIQUES, FONDATION CANADIENNE DU REIN (LA), FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE POUR LE PLANNING DES NAISSANCES, ORGANISATION MONTRÉLAISE DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Association santé	Accompagnement	Autres cliniques
		Clinique médicale
		Clinique spécialisée

Services

Accompagnement
Aide à domicile
Aide alimentaire
Aide financière
Aide juridique
Aide matérielle
Aide sociale
Aide téléphonique
Aide vestimentaire
Allaitement (salle de ~)
Association santé
Association sociale
Bénévolat
Centre d'écoute téléphonique

Usage interne

MC
SS+MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
MC
SS
MC
MC
MC
MC

Services

Centre d'entraide
 Centre de bénévolat
 Centre de crise
 Centre de référence
 Centre de recherche
 Centre communautaire
 Centre de travail adapté
 Comptoir familial
 Communauté multiethnique
 Défense des droits
 Documentation
 Éducation
 Emploi
 Entretien ménager
 Équipement spécialisé

Usage interne

MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 SS
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC
 MC

702 Association sociale (L)(R)(P)

Regroupement à but non lucratif de personnes préoccupées par une problématique commune en matière sociale et ayant pour objectif de promouvoir la solidarité sociale. Ces organismes se dédient généralement à l'information et à l'éducation sur la problématique, de même qu'au soutien aux individus concernés et à l'organisation d'actions concrètes dans leur milieu. Une ressource personnalisée ne peut représenter une association, *exemple : BUREAU ROBITAILLE, AVOCATE.*

Seule la ressource qui représente une association régionale doit se retrouver comme ressource. Les ressources locales qui constituent le regroupement doivent être inscrites dans les départements/ressources. L'association régionale sera mise à jour. *Exemple : Les chevaliers de Colomb, Le cercle des belles fermières.* Pour les associations qui n'ont pas de bureau régional, la ressource locale est permise.

Exemples : ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES, ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE, AMBULANCE SAINT-JEAN

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Association sociale	Accompagnement	Autres cliniques
		Clinique médicale
		Clinique spécialisée

« Association sociale » peut signifier ici les ambulances Saint-Jean. Tous les mots-clés représentant une maladie peuvent avoir une association attachée à cette cause.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

703 Centre de bénévolat (L)(R)

Organisme ou groupe offrant bénévolement du soutien moral ou technique à diverses clientèles. (Était historiquement identifié comme étant ressource bénévolat/entraide).

Exemples : CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GATINEAU, ALBATROS MONTRÉAL, FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-ANGÈLE-DE-LAVAL

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de bénévolat	Accompagnement	
Bénévolat		

Peut signifier ici les centres d'action bénévoles. Ces ressources sont dédiées uniquement à du bénévolat. L'association avec un autre mot-clé ne devrait pas être possible.

Un autre type de ressource qui offre des services de bénévoles, mais qui n'est pas sa vocation première utilisera le mot-clé « Bénévolat » avec un ou des mots-clés associés souvent en lien avec les associations santés ou sociales.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

704 Centre d'écoute téléphonique (R)(P)

Organisme offrant du soutien à différentes clientèles par l'écoute et des interventions téléphoniques, que ce soit par des intervenants bénévoles ou des professionnels. **Le service doit se donner par une personne et non pas par répondeur téléphonique.** Ne devrait pas être utilisé quand un organisme offre une série de services autres que l'aide téléphonique, quand ce n'est pas le premier mandat de l'organisme.

Exemples : LIGNE INFO-ABUS ENVERS LES AÎNÉS, TEL-AIDE, JEUNESSE J'ÉCOUTE, SUICIDE ACTION

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
	Victime d'acte criminel	Entraide
	Violence	Hébergement
	Violence conjugale	Maison des jeunes
		Organisme santé
		Organisme social
		Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement
		Veuf/veuve

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

706 Centre de crise (R)

Organisme offrant des services adaptés (écoute et intervention directe) à des personnes aux prises avec une situation de crise et qui demandent directement de l'aide ou qui sont référées par un intervenant d'un établissement ou d'un organisme communautaire. Le mot-clé « Centre de crise » ne devrait pas être utilisé pour toutes les ressources qui interviennent en situation de crise, par exemple les centres jeunesse. On devrait alors leur associer le mot-clé « Crise ».

Exemples : CENTRE DE CRISE L'ACCÈS, AUTRE MAISON (L')

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de crise	Association santé	CSSS
Crise	Association sociale	Maison d'hébergement
Santé mentale		Psychologue

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

707 Centre de recherche (R)(P)

Organisme dont les principales activités consistent à évaluer des problématiques selon des indicateurs reconnus et à acquérir de nouvelles connaissances sur des sujets divers.

Exemples : RÉSEAU CANADIEN POUR LES ESSAIS CLINIQUES, CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN ALLERGIE DE QUÉBEC

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de recherche	Allergie	Centre d'emploi local
	Asthme	Formation
	Aide téléphonique	
	Hépatite	
	Peur/phobie	
	Secte	

Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services spécialisés sont offerts dans la ressource.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

708 Centre de références (R)(P)

Organisme dont la principale vocation est d'orienter la clientèle vers les ressources pouvant répondre à ses besoins. Ne devrait pas être utilisé pour un organisme qui offre des services de références parmi une série d'autres services. On devrait alors seulement sélectionner le mot-clé « Référence ».

Exemples : SERVICES-QUÉBEC, CENTRE DE RÉFÉRENCES DU GRAND MONTRÉAL

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de référence	Aide téléphonique	
	Gouvernement fédéral	
	Gouvernement provincial	

Organisme dont la principale vocation est d'orienter la clientèle vers les ressources pouvant répondre à ses besoins. Ne devrait pas être utilisé pour un organisme qui offre des services de références parmi une série d'autres services. On devrait alors seulement sélectionner le mot-clé « Référence ».

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

709 Centre de travail adapté (L)(R)

Organisme offrant un environnement de travail supervisé adapté à des clientèles spécifiques.

Exemples : ATELIER ABACO INC., CORPORATION LE VOILIER

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de travail adapté	Amputé	Association santé
	Aveugle	Association sociale
	Déficient intellectuel	Centre de jour
	Déficit moteur	CR
	Emploi	
	Handicapé	
	Organisme communautaire	
	Malentendant	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

711 Comptoir familial (L)

Organisme offrant des services de dépannage comme la distribution de nourriture, de vêtements, d'articles ménagers ou la vente d'articles et de vêtements usagers à prix modique. Lorsque la ressource à sa création prend la valeur **Établissement** (voir l'élément 1020 Catégorie de la ressource), indiquer la valeur 900 **Autres**.

Exemples : AMIS D'ÉMILIE (LES), COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE POINTE-CALUMET, PAROISSE JACQUES BUTEUX

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Aide alimentaire	Aide technique	Association sociale
Aide matérielle	Bénévolat	Entraide
Aide vestimentaire	Dépannage	Groupe d'entraide
Comptoir familial	Économie sociale	
Pauvreté	Sinistre	
	Soupe populaire	
	Soutien civique	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

712 Groupe d'entraide (L)(R)

Organisme à but non lucratif ou groupe d'individus oeuvrant au sein d'un tel organisme offrant du soutien à des pairs vivant une problématique similaire de façon ponctuelle ou à plus ou moins long terme. La dynamique de groupe est essentielle.

Exemples : AMIS COMPATISSANTS (LES), GROUPE D'ENTRAIDE POUR PERSONNES ATTEINTES DE FIBROMYALGIE (AMIANTE)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Groupe d'entraide	Association sociale	Association santé
Entraide	Aide téléphonique	Aide matérielle
	Assurance-emploi	Aide sociale
	Bénévolat	Aide vestimentaire
	Emploi	Convalescence
	Oncologie	
	Radiothérapie	
	Seringues	

Tous les mots-clés décrivant une maladie peuvent être utilisés lorsque des services sont offerts dans la ressource.

Tous les mots-clés décrivant un besoin social peuvent être utilisés lors des services sont offerts dans la ressource.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

713 Maison de jeunes (L)

Organisme communautaire ayant pour mission d'offrir un lieu de fraternisation, d'échange et d'écoute pour les jeunes âgés principalement de 10 à 17 ans, dans le but de prévenir la délinquance, de leur venir en aide au besoin, de stimuler le développement de leur bien-être et d'améliorer leur qualité de vie.

Exemple : MAISON DES JEUNES AZYMUT EST-OUEST, MAISON DAUPHINE (LA)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Maison des jeunes	Contraception	Consommation
	Réinsertion	Éducation
	Seringues	Homosexualité
	Solitude	Inceste
	Travailleur de rue	Itinérant
		ITSS
		Loisir
		Municipalité

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

714 Organisme communautaire (L)(R)(P)

Organisme à but non lucratif, constitué sur l'initiative des gens de la communauté et enraciné dans celle-ci, fonctionnant de façon associative et démocratique ; il est libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et pratiques ; il poursuit une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale ; il est dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Exemples : AIDE AUX JEUNES CONTREVENANTS DE BEAUCE, ALPHABEILLE VANIER, ALLIANCE SHERBROOKE POUR L'AUTONOMIE À DOMICILE, CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES-OUTAOUAIS

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme communautaire	Entraide	Accouchement
		Alzheimer
		Assurance-emploi
		Cancer
		Conseiller d'orientation
		Maison des jeunes
		Groupe d'entraide

Entité juridique constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives, dont les affaires sont gérées par un conseil d'administration composé majoritairement de membres utilisant les services offerts par

l'organisme ou de membres de la communauté qu'il dessert et dont les activités sont reliées au domaine des services sociaux et de la santé. Une fondation est une personne morale à but non lucratif créée par un ou plusieurs donateurs, eux-mêmes pouvant être des personnes physiques ou morales, pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Tous les mots-clés servant à définir l'organisme peuvent servir à son identification.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

715 Organisme économique (L)(R)(P)

Organisme principalement voué à l'administration ou à la défense des intérêts économiques ou financiers d'individus ou de collectivités. Ne devrait pas être utilisé pour les différents paliers de gouvernement, par exemple les municipalités. Ne devrait pas être utilisé pour les fondations, prendre plutôt 716 Organisme humanitaire.

Exemples : ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE GRANBY, OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme économique	Budget	Organisme humanitaire
	Économie sociale	Aide juridique
		Aide matérielle
		Aide technique

Les centres locaux de développement, les corporations de développement économique et communautaire ainsi que les sociétés de développement doivent se retrouver sous cette catégorie.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

716 Organisme humanitaire (L)(R)(P)

Organisation non gouvernementale et à but non lucratif se dédiant à la solidarité ou à la coopération au niveau local, régional, national ou international pour améliorer les conditions de vie d'individus ou de collectivités. Devrait être utilisé pour les différentes fondations.

Exemples 1 : CROIX-ROUGE CANADIENNE, CENTRAIDE, OXFAM-QUÉBEC, FONDATION RÊVES D'ENFANTS, AMNISTIE INTERNATIONALE

Exemples 2 : CENTRE DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA (THEDFORD MINES), CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE SAINT-JEAN-DE-MATHA, CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE BEAUCE-SUD

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme humanitaire	Aide matérielle	
Centre d'entraide	Aide sociale	
	Défense des droits	

On signifie ici les ambulances Saint-Jean, l'Armée du Salut, Centraide, Les Chevaliers de Colomb, la Croix-Rouge, paroisses et presbytères, la Société canadienne de la Croix-Rouge, la Société Saint-Vincent de Paul et les tablées populaires. Il est préférable d'inscrire la ressource comme regroupement régional ou provincial. Il faut éviter d'inscrire les ressources locales dont les responsables et les coordonnées changent trop fréquemment.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Association santé

740 Services de garde (L)(R)

741 Centre de la petite enfance (CPE) (L)

Établissement qui fournit, pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs aux enfants de la naissance à la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge.

Exemple : CENTRE DE LA PETITE ENFANCE - CHEZ FANFAN

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de la petite enfance	Autisme	Gardiennage
Garderie	Bébé	Éducation
	Enfant	Ethnie
	Bureau coordonnateur	Parent
	Déficit intellectuel	Schizophrénie
	Déficit moteur	
	Déficit visuel	
	Prématurité	
	Trisomie	
	Trouble d'apprentissage	
	Trouble de comportement	

Services

Usage interne

Allergie Diète spéciale pour ~
 Alimentation Diète spéciale pour ~
 Bureau coordonnateur
 Cours de signes
 Halte-garderie
 Hyperactivité
 Infirmière
 Garderie
 Liste d'attente
 Services de garde en milieu scolaire
 Services de garde en milieu familial
 Soutien psychosocial
 Trouble d'apprentissage
 Trouble envahissant du développement
 Urgence

2MC
 2MC
 MC
 SS
 MC
 MC
 MC
 MC
 SS
 MC
 SS
 SS
 MC
 MC
 MC

742 Bureau coordonnateur (L)(R)

Les bureaux coordonnateurs ont le mandat de reconnaître les responsables d'un service de garde en milieu familial sur leur territoire, de leur offrir du soutien et de veiller à l'application des normes établies par règlement concernant ces responsables. La très grande majorité des bureaux coordonnateurs sont des titulaires de permis de centres de la petite enfance qui ont obtenu un agrément pour agir à ce titre sur un territoire délimité. Les autres sont des personnes morales à but non lucratif agréées également.

Pour trouver une place en milieu familial, un parent peut maintenant s'adresser à l'un des bureaux coordonnateurs situé sur un territoire près de chez lui.

Exemple : BC-CPE LA PETITE ENFANCE

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Bureau coordonnateur	Ambulance	Agence
	Centre de la petite enfance	Municipalité

Cette même catégorie sert pour définir les bureaux coordonnateurs gérant les places en centre de la petite enfance et les répartitions pour les services ambulatoires. C'est le deuxième mot clé qui définit la différence. Type de ressource qui remplace le type « Ambulance ». Voir à ce que les bureaux de coordination régionaux soient inscrits pour chaque région. Y ajouter le mot-clé : Ambulance. Aucune ambulance ne doit figurer au Répertoire.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre de la petite enfance

743 Garderie (L)

Organisme privé ou public qui assume un service de gardiennage ou de surveillance sur place pour tous les types de clientèle. Établissement qui fournit, pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs **principalement** aux enfants de la naissance à la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge. Cette définition ne tient pas compte des garderies en milieu familial.

*Établissement qui fournit des services de garde éducatifs de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives.

*Établissement qui fournit un service de garde pour des enfants de moins de 7 ans de façon occasionnelle pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives.

*Si services pour clientèles autres que les enfants de moins de 7 ans, les préciser.

*Ne pas utiliser pour les organismes de télésurveillance.

Exemples : CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES PETITS SOLEILS, GARDERIE BLANCHE-NEIGE, HALTE-GARDERIE AMIGO, POUR SOUFFLER À TÊTE REPOSÉE, BALUCHON ALZHEIMER, AGENCE BELLANGER

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Centre de la petite enfance		
Garderie		
Halte-garderie		

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre de la petite enfance

744 Halte-garderie (L)

Établissement qui fournit un service de garde pour des enfants de moins de 7 ans de façon occasionnelle pour des périodes qui n'excèdent pas 24 h consécutives. Peut être utilisé comme service d'une ressource ou d'une autre catégorie.

Exemples : CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE, JOUJOUTHÈQUE DU HAUT-RICHELIEU

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Halte-garderie	Association sociale	
	Centre de la petite enfance	
	CLSC	
	École	
	Garderie	
	Organisme communautaire	

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre de la petite enfance

745 Services de garde en milieu scolaire (L)

Services de garde en milieu scolaire donnés au sein même des institutions d'enseignement préscolaire et primaire aux enfants qui fréquentent ces établissements.

Exemples : ÉCOLE AUX 4 VENTS, SERVICE DE GARDE DU BAC

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Services de garde en milieu scolaire	École primaire	Centre de la petite enfance
	École secondaire	Garderie

Les services de garde doivent avoir pignon sur rue dans une école. Les garderies ou haltes-garderies peuvent être utilisées ici uniquement si elles sont à l'intérieur d'une école.

Prendre la même liste des services que dans la définition de Centre de la petite enfance

800 Toutes autres références formelles (L)(R)(P)

803 Camp de vacances (L)(R)

Organisme avec ou sans hébergement offrant une programmation animée et encadrée par un personnel formé pour des séjours d'une durée variable. La programmation élaborée selon l'âge et les capacités de la clientèle se déroule de manière à favoriser la vie de groupe et les activités de plein air.

Exemples : AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS, CAMP PAPILLON, CAMP FAMILLE DE DEMAIN, FONDATION POUR ENFANTS DIABÉTIQUES (LA)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Camp de vacances	Association santé	CSSS
	Association sociale	École
		Organisme communautaire
		Pharmacie

Associer ici le camp de vacances qui vient en aide aux gens atteints d'un problème ou d'une maladie spécifique.

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

805 Compagnie pharmaceutique (P)

Entreprise privée vouée à la recherche, au développement et à la fabrication de médicaments.

Exemple : LIGNE D'INFORMATION DE CONTRACEPTION/PFIZER Canada

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Compagnie pharmaceutique	Association santé	
	Aide téléphonique	

Certaines compagnies se spécialisent dans les informations à donner aux intervenants du milieu de la santé ; inscrire dans ce cas dans la section Commentaires que les coordonnées sont confidentielles.

806 Épicerie (L)

Magasin d'alimentation de petite ou grande surface. Privilégier les commerces qui offrent la livraison ou offrant des services particuliers : *allergie, gluten, handicapés*.

Exemples : ALIMENTEX INC., MARCHÉ D'ALIMENTATION MÉTRO ST-JOSEPH

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Alimentation	Aide alimentaire	Allergie
	Gluten	Maladie coeliaque
	Livraison	

Les commerces inscrits doivent absolument avoir un lien bio-psycho-social, soit la livraison à domicile, soit la vente de produits très spécialisés.

809 Habitation à loyer modique (HLM) (L)

Habitation à loyer modique accessible, selon des critères précis, à diverses clientèles à faible revenu et gérée notamment par un office municipal d'habitation. Utiliser aussi pour les offices municipaux d'habitation (OMH).

Exemples : OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION BELOEIL, HABITATIONS PANET INC. (LES)

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
HLM	Municipalité	Association santé
	Société, office, ordre professionnel, corporation, fédération, regroupement	

« Municipalité » signifie ici les offices municipaux d'habitation.

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

810 Média d'information (L)(R)(P)

Télévision, radio, journaux et regroupement de médias. Ne pas utiliser pour des organismes qui publient un bulletin d'information ou qui offrent de la documentation.

Exemples : *Journal La Seigneurie (Le), Peuple Tribune (Le)*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Média d'information		

Un statu quo sur cette catégorie est apposé. La décision de voir la pertinence de ce type de ressource au répertoire est remise en question. Une directive sera émise par les instances en autorité le moment venu.

811 Municipalité (L)

Instance responsable de la gestion du transport en commun, des services d'incendie, de l'eau potable, de l'assainissement des eaux, des déchets et partageant la responsabilité de la gestion de l'habitation, du réseau routier, des services policiers, des loisirs et de la culture, des parcs et espaces naturels, de l'urbanisme et de la mise en valeur du territoire avec le gouvernement provincial, selon les pouvoirs conférés par la loi. Peut être utilisée pour la mairie elle-même et pour les services relevant de l'administration municipale. Ajouter les mots-clés pertinents à ces services, *exemples : loisir, services policiers.*

Exemples : *MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE L'AMIANTE, ABERCORN MUNICIPALITÉ*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Municipalité	Bibliothèque	
	Environnement	Urgence
	Loisir	Centre d'action bénévole
	Police	
	Pompier	
	Sinistre	
	Seringues souillées	
	Travailleur de rue	

« Municipalité » comprend les ressources qui définissent les ressources de quartier. On peut les voir intégrées comme des installations ou des points de services.

Services

Bibliothèque
Centre communautaire
HLM
Location de salles
Location de matériel
Ligne sans frais
Loisirs
Police
Pompier
Prêt d'équipement
Services 911
Urgence

Usage interne

MC
SS
MC
SS
SS
MC
SS
MC
MC
SS
SS
MC

812 Organisme privé/Agence (L)(R)

Organisme ou entreprise à but lucratif offrant des biens ou des services de nature professionnelle ou technique.

Exemples : *CENTRE DE FORMATION EN SECOURISME DU QUÉBEC, DES PIEDS SUR UN NUAGE, ADAPTATION DOMICILE INC., GROUPE MRC, PLATS CUISINÉS BMW, PRÉSENCE FAMILLE*

Obligatoire	Pertinent	Non pertinent
Organisme privé/agence		

Souvent utilisé pour définir les commerces. Ceux-ci doivent répondre aux besoins spécifiques d'une maladie ou d'une spécialisation. Voir aussi les mises en garde (chap. 2) Pertinence de la ressource au répertoire.

***900 Autres Types (P)**

901 Site Web

Voir à définir ce que l'on veut identifier comme étant une ressource dans le répertoire.

Exemple: BELLES ET BIEN DANS SA PEAU